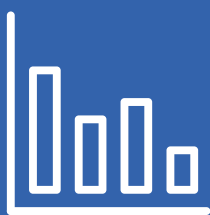


Ministère
de la Sécurité
publique

Statistiques criminalité au Québec

Principales tendances 2016



FAITS SAILLANTS

-37,1 %

Avec une décroissance annuelle moyenne de 5,0 %, le taux d'infractions criminelles a diminué de 37,1 % de 2007 à 2016, passant de 5 084,7 à 3 199,7.

-47,8 %

Le taux d'infractions contre la propriété a diminué de façon constante depuis 10 ans. Avec une réduction annuelle moyenne de 6,9 %, ce taux d'infractions a baissé de 47,8 % de 2007 (3 510,7) à 2016 (1 832,3).

+56,0 %

Dans la catégorie des autres infractions au Code criminel, le taux d'infractions relatives aux actes contraires aux bonnes mœurs et à l'inconduite a augmenté de 56,0 % de 2007 (19,7) à 2016 (30,8).

+35,0 %

Dans la catégorie des infractions relatives à la conduite de véhicules, les organisations policières ont déclaré 5 773 délits de fuite de plus en 2016 (22 277) qu'en 2007 (16 504), ce qui correspond à une augmentation de 35,0 %.

Table des matières

FAITS SAILLANTS	2
TABLE DES MATIÈRES	3
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES TABLEAUX	8
MÉTHODOLOGIE	10
INTRODUCTION	13
CHAPITRE 1	14
1.1 Les infractions au Code criminel	14
1.2 La répartition des principales catégories d'infractions au Code criminel	16
1.3 L'Indice de gravité de la criminalité (IGC)	19
1.4 Le portrait régional de la criminalité	21
CHAPITRE 2	23
2.1 Les infractions contre la personne	23
2.1.1 La tendance à la hausse des deux dernières années se poursuit.....	23
2.1.2 Les variations annuelles des infractions contre la personne	25
2.1.3 La répartition des infractions contre la personne	26
2.1.4 Le portrait régional des infractions contre la personne	27
2.2 Les infractions contre la propriété.....	29
2.2.1 La criminalité contre la propriété poursuit sa tendance décroissante	29
2.2.2 Les variations annuelles des infractions contre la propriété	31
2.2.3 La répartition des infractions contre la propriété	32
2.2.4 Le portrait régional des infractions contre la propriété	33
2.3 Les autres infractions au Code criminel.....	35
2.3.1 Aucune tendance précise ne se dessine pour les autres infractions au Code criminel	35
2.3.2 Les variations annuelles des autres infractions au Code criminel	37
2.3.3 Le portrait régional des autres infractions au Code criminel.....	38

CHAPITRE 3	40
3.1 Baisse des infractions relatives à la conduite de véhicules	40
3.2 Les variations annuelles des infractions relatives à la conduite de véhicules.....	42
3.3 Le portrait régional des infractions relatives à la conduite de véhicules	43
CHAPITRE 4	45
4.1 Les infractions relatives aux drogues et aux autres substances présentent une tendance stable.....	45
4.2 Les variations annuelles des infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substance en cause	47
4.3 Les infractions relatives au cannabis prédominent.....	48
4.4 Le portrait régional des infractions relatives aux drogues et aux autres substances.....	49
CHAPITRE 5	51
5.1 L'accroissement des crimes motivés par la haine en 2015.....	51
5.2 Les variations annuelles des types de crimes motivés par la haine.....	52
CHAPITRE 6	53
6.1 Le taux de criminalité chez les jeunes poursuit sa décroissance	53
CHAPITRE 7	57
7.1 Tableaux sur l'évolution de la criminalité.....	57
7.2 Tableau sur la criminalité selon les territoires des corps de police	57
COMPLÉMENT D'INFORMATION	64
LES INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL.....	65
A.1 La tendance à la hausse du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal se poursuit depuis 2015	65
A.2 Les variations annuelles des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal	66
A.3 Le portrait régional.....	67
A.4 Le portrait des victimes.....	68
A.5 Le profil des auteurs présumés.....	71

LES INFRACTIONS SEXUELLES	72
B.1 Une hausse des infractions sexuelles remarquée en 2016	72
B.2 Les variations annuelles des infractions sexuelles	73
B.3 Le portrait régional.....	74
B.3.1 Les infractions sexuelles	74
B.3.2 Les agressions sexuelles	74
B.3.3 Les autres infractions d'ordre sexuel	74
B.4. Le portrait des victimes.....	77
B.4.1 Les agressions sexuelles	77
B.4.2 Les autres infractions d'ordre sexuel	79
B.5 Le profil des auteurs présumés.....	81
ANNEXE	83
Classification des catégories d'infractions	83

Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution du taux global de criminalité, Québec, 2007 à 2016p	14
Graphique 2	Évolution du taux de criminalité, Québec et Canada, 2007 à 2016p	15
Graphique 3	Comparaison interprovinciale du taux de criminalité, Canada, 2016p	15
Graphique 4	Répartition (en %) des principales catégories d'infractions, Québec, 2007 à 2016p	16
Graphique 5	Évolution de l'Indice de gravité de la criminalité, Québec, 2007 à 2016p	19
Graphique 6	Évolution de l'Indice de gravité des crimes violents, Québec, 2007 à 2016p	20
Graphique 7	Évolution de l'Indice de gravité des crimes sans violence, Québec, 2007 à 2016p	20
Graphique 8	Taux régionaux de criminalité, Québec, 2016p	21
Graphique 9	Évolution du taux d'infractions contre la personne, Québec, 2007 à 2016p	23
Graphique 10	Répartition (en %) des infractions contre la personne, Québec, 2016p	26
Graphique 11	Taux régionaux d'infractions contre la personne, Québec, 2016p	27
Graphique 12	Évolution du taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2007 à 2016p	29
Graphique 13	Répartition (en %) des infractions contre la propriété, Québec, 2016p	32
Graphique 14	Taux régionaux d'infractions contre la propriété, Québec, 2016p	33
Graphique 15	Évolution du taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2007 à 2016p	35
Graphique 16	Taux régionaux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2016p	38
Graphique 17	Évolution du taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2007 à 2016p ..	40
Graphique 18	Taux régionaux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2016p	43
Graphique 19	Évolution du taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2007 à 2016p	45
Graphique 20	Répartition (%) des infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substance, Québec, 2016p	48
Graphique 21	Taux régionaux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2016p	49
Graphique 22	Évolution du taux de crimes motivés par la haine, Québec, 2009 à 2015a	51
Graphique 23	Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel chez les jeunes et les adultes, Québec, 2007 à 2016p	53

Graphique 24 Répartition (en %) des auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon les principales catégories d'infractions, Québec, 2016p	56
Graphique 25 Évolution du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et du taux d'infractions contre la personne, Québec, 2007 à 2016p	62
Graphique 26 Taux régionaux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2016p	64
Graphique 27 Évolution du taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2007 à 2016p	65
Graphique 28 Taux de victimisation des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge, Québec, 2016p	66
Graphique 29 Répartition (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la nature de la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2016p	69
Graphique 30 Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et le groupe d'âge de l'auteur présumé, Québec, 2016p	68
Graphique 31 Évaluation des taux d'infractions sexuelles, d'agressions sexuelles (niveaux 1 à 3) et des autres infractions d'ordre sexuel, Québec, 2007 à 2016p	69
Graphique 32 Taux régionaux de victimes d'infractions sexuelles selon la catégorie, Québec, 2016p	72
Graphique 33 Répartition (en %) des victimes d'agressions sexuelles (niveaux 1 à 3) selon le groupe d'âge, Québec, 2016p	77
Graphique 34 Répartition (en %) des victimes des autres infractions d'ordre sexuel selon le groupe d'âge, Québec, 2016p	79
Graphique 35 Répartition (en %) des auteurs présumés selon la nature de la relation avec la victime, Québec, 2016p	82

Liste des tableaux

Tableau 1	Évolution du nombre et du taux des principales catégories d'infractions, Québec, 2007, 2011, 2015a et 2016p.....	18
Tableau 2	Nombre et taux d'infractions au Code criminel selon la région administrative, 2015a et 2016p.....	22
Tableau 3	Nombre et taux d'infractions selon la catégorie d'infractions contre la personne, Québec, 2007 et 2016p.....	24
Tableau 4	Nombre et taux d'infractions selon la catégorie d'infractions contre la personne, Québec, 2015a et 2016p.....	25
Tableau 5	Nombre et taux régionaux d'infractions contre la personne, Québec, 2015a et 2016p.....	28
Tableau 6	Nombre et taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2007 et 2016p.....	30
Tableau 7	Nombre et taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2015a et 2016p.....	31
Tableau 8	Nombre et taux régionaux d'infractions contre la propriété, Québec, 2015a et 2016p.....	34
Tableau 9	Nombre et taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2007 et 2016p.....	36
Tableau 10	Nombre et taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2015a et 2016p.....	37
Tableau 11	Taux régionaux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2015a et 2016p.....	39
Tableau 12	Nombre et taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2007 et 2016p.....	41
Tableau 13	Nombre et taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2015a et 2016p.....	42
Tableau 14	Taux régionaux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2015a et 2016p.....	44
Tableau 15	Nombre et taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2011 et 2016p.....	46
Tableau 16	Nombre et taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substance, Québec, 2015a et 2016p.....	47
Tableau 17	Taux régionaux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2015a et 2016p.....	50
Tableau 18	Nombre et taux de crimes motivés par la haine, Québec, 2009 à 2015a.....	52
Tableau 19	Nombre et types de crimes motivés par la haine, Québec, 2014 et 2015a.....	52
Tableau 20	Nombre et taux d'auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon la catégorie d'infractions, Québec, 2007 et 2016p.....	54
Tableau 21	Nombre et taux d'auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon la catégorie d'infractions, Québec, 2007 et 2016p (suite).....	55

Tableau 22	Évolution du nombre d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007 à 2016p	58
Tableau 23	Évolution du taux d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007 à 2016p	59
Tableau 24	Nombre et taux d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales par corps de police, Québec, 2016p	60
Tableau 25	Nombre et taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions, Québec, 2015a et 2016p	63
Tableau 26	Évolution du nombre de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2007 à 2016p	65
Tableau 27	Profil (en %) des victimes d'infractions contre la personne dans un contexte conjugal, Québec, 2016p	70
Tableau 28	Profil (en %) des auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, selon le sexe, Québec, 2012 à 2016p	68
Tableau 29	Nombre et taux d'infractions selon la catégorie d'infractions sexuelles, Québec, 2015a et 2016p	70
Tableau 30	Nombre de victimes selon la catégorie d'infractions sexuelles et la région administrative, Québec, 2016p	73
Tableau 31	Nombre de victimes d'agressions sexuelles (niveaux 1 à 3) selon le sexe, Québec, 2015a et 2016p	74
Tableau 32	Nombre de victimes d'agressions sexuelles (niveaux 1 à 3) selon l'âge, Québec, 2016p	74
Tableau 33	Répartition (en %) des victimes d'agressions sexuelles selon la catégorie d'infractions, le sexe, l'âge et la nature de la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2016p	75
Tableau 34	Répartition (en %) des victimes des autres infractions d'ordre sexuel selon la catégorie d'infractions, le sexe, l'âge et la nature de la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2016p.	77
Tableau 35	Nombre d'infractions sexuelles selon le sexe de l'auteur présumé et la catégorie d'infractions, Québec, 2015a et 2016p	78

MÉTHODOLOGIE

Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Les données sur la criminalité présentées dans le présent rapport proviennent du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Les corps de police qui y participent¹ contribuent à enrichir cette banque de données du programme. Depuis 1962, le programme DUC² recueille des données sur les actes criminels déclarés à la police afin d'analyser le phénomène criminel, d'établir des tendances, de mesurer la fréquence des crimes et d'établir leurs principales caractéristiques. Ce programme, auquel participent toutes les provinces canadiennes, est administré par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ), qui est une division de Statistique Canada. Hormis ce qui précède, le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) assume la responsabilité de compiler l'ensemble des infractions déclarées au Programme DUC sur le territoire québécois pour ensuite les transmettre au CCSJ.

Contrôle de la qualité des données

Le MSP exerce mensuellement un contrôle de la qualité des données qui lui sont transmises par le Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ). À cet égard, des processus de validation rigoureux ont été mis en place dans le but de détecter de possibles erreurs liées aux règles de déclaration du Programme DUC et de garantir une cohérence interne des données. De plus, des vérifications bisannuelles de toutes les données sont effectuées, avec la collaboration du CCSJ, pour en valider l'intégrité. Pour ce qui est des homicides et des crimes motivés par la haine, une attention particulière leur est accordée avec la contribution du CCSJ et des organisations policières pour assurer l'exactitude de ces données.

Limites des statistiques sur la criminalité

Étant donné que les informations enregistrées au Programme DUC ne comportent que des infractions déclarées et jugées fondées après enquête policière, elles ne présentent qu'un portrait partiel de la criminalité. L'enregistrement et le taux de déclaration

peuvent varier grandement d'une catégorie d'infraction à l'autre³. Ainsi, les introductions par effraction sont signalées à la police dans 50 % des cas, alors que l'agression sexuelle ne l'est que dans une proportion de 5 %⁴. Cet écart peut s'expliquer par la honte, la culpabilité et la peur d'être jugée que peut éprouver la victime d'agressions sexuelles. Bien que les statistiques policières ne couvrent pas l'ensemble des crimes commis, elles demeurent tout de même le meilleur indicateur pour analyser la criminalité.

Extraction des données

Aux fins de la présente publication, les données de 2016 sont celles enregistrées avant le 1^{er} mai 2017, date d'extraction fixée par le MSP. Ce délai de quatre mois permet aux corps de police de compléter leurs enregistrements selon les résultats de leurs enquêtes dont le statut de classement des dossiers et les informations relatives aux auteurs présumés. L'information est donc plus juste. À cette occasion également, les données de l'année précédente sont actualisées et deviennent définitives.

Dénombrement des infractions

Conformément aux règles de déclaration du Programme DUC, les organisations policières peuvent enregistrer jusqu'à quatre infractions commises lors d'un même événement. Toutefois, seule l'infraction la plus grave est comptabilisée lors de la production des statistiques officielles. Notons ici que cette méthode peut engendrer une sous-estimation des infractions les moins graves.

Également, précisons que le dénombrement des infractions varie selon les types de crimes déclarés. Pour la plupart des infractions contre la personne, le nombre d'infractions correspond au nombre de victimes, sauf pour quelques exceptions comme le vol qualifié, le leurre ou l'extorsion. Pour ces cas, tout comme pour les infractions contre la propriété et les autres infractions au Code criminel, le décompte s'effectue par affaire (ou événement) sans égard au nombre de victimes.

1. À l'exclusion des crimes déclarés à certains corps de police du Nord-du-Québec et à la Gendarmerie royale du Canada.

2. La version 2.2 est la version la plus récente du Programme DUC. Cette version est utilisée par le MSP pour produire sa publication annuelle « Criminalité au Québec – Principales tendances ».

3. OUMET, Marc (2015). *Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité*. Québec : Presses de l'Université Laval, 586 p.

4. PERREAULT, Samuel (2015). « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, vol. 35, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 45 p.

5. CONROY, S. et COTTER, A. (2017). *Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014* [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf> (Page consultée le 6 décembre 2017).

Procédés de calculs

Pour les calculs (somme, taux, variation, etc.), on utilise la valeur réelle qui peut s'étendre jusqu'à 15 décimales et non pas la valeur affichée dans les tableaux et les graphiques, qui est limitée à 1 décimale. Calculer à partir de la valeur réelle assure l'exactitude optimale des résultats, particulièrement avec des nombres décimaux.

Sources de données démographiques

Les données démographiques utilisées dans ce rapport pour le calcul des taux d'infractions, de victimes ou d'auteurs présumés dans la population proviennent des estimations de Statistique Canada. Cependant, pour le calcul du taux de criminalité sur les territoires des corps de police municipaux, les niveaux de population sont issus des données démographiques établies annuellement par décret gouvernemental et publiées dans la *Gazette officielle du Québec*. Ces données représentent la référence de population utilisée pour l'administration courante des municipalités.

Classification des catégories d'infractions

Les renseignements sur les affaires enregistrées dans le Programme DUC permettent de produire les statistiques sur les infractions, et ce, conformément à un ensemble de catégories et de définitions approuvées par les organisations policières.

Les infractions au Code criminel sont réparties en trois grandes catégories : les infractions contre la personne, les infractions contre la propriété et les autres infractions au Code criminel. On trouve également quatre autres catégories, soit les infractions relatives à la conduite de véhicules, les infractions relatives aux drogues et aux autres substances, les infractions aux autres lois fédérales et les infractions à des lois provinciales. Voir l'annexe pour plus de détails sur la classification des catégories d'infractions.

Mesure des crimes déclarés par la police

Il existe deux façons complémentaires de mesurer les crimes déclarés par la police : le taux de criminalité et l'Indice de gravité de la criminalité (IGC). Les deux mesures tiennent compte du volume de crimes déclarés par la police, mais l'IGC prend également en compte la gravité des crimes. Tant le taux de criminalité que l'IGC mesurent la criminalité en fonction de l'infraction la plus grave dans l'affaire criminelle⁶.

Taux de criminalité

L'analyse des taux d'infractions par 100 000 habitants permet de comparer la fréquence des infractions, que ce soit entre des années, entre des territoires ou entre des groupes de la population (sexe ou âge). Le taux d'infractions est calculé de la façon suivante : nombre d'infractions/population visée multiplié par 100 000. Il est à noter que nous prenons uniquement en considération la population du Québec pour les besoins de cette étude, soit 8 321 888 habitants⁷.

Le taux de criminalité exclut les infractions relatives à la conduite de véhicules prévues au Code criminel et les infractions à d'autres lois fédérales, comme les infractions relatives aux drogues ainsi que les infractions à des lois provinciales.

6. Les définitions présentées dans cette section sont une adaptation de l'article Juristat – Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2015.

7. Institut de la statistique du Québec (2017). *Population et structure par âge et sexe*. [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html> (Page consultée le 10 octobre 2017).

Indice de gravité de la criminalité

L'IGC est une mesure complémentaire au taux de criminalité qui permet d'examiner les variations annuelles de la criminalité sous l'angle de la gravité des crimes déclarés⁸. Par l'attribution d'un poids de gravité à chaque type d'infraction, l'indice prend en compte tant le volume des crimes enregistrés que leur gravité. Les poids sont déterminés à partir du taux d'incarcération multiplié par la durée moyenne des peines d'emprisonnement, en jours, qui ont été imposés par les tribunaux. En conséquence, plus la peine moyenne est sévère, plus le poids attribué à la catégorie d'infractions sera important.

Dans le présent rapport, l'IGC se calcule en faisant la somme des catégories d'infractions pondérées et déclarées au Québec divisée par l'ensemble de la population québécoise. Il est ensuite normalisé en fonction d'un indice de base prédéterminé, ce qui permet de présenter une mesure de la criminalité sur une échelle dont la valeur maximale est égale à « 100 ».

Cette particularité permet de réduire l'effet des infractions fréquentes et moins graves, qui ont une forte incidence sur le taux de criminalité traditionnel. De plus, contrairement au taux de criminalité, l'IGC inclut toutes les infractions au Code criminel (y compris celles relatives à la conduite d'un véhicule) ainsi que les infractions aux autres lois fédérales, notamment celles qui concernent les drogues et les stupéfiants.

Précisions concernant la compilation des crimes motivés par la haine

Depuis 2008, il est dorénavant possible d'enregistrer, dans le Programme DUC, les infractions criminelles qui sont motivées par la haine de la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'incapacité mentale ou physique, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur similaire.

En raison de la complexité d'établir le caractère haineux d'une infraction, un processus de vérification supplémentaire est prévu pour s'assurer de la qualité des données. De ce fait, les statistiques présentées au chapitre 5 font référence aux données révisées et actualisées de 2009 à 2015, les données 2016 étant en cours de révision.

Précisions concernant les statistiques de la région du Nord-du-Québec

Les statistiques du Nord-du-Québec déclarées au Programme DUC proviennent principalement de trois postes de la Sûreté du Québec (postes de Matagami, de Chapais-Chibougamou et de Lebel-Sur-Quévillon) qui se trouvent sur le territoire de la Jamésie. Malgré ce qui précède, les statistiques du Nord-du-Québec sont incomplètes en raison de l'absence de données du corps de police régional de Kativik, situé au Nunavik, parce qu'il ne participe pas au Programme DUC. À ce propos, le Nunavik possède son propre programme de statistiques sur la criminalité, soit le Nunivaat. Il est possible de consulter les statistiques sur la criminalité recensée par ce programme à l'adresse suivante :

[http://www.nunivaat.org/Table.aspx/Indicator/\[Security\]\[Criminality\]Police_Interventions_/2010-06-08-01/12682](http://www.nunivaat.org/Table.aspx/Indicator/[Security][Criminality]Police_Interventions_/2010-06-08-01/12682)

Bien que les données sur les infractions au Code criminel et aux autres lois pour la région du Nord-du-Québec soient incomplètes, elles sont tout de même comptabilisées pour l'ensemble du Québec et font donc partie des statistiques générales de la criminalité.

Précisions concernant les infractions déclarées par les corps de police autochtones

La majorité des corps de police autochtones (CPA) du Québec ne déclarent pas leur criminalité au format de la version 2.2 du Programme DUC. Ces organisations font plutôt leurs déclarations à l'aide de la version 1.0 du Programme DUC, soit une version agrégée de 1962 qui s'avère incompatible avec la version 2.2.

Au total, cinq CPA déclarent au format DUC 2.2., soit Mashteuiatsh, Listuguj, Pessamit, Wendake et Uashat Mak Mani-Utenam. Les données recueillies par ces organisations sont intégrées aux statistiques présentées dans la publication (total des infractions pour l'ensemble du Québec, par type d'infraction, etc.), et le détail de celles-ci est présenté au chapitre 7.

8. WALLACE, M., TURNER, J., MATARAZZO, A. et BABYAK, C. (2009). *La mesure de la criminalité : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*.

[En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.pdf>
(Page consultée le 6 décembre 2017).

INTRODUCTION

Comme le prévoit l'article 9 de la Loi sur le ministère de la Sécurité publique (RLRQ, chapitre M-19.3), l'une des responsabilités du ministère est de maintenir un service de documentation et de statistiques permettant d'évaluer l'état de la criminalité au Québec. Afin d'assumer cette responsabilité, le ministère de la Sécurité publique produit depuis plusieurs années diverses publications⁹ à partir des données statistiques recueillies à l'aide du Programme DUC.

Le présent rapport annuel se divise en sept chapitres. Le premier chapitre porte sur l'évolution globale de la criminalité au Québec au cours de la dernière décennie, soit de 2007 à 2016. On y présente notamment l'évolution du taux de criminalité et de l'Indice de gravité de la criminalité. Le second se concentre sur l'analyse des principales catégories d'infractions au Code criminel (L.R.C. 1985, c. C-46) déclarées par les corps de police au cours de la même période.

Le troisième chapitre présente l'analyse descriptive des infractions relatives à la conduite de véhicules. Le quatrième chapitre s'intéresse aux infractions à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LC 1996, c. 19). Le chapitre 5 est consacré aux infractions motivées par la haine. Le chapitre 6, quant à lui, présente une analyse sommaire de la criminalité chez les jeunes. Le dernier chapitre présente quelques tableaux complémentaires, notamment sur l'évolution de la criminalité et les infractions déclarées selon les territoires desservis par les corps de police.

Mentionnons ici que l'analyse statistique de certains crimes violents, comme les infractions sexuelles et les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, sont disponibles en complément d'information de cette publication.

NOTE AUX LECTEURS

L'ordre de présentation habituel des statistiques a été modifié dans ce rapport. Dans chacun des chapitres, les graphiques et les tableaux sur les principales tendances sont présentés avant les statistiques annuelles.

L'objectif principal du rapport est d'assurer l'accès à une information policière de qualité et d'intérêt public en veillant à ce qu'elle soit complète et objective. Il n'a d'autre finalité que d'être un outil d'information servant à diffuser avec le plus d'exactitude possible l'état de la criminalité déclarée par la police au Québec ainsi que son évolution au cours des dernières années.

9. Les rapports annuels sur les principales tendances de la criminalité déclarée au Québec sont disponibles sur le site internet du MSP à l'adresse suivante : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/criminalite.html>

CHAPITRE 1

LA TENDANCE À LA BAISSÉ DE LA CRIMINALITÉ SE POURSUIT

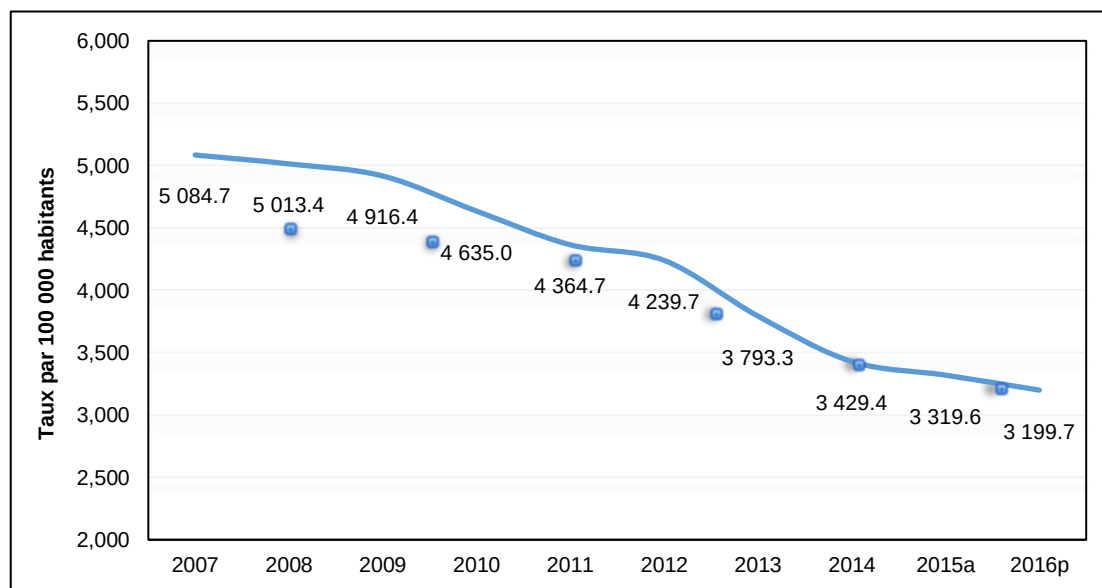
1.1 Les infractions au Code criminel

Avec une réduction moyenne annuelle de 5,0 %, le taux global de criminalité est en constante diminution depuis les 10 dernières années au Québec. Avec un total de 266 406 infractions au Code criminel, à l'exception des infractions relatives à la conduite de véhicules, la réduction de 37,1 % du taux global de criminalité qui se chiffre à 3 199,7 en 2016 se traduit concrètement par 124 404 infractions de moins qu'en 2007 (graphique 1).

Cette décroissance de la criminalité au Québec s'explique vraisemblablement par six facteurs¹⁰ :

- 1) le vieillissement de la population;
- 2) l'intégration des jeunes dans le milieu du travail favorisé par un contexte économique favorable;
- 3) l'effet dissuasif provoqué par la croissance des nouvelles technologies tels les caméras de surveillance et les téléphones portables;
- 4) le fait que les jeunes passent plus de temps à la maison avec la venue des consoles de jeux et l'utilisation d'Internet;
- 5) la diminution de la consommation d'alcool dans les bars par la mise en place de règles plus sévères pour la conduite automobile;
- 6) les diverses campagnes de sensibilisation pour prévenir les actes criminels (violence conjugale, alcool au volant, etc.).

Graphique 1 Évolution du taux global de criminalité, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires

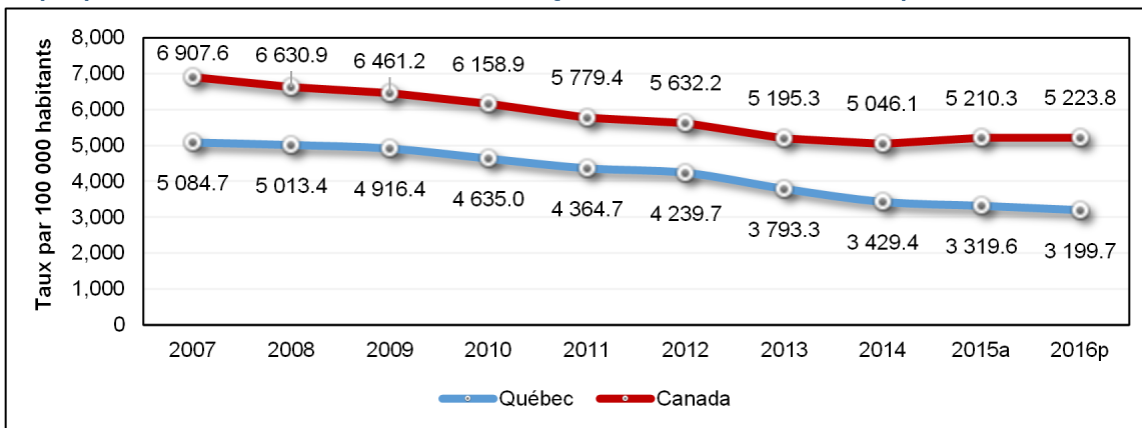
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

10. OUIMET, M. (2015). *Les causes du crime : examen des théories explicatives de la délinquance, du passage à l'acte et de la criminalité*. Québec : Presses de l'Université Laval, 586 p.

Encadré 1 Le taux de criminalité du Québec est le plus faible au Canada en 2016

La tendance à la baisse de la criminalité au Québec est également observable à l'échelle du Canada, à l'exception des années 2015 et 2016, où une hausse est notée (graphique 2).

Graphique 2 Évolution du taux de criminalité, Québec et Canada, 2007 à 2016p

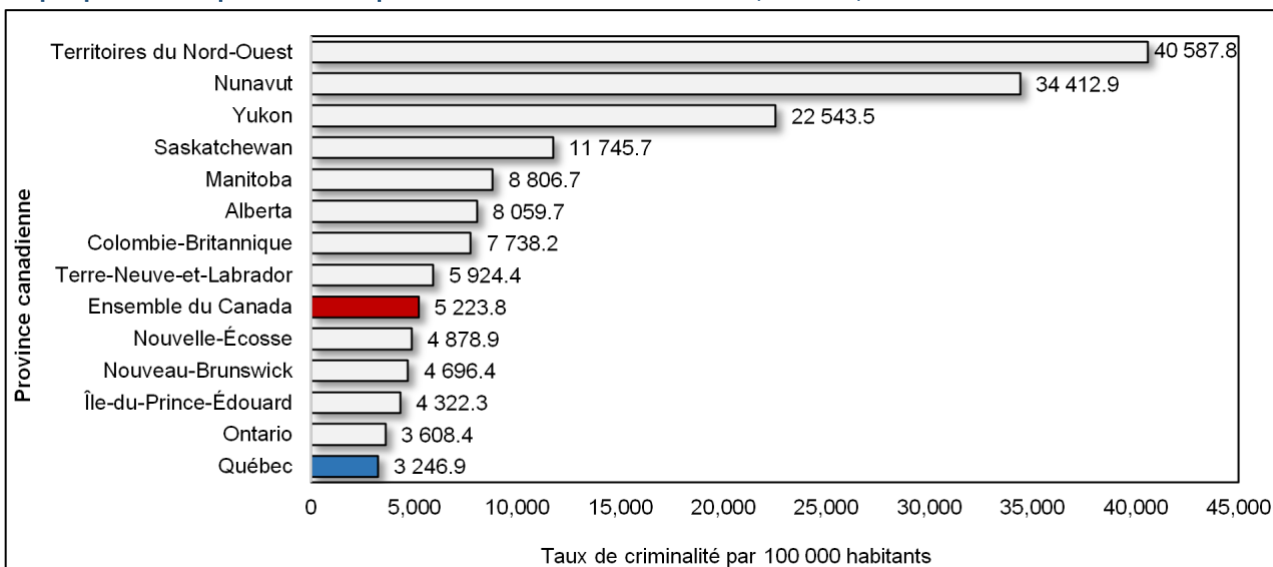


a : Données actualisées p : Données provisoires

Sources : Ministère de la Sécurité publique (données du Programme DUC 2.2) et Statistique Canada*

La comparaison interprovinciale du taux de criminalité, qui exclut les infractions relatives à la route, aux drogues ainsi qu'aux lois fédérales et provinciales et qui a été réalisée à partir des données publiées par Statistique Canada, révèle que le Québec continue d'enregistrer un taux de criminalité inférieur à celui du Canada en affichant le taux le plus bas depuis 2014. Le taux de criminalité pour 2016 au Québec était de 3 246,9 par 100 000 habitants, comparé à 5 223,8 pour le pays (graphique 3). Au cours des 20 dernières années, le Québec s'est d'ailleurs toujours classé parmi les provinces et les territoires canadiens qui ont le taux de criminalité le plus faible.

Graphique 3 Comparaison interprovinciale du taux de criminalité, Canada, 2016



Source : Statistique Canada*

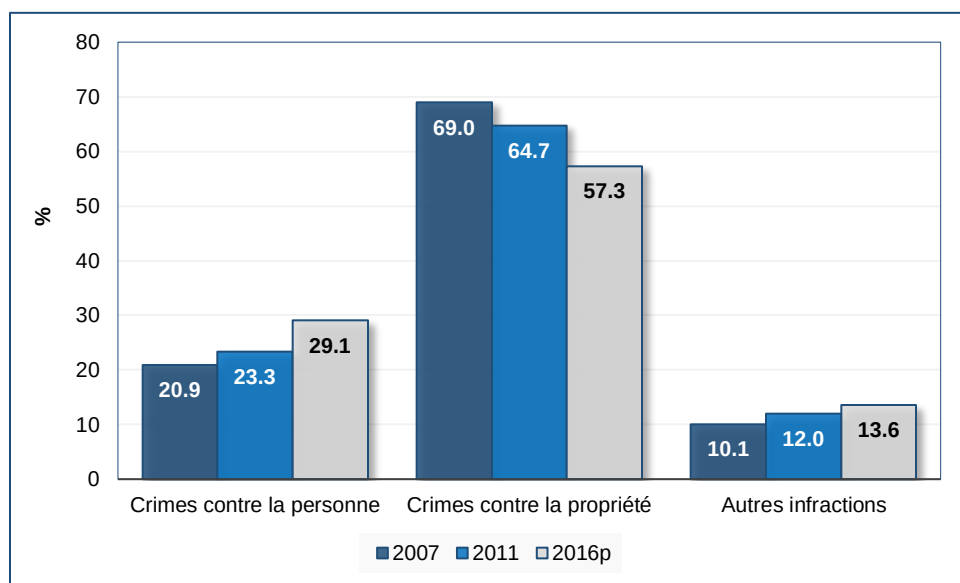
*Statistique Canada (2017). *Statistiques des crimes fondés sur l'affaire, par infractions détaillées, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement* [En ligne]. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fr&retrLang=fr&id=2520051&&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=31&tabMode=dataTable&csid> (Page consultée le 24 octobre 2017).

1.2 La répartition des principales catégories d'infractions au Code criminel

La répartition des trois principales catégories d'infractions au Code criminel (graphique 4) a évolué progressivement au Québec au cours de la dernière décennie. Deux principales tendances s'en dégagent :

- 1) Une tendance à la hausse se dessine pour les crimes contre la personne. À ce sujet, la répartition des crimes contre la personne par rapport à l'ensemble des infractions au Code criminel (sauf aux infractions relatives à la conduite de véhicules) a augmenté de 8,2 points de pourcentage, passant de 20,9 % en 2007 à 29,1 % en 2016. Dans une moindre mesure, la répartition de la catégorie des autres infractions au Code criminel a augmenté de 3,5 points de pourcentage, passant de 10,1 % en 2007 à 13,6 % en 2016;
- 2) Les crimes contre la propriété affichent une tendance à la baisse. En effet, une diminution de l'ordre de 11,7 points de pourcentage pour cette catégorie d'infractions par rapport à l'ensemble des infractions au Code criminel est remarquée de 2007 (69,0 %) à 2016 (57,3 %).

Graphique 4 Répartition (en %) des principales catégories d'infractions, Québec, 2007 à 2016p



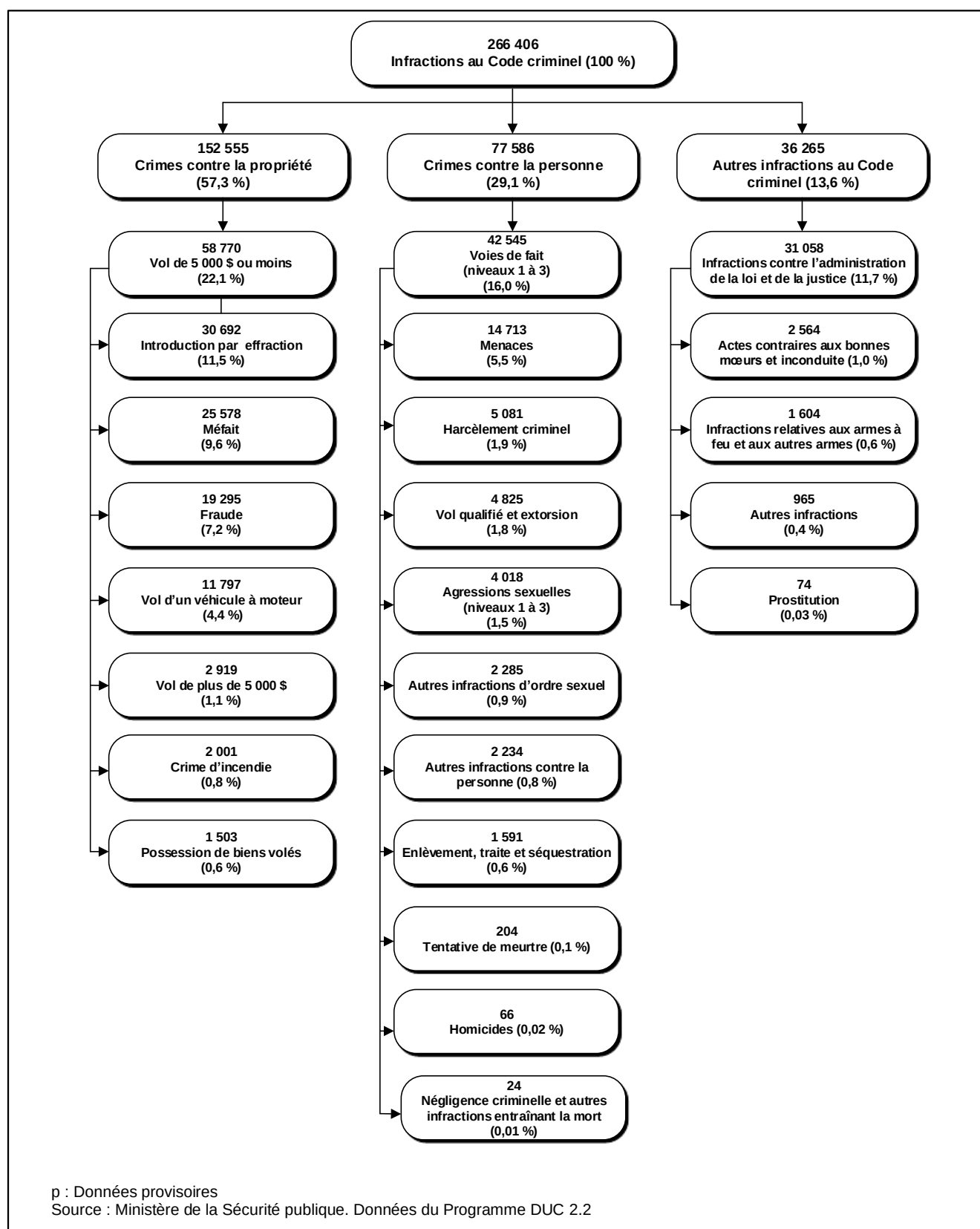
p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

En 2016, les infractions contre la propriété continuent de représenter les crimes les plus fréquemment enregistrés par les corps de police de la province, formant près des deux tiers (57,3 %) des infractions consignées annuellement. Dans une moindre mesure, les infractions contre la personne représentent près de trois infractions criminelles sur 10 (29,1 %) et les autres infractions au Code criminel, plus d'une sur 10 (13,6 %) (encadré 2).

Lorsque l'on fait abstraction des grandes catégories et que l'on s'intéresse directement aux infractions, on constate tout de même la grande dominance des infractions contre la propriété. En fait, un peu plus d'une infraction sur cinq déclarée par les corps de police en 2016 est un vol de 5 000 \$ ou moins (22,1 %). Les introductions par effraction et les méfaits suivent avec respectivement 11,5 % et 9,6 % de la criminalité commise au cours de la dernière année. Parmi les autres infractions nombreuses, signalons les voies de fait (16,0 %) et les infractions contre l'administration de la loi et de la justice (11,7 %), qui représentent chacune plus d'une infraction criminelle sur 10.

Encadré 2 Répartition des infractions au Code criminel, Québec, 2016p



Comme c'est démontré au tableau 1, la diminution marquée des infractions contre la propriété est la composante qui a eu le plus d'incidences sur la décroissance du taux de criminalité au Québec, car elle représente 57,3 % de toutes les infractions au Code criminel (encadré 2). Au cours des cinq dernières années, le nombre de crimes contre la propriété a baissé de 32,2 % avec une réduction de 72 578 infractions. Le recul de ce type d'infractions est d'autant plus perceptible lorsque l'on considère la dernière décennie avec un décroissement de 43,5 % (-117 280 infractions).

La baisse notable du volume d'infractions déclarées s'est reflétée sur le taux d'infractions contre la propriété avec la variation la plus importante des trois grandes catégories d'infractions au Code criminel, soit 47,8 % de moins en 2016 (1 832,3) qu'en 2007 (3 510,7). À ce propos, on enregistre une diminution annuelle moyenne de 6,9 % pour ce type d'infractions. Parallèlement, le taux global de criminalité a poursuivi sa tendance à la baisse avec une diminution annuelle moyenne de 5,0 % depuis les 10 dernières années.

Tableau 1 Évolution du nombre et du taux des principales catégories d'infractions, Québec, 2007, 2011, 2015a et 2016p

Principales catégories d'infractions	2007	2011	2015a	2016p	Variation 2015a/2016p (%)	Variation 2011/2016p (%)	Variation 2007/2016p (%)	Variation annuelle moyenne (2007/2016p) (%)
Nombre								
Infractions contre la personne	81 599	81 237	76 264	77 586	1,7	-4,5	-4,9	-0,5
Infractions contre la propriété	269 835	225 133	163 890	152 555	-6,9	-32,2	-43,5	-6,1
Autres infractions au Code criminel	39 376	41 849	34 026	36 265	6,6	-13,3	-7,9	-0,6
Ensemble du Québec	390 810	348 219	274 180	266 406	-2,8	-23,5	-31,8	-4,1
Taux								
Infractions contre la personne	1 061,7	1 018,3	923,4	931,8	0,9	-8,5	-12,2	-1,4
Infractions contre la propriété	3 510,7	2 821,9	1 984,3	1 832,3	-7,7	-35,1	-47,8	-6,9
Autres infractions au Code criminel	512,3	524,6	412,0	435,6	5,7	-17,0	-15,0	-1,5
Ensemble du Québec	5 084,7	4 364,7	3 319,6	3 199,7	-3,6	-26,7	-37,1	-5,0

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

1.3 L'Indice de gravité de la criminalité (IGC)

L'Indice de gravité de la criminalité (IGC), mis en place en 2009 par Statistique Canada¹¹, comprend trois mesures différentes, soit une pour la criminalité globale, une pour les crimes violents et une pour les crimes sans violence.

Encadré 3 Définition de l'Indice de gravité de la criminalité

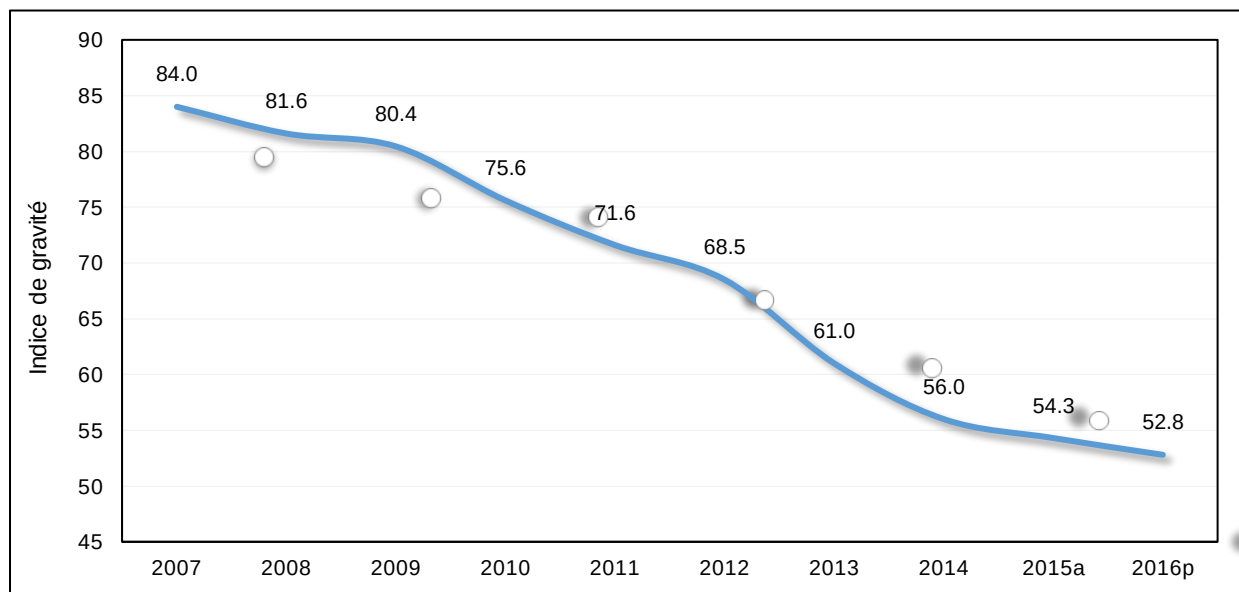
L'**Indice de gravité de la criminalité** est une mesure complémentaire au taux de criminalité qui permet d'examiner les variations annuelles de la criminalité sous l'angle de la gravité des crimes déclarés. Par l'attribution d'un poids de gravité à chaque type d'infraction, l'indice prend en compte tant le volume des crimes enregistrés que leur gravité*. Les poids sont déterminés à partir du taux d'incarcération multiplié par la durée moyenne des peines d'emprisonnement, en jours, qui ont été imposées par les tribunaux.

Cette particularité permet de réduire l'effet des infractions fréquentes et moins graves qui ont une forte incidence sur le taux de criminalité traditionnel. De plus, contrairement au taux de criminalité, l'IGC inclut toutes les infractions au Code criminel (y compris celles relatives à la conduite de véhicules) ainsi que les infractions aux autres lois fédérales, notamment celles qui concernent les drogues et les stupéfiants.

* WALLACE, M., TURNER, J., MATARAZZO, A. et BABYAK, C. (2009). *La mesure de la criminalité : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.pdf> (Page consultée le 6 décembre 2017).

Tout comme le taux de criminalité, la gravité des crimes commis au Québec s'est atténuée de 2007 à 2016. Avec une diminution annuelle moyenne de 4,9 %, l'Indice de gravité de la criminalité s'est amoindri de 37,1 %, passant de 84,0 à 52,8 points (graphique 5).

Graphique 5 Évolution de l'Indice de gravité de la criminalité, Québec, 2007 à 2016p

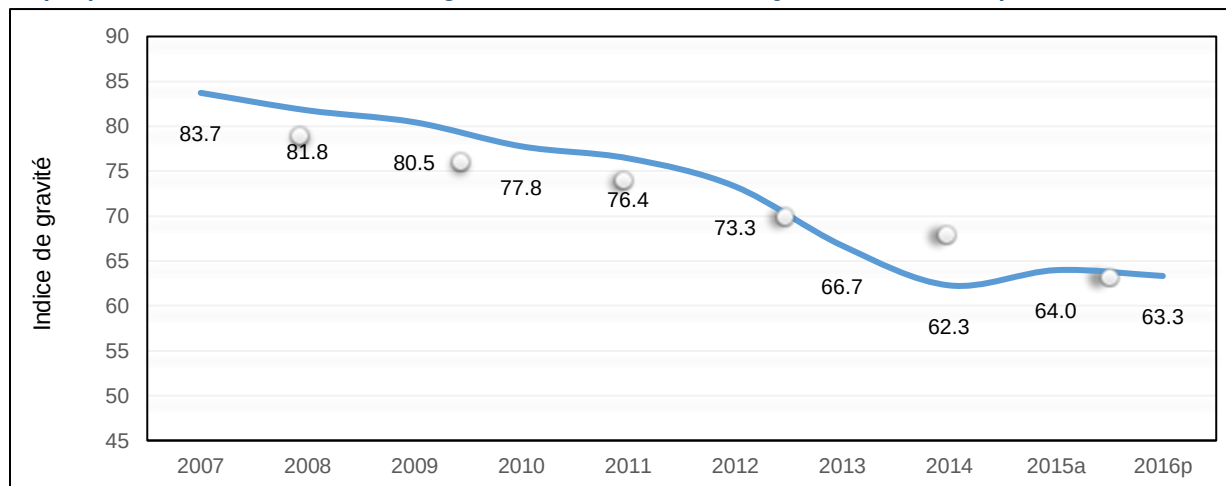


a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

11. L'IGC présenté dans ce rapport a été produit avec les données du ministère de la Sécurité publique.

En constante diminution depuis 2007, l'Indice de gravité des crimes violents a connu une seule hausse, et ce, en 2015 (64,0), pour revenir à un niveau moindre en 2016 (63,3), soit une diminution de 1,1 % (graphique 6). Cette diminution est notée malgré une légère augmentation du nombre de crimes contre la personne enregistrée en 2016, passant de 76 264 en 2015 à 77 586 en 2016 (tableau 1).

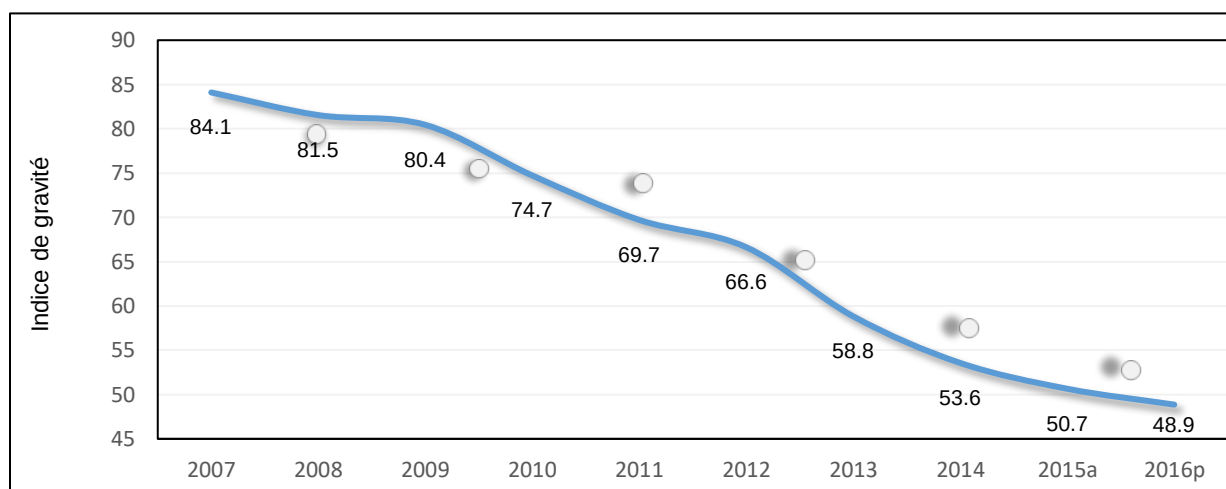
Graphique 6 Évolution de l'Indice de gravité des crimes violents, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Pour sa part, l'Indice de gravité des crimes sans violence, soit les infractions contre la propriété, a connu une baisse marquée de 41,8% depuis 2007 (graphique 7). Les introductions par effraction et les vols comptent parmi les infractions contre la propriété qui ont le plus contribué à cette baisse. Puisque les crimes sans violence sont la principale composante de l'Indice de gravité de la criminalité, la diminution de leur nombre pourrait expliquer dans une large mesure la baisse de cet indice depuis 2007.

Graphique 7 Évolution de l'Indice de gravité des crimes sans violence, Québec, 2007 à 2016p

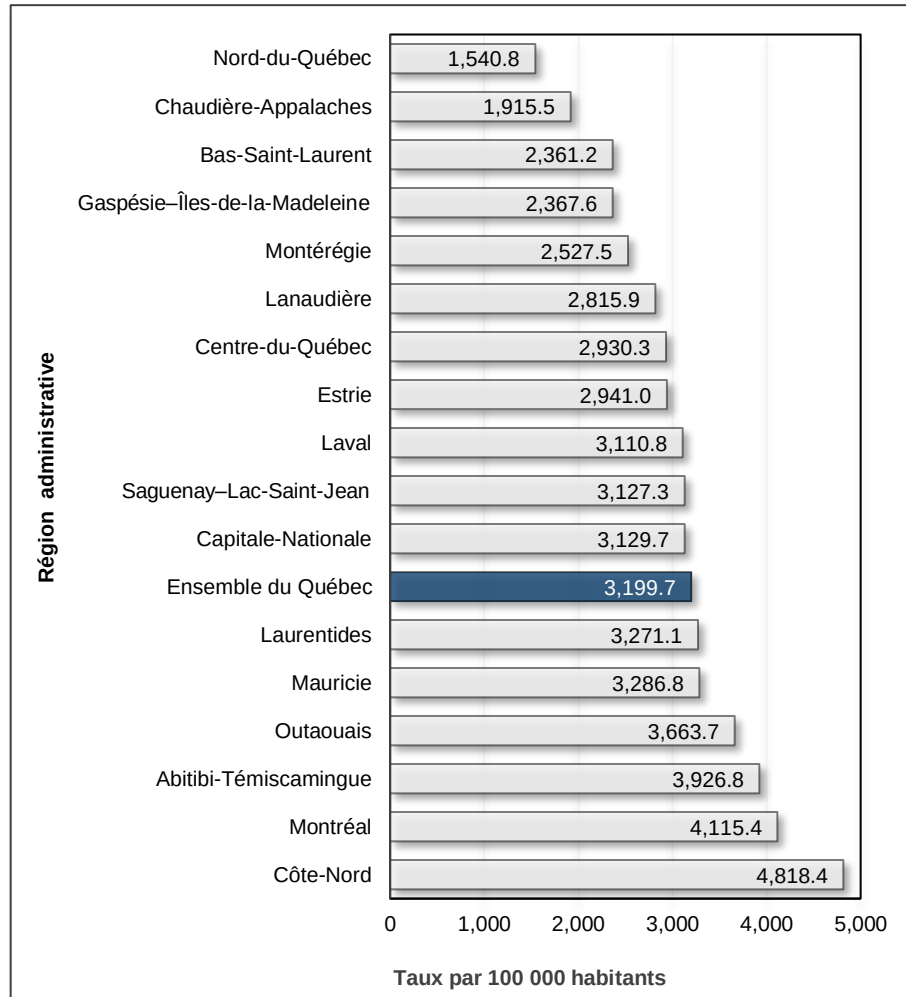


a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

1.4 Le portrait régional de la criminalité

En 2016, six régions administratives présentent des taux de criminalité supérieurs à celui de l'ensemble du Québec, soit plus de 3 199,7 infractions par 100 000 habitants. Dans l'ordre, on trouve celles de la Côte-Nord (4 818,4), de Montréal (4 115,4), de l'Abitibi-Témiscamingue (3 926,8), de l'Outaouais (3 663,7), de la Mauricie (3 286,8) et des Laurentides (3 271,1). Inversement, les régions du Nord-du-Québec (1 540,8), de Chaudière-Appalaches (1 915,5), de Bas-Saint-Laurent (2 361,2), de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2 367,6), de Montérégie (2 527,5) et de Lanaudière (2 815,9) affichent les plus faibles taux de criminalité pour l'ensemble du Québec (graphique 8).

Graphique 8 Taux régionaux de criminalité, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Le portrait régional des taux de criminalité a peu changé de 2015 à 2016 (tableau 2). En effet, les régions dont les taux de criminalité sont les plus faibles demeurent les mêmes en 2016, et ce, en plus d'enregistrer de faibles variations. Toutefois, la baisse du taux de criminalité observée au cours de la dernière année se reflète dans la majorité des régions administratives du Québec. Les régions administratives du Centre-du-Québec (-8,6 %), de Montréal (-5,9 %), de Lanaudière (-4,7 %), de la Montérégie (-4,7), de Laval (-4,6) et du Nord-du-Québec (-4,1 %) ont le plus contribué à cette diminution de la criminalité. Quant aux augmentations les plus importantes, elles ont été enregistrées dans les régions de la Côte-Nord (+4,3 %), du Bas-Saint-Laurent (+3,2 %) et de l'Estrie (+1,2 %).

Tableau 2 Nombre et taux d'infractions au Code criminel selon la région administrative, 2015a et 2016p

Région administrative	Nombre		Différence	Variation du nombre	Taux		Variation du taux
	2015a	2016p	2015a/2016p (nombre)	2015a/2016p (%)	2015a	2016p	2015a/2016p (%)
Bas-Saint-Laurent	4 579	4 722	143	3,1	2 288,1	2 361,2	3,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 643	8 670	27	0,3	3 112,2	3 127,3	0,5
Capitale-Nationale	23 565	23 093	-472	-2,0	3 214,8	3 129,7	-2,6
Mauricie	9 165	8 815	-350	-3,8	3 424,0	3 286,8	-4,0
Estrie	9 345	9 529	184	2,0	2 907,0	2 941,0	1,2
Montréal	87 056	82 894	-4 162	-4,8	4 373,3	4 115,4	-5,9
Outaouais	14 423	14 257	-166	-1,2	3 744,1	3 663,7	-2,1
Abitibi-Témiscamingue	5 915	5 811	-104	-1,8	3 996,0	3 926,8	-1,7
Côte-Nord	4 333	4 459	126	2,9	4 620,0	4 818,4	4,3
Nord-du-Québec	719	695	-24	-3,3	1 606,2	1 540,8	-4,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 248	2 173	-75	-3,3	2 434,7	2 367,6	-2,8
Chaudière-Appalaches	8 175	8 138	-37	-0,5	1 934,7	1 915,5	-1,0
Laval	13 868	13 358	-510	-3,7	3 259,4	3 110,8	-4,6
Lanaudière	14 711	14 140	-571	-3,9	2 955,9	2 815,9	-4,7
Laurentides	19 278	19 682	404	2,1	3 244,6	3 271,1	0,8
Montérégie	40 388	38 826	-1 562	-3,9	2 652,6	2 527,5	-4,7
Centre-du-Québec	7 769	7 144	-625	-8,0	3 207,1	2 930,3	-8,6
Ensemble du Québec	274 180	266 406	-7 774	-2,8	3 319,6	3 199,7	-3,6

a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

CHAPITRE 2

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CATÉGORIES D'INFRACTIONS

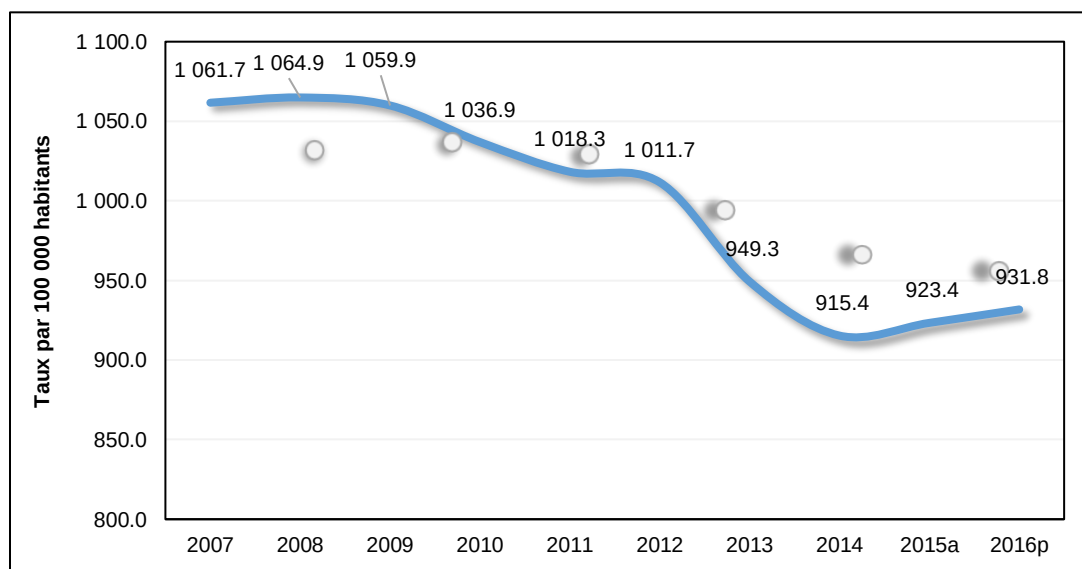
Le chapitre 2 présente les tendances de la criminalité sur une période de 10 ans pour les principales catégories d'infractions au Code criminel, soit les infractions contre la personne, les infractions contre la propriété et la catégorie des autres infractions. Également, ce chapitre fait état des principales tendances, des variations annuelles, de la répartition des infractions criminelles et dresse un portrait régional pour chacune de ces principales catégories.

2.1 Les infractions contre la personne

2.1.1 La tendance à la hausse des deux dernières années se poursuit

Après six années consécutives de baisses de 2008 à 2014, le taux d'infractions contre la personne enregistre une hausse pour une deuxième année consécutive en 2016 (graphique 9). La recrudescence des voies de fait, des agressions sexuelles, des autres infractions d'ordre sexuel et du harcèlement criminel durant cette période peut expliquer cet accroissement observé pour cette principale catégorie d'infractions au cours des deux dernières années (tableau 3).

Graphique 9 Évolution du taux d'infractions contre la personne, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Bien que les infractions contre la personne affichent une hausse de leur taux au cours des deux dernières années, on observe que la catégorie d'infractions des autres infractions d'ordre sexuel n'a cessé d'augmenter depuis 2007 avec une augmentation moyenne annuelle de 9,3 %. Quant aux variations significatives du nombre d'infractions, la catégorie incluant le vol qualifié et l'extorsion enregistre une diminution de 37,9 % de 2007 (7 772) à 2016 (4 825). À cela s'ajoute le nombre de menaces qui a baissé de 14,0 % depuis les 10 dernières années (17 104 en 2007 comparativement à 14 713 en 2016) (tableau 3).

Tableau 3 Nombre et taux d'infractions selon la catégorie d'infractions contre la personne, Québec, 2007 et 2016p

Catégorie d'infractions contre la personne	Nombre		Différence 2007/2016p (nombre)	Variation du nombre 2007/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2007/2016p (%)	Variation annuelle moyenne du taux (2007/2016p) (%)
	2007	2016p			2007	2016p		
Homicide	90	66	-24	-26,7	1,2	0,8	-32,3	-3,0
Négligence criminelle	25	24	-1	-4,0	0,3	0,3	-11,4	13,8
Tentative de meurtre	225	204	-21	-9,3	2,9	2,5	-16,3	-0,1
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	43 825	42 545	-1 280	-2,9	570,2	511,0	-10,4	-1,2
Agressions sexuelles (niveaux 1 à 3)	4 092	4 018	-74	-1,8	53,2	48,3	-9,4	-0,9
Autres infractions d'ordre sexuel	961	2 285	1 324	137,8	12,5	27,4	119,5	9,3
Enlèvement, traite et séquestration	1 355	1 591	236	17,4	17,6	19,1	8,4	1,3
Vol qualifié et extorsion	7 772	4 825	-2 947	-37,9	101,1	58,0	-42,7	-5,9
Harcèlement criminel	4 305	5 081	776	18,0	56,0	61,0	9,0	1,1
Menaces	17 104	14 713	-2 391	-14,0	222,5	176,7	-20,6	-2,5
Autres	1 845	2 234	389	21,1	24,0	26,8	11,8	2,0
Total	81 599	77 586	-4 013	-4,9	1 061,7	931,8	-12,2	-1,4

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

2.1.2 Les variations annuelles des infractions contre la personne

En 2016, 77 586 infractions contre la personne ont été enregistrées au Québec, soit 1,7 % de plus qu'en 2015 (76 264). Il en va de même pour le taux, qui a subi une légère hausse de 0,9 % entre 2015 (923,4) et 2016 (931,8) (tableau 4). Parmi les hausses les plus importantes, le taux des autres infractions d'ordre sexuel est passé de 23,9 en 2015 à 27,4 en 2016, soit une augmentation de 14,9 %. À l'inverse, le taux d'homicide présente une baisse considérable avec une réduction de 17,1 %, passant de 1,0 en 2015 à 0,8 en 2016.

Tableau 4 Nombre et taux d'infractions selon la catégorie d'infractions contre la personne, Québec, 2015a et 2016p

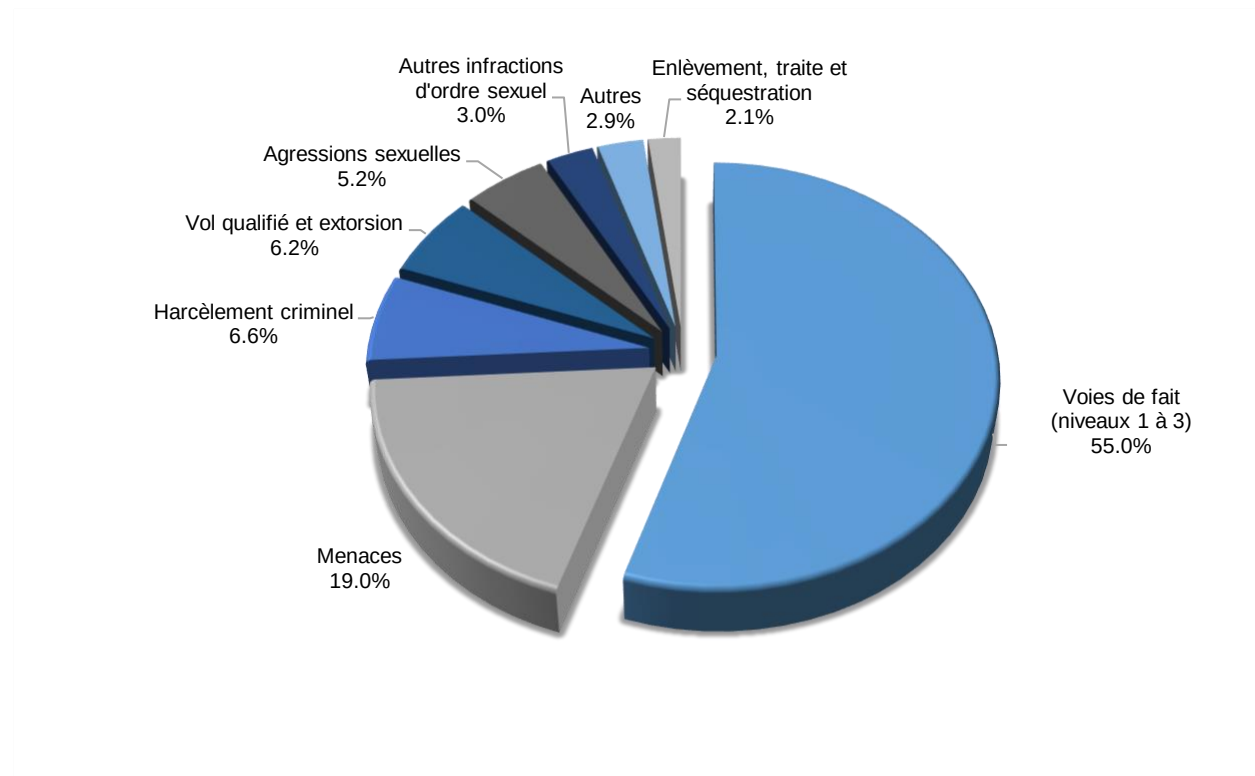
Catégorie d'infractions contre la personne	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Homicide	79	66	-13	-16,5	1,0	0,8	-17,1
Négligence criminelle	17	24	7	41,2	0,2	0,3	40,0
Tentative de meurtre	229	204	-25	-10,9	2,8	2,5	-11,6
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	41 514	42 545	1 031	2,5	502,6	511,0	1,7
Agressions sexuelles (niveaux 1 à 3)	3 732	4 018	286	7,7	45,2	48,3	6,8
Autres infractions d'ordre sexuel	1 973	2 285	312	15,8	23,9	27,4	14,9
Enlèvement, traite et séquestration	1 411	1 591	180	12,8	17,1	19,1	11,9
Vol qualifié et extorsion	5 210	4 825	-385	-7,4	63,1	58,0	-8,1
Harcèlement criminel	4 816	5 081	265	5,5	58,3	61,0	4,7
Menaces	15 043	14 713	-330	-2,2	182,1	176,7	-3,0
Autres	2 240	2 234	-6	-0,3	27,1	26,8	-1,1
Total	76 264	77 586	1 322	1,7	923,4	931,8	0,9

a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

2.1.3 La répartition des infractions contre la personne

Enfin, en ce qui a trait à la répartition des infractions contre la personne en 2016, les voies de fait représentent plus de la moitié (55,0 %) de l'ensemble des crimes de cette grande catégorie d'infractions au Code criminel. Les menaces viennent au deuxième rang, car elles constituent 19,0 % des infractions contre la personne (graphique 10).

Graphique 10 Répartition (en %) des infractions contre la personne*, Québec, 2016p



* Les infractions concernant les homicides et la négligence criminelle ne sont pas présentées dans le Graphique 10, car elles constituent moins de 1 % du total des infractions contre la personne.

p : Données provisoires

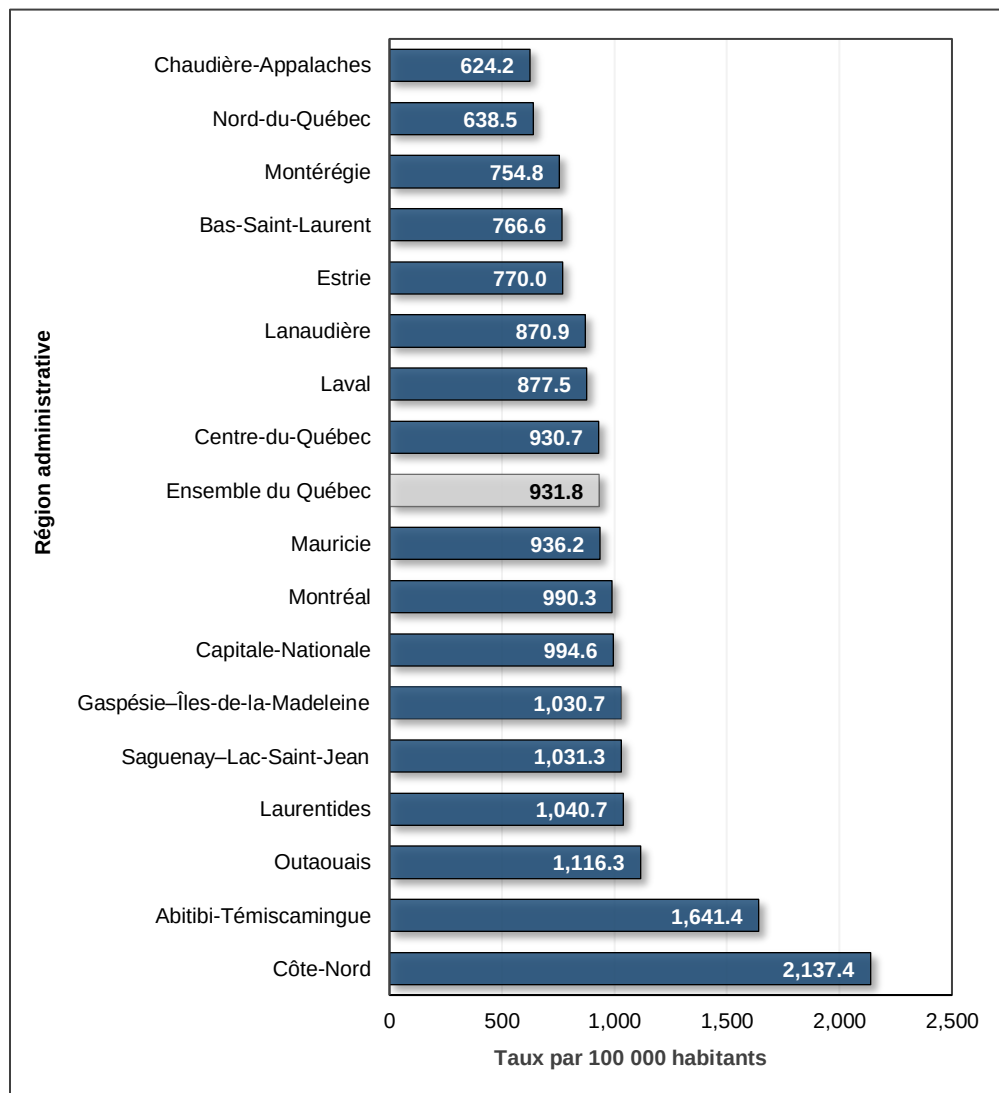
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

2.1.4 Le portrait régional des infractions contre la personne

En 2016, neuf régions administratives, soit une de moins qu'en 2015, ont enregistré un taux d'infractions contre la personne plus élevé que la moyenne provinciale (931,8). La région de la Côte-Nord se classe en tête encore cette année (2 137,4) avec un taux de loin supérieur au taux moyen pour l'ensemble du Québec. Elle est suivie par les deux mêmes régions qu'en 2015, soit l'Abitibi-Témiscamingue (1 641,4) et l'Outaouais (1 116,3) (graphique 11).

La région la moins touchée par les crimes contre la personne en 2016 est la même qu'en 2015, soit Chaudière-Appalaches (624,2). Elle est suivie par le Nord-du-Québec (638,5). Le portrait régional relativement stable a donc peu évolué au cours de la dernière année (tableau 5).

Graphique 11 Taux régionaux d'infractions contre la personne, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 5 Nombre et taux régionaux d'infractions contre la personne, Québec, 2015a et 2016p

Région administrative	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Bas-Saint-Laurent	1 458	1 533	75	5,1	728,6	766,6	5,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 778	2 859	81	2,9	1 000,3	1 031,3	3,1
Capitale-Nationale	7 195	7 339	144	2,0	981,6	994,6	1,3
Mauricie	2 660	2 511	-149	-5,6	993,8	936,2	-5,8
Estrie	2 257	2 495	238	10,5	702,1	770,0	9,7
Montréal	19 697	19 946	249	1,3	989,5	990,3	0,1
Outaouais	4 378	4 344	-34	-0,8	1 136,5	1 116,3	-1,8
Abitibi-Témiscamingue	2 295	2 429	134	5,8	1 550,4	1 641,4	5,9
Côte-Nord	1 894	1 978	84	4,4	2 019,5	2 137,4	5,8
Nord-du-Québec	272	288	16	5,9	607,6	638,5	5,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 007	946	-61	-6,1	1 090,6	1 030,7	-5,5
Chaudière-Appalaches	2 602	2 652	50	1,9	615,8	624,2	1,4
Laval	3 870	3 768	-102	-2,6	909,6	877,5	-3,5
Lanaudière	4 384	4 373	-11	-0,3	880,9	870,9	-1,1
Laurentides	5 883	6 262	379	6,4	990,1	1 040,7	5,1
Montréal	11 276	11 594	318	2,8	740,6	754,8	1,9
Centre-du-Québec	2 358	2 269	-89	-3,8	973,4	930,7	-4,4
Ensemble du Québec	76 264	77 586	1 322	1,7	923,4	931,8	0,9

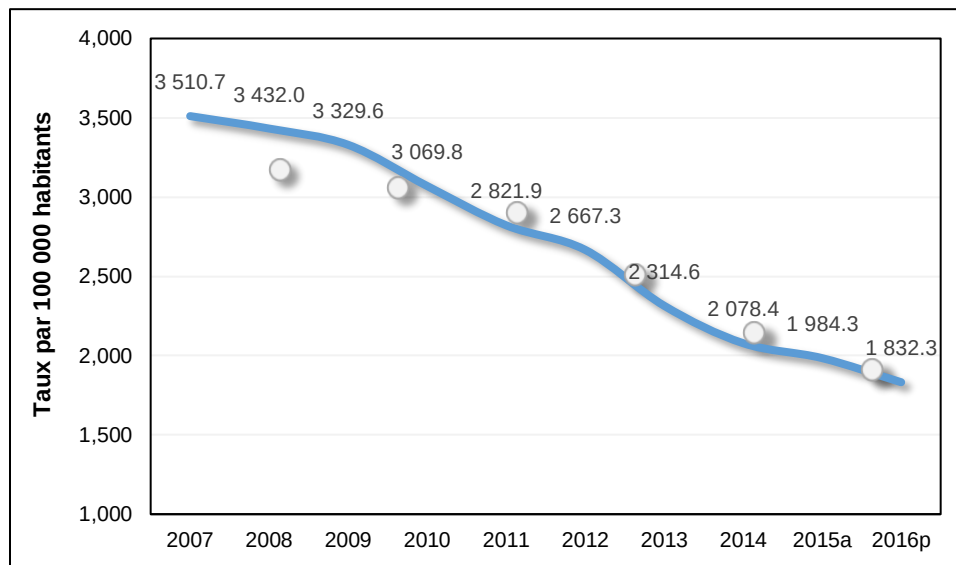
a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

2.2 Les infractions contre la propriété

2.2.1 La criminalité contre la propriété poursuit sa tendance décroissante

Le taux d'infractions contre la propriété a diminué de façon constante au cours de la période de référence. Avec une diminution annuelle moyenne de 6,9 %, la variation de ce taux d'infractions de 2007 (3 510,7) à 2016 (1 832,3) présente un recul de 47,8 % (graphique 12).

Graphique 12 Évolution du taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Lorsque l'on considère le volume des différentes catégories d'infractions, le vol de 5 000 \$ ou moins, qui est l'infraction au Code criminel la plus commise (22,1 %), comme nous l'avons constaté à l'encadré 2 (p.17), a subi une baisse de 42,3 % avec 43 016 infractions de moins en 2016 (58 770) qu'en 2007 (101 786). Notons qu'une baisse annuelle moyenne de 6,7 % du taux est enregistrée pour ce type d'infractions. Pour ce qui est des introductions par effraction, leur nombre a considérablement diminué avec une baisse de 48,6 %, ce qui représente 29 055 infractions de moins en 2016 (30 692) qu'en 2007 (59 747). Il en va de même pour les vols de véhicule à moteur qui ont chuté de 67,6 % : en 2007, on en enregistrait 36 398, tandis qu'on en dénombrait 11 797 en 2016.

À l'opposé, les fraudes ont augmenté de 27,0 % (+4 097 infractions) par rapport à 2007. La déclaration de ce type d'infractions est la seule à avoir subi une hausse parmi les infractions contre la propriété au cours de la période de référence. À ce sujet, on note également une hausse annuelle moyenne du taux de fraude de l'ordre de 2,0 % (tableau 6).

Tableau 6 Nombre et taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2007 et 2016p

Catégorie d'infractions contre la propriété	Nombre		Différence 2007/2016p (nombre)	Variation du nombre 2007/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2007/2016p (%)	Variation annuelle moyenne du taux (2007/2016p) (%)
	2007	2016p			2007	2016p		
Crime d'incendie	3 307	2 001	-1 306	-39,5	43,0	24,0	-44,1	-5,5
Introduction par effraction	59 747	30 692	-29 055	-48,6	777,3	368,6	-52,6	-7,8
Vol de véhicules à moteur	36 398	11 797	-24 601	-67,6	473,6	141,7	-70,1	-12,5
Vol de plus de 5 000 \$	4 554	2 919	-1 635	-35,9	59,3	35,1	-40,8	-5,5
Vol de 5 000 \$ ou moins	101 786	58 770	-43 016	-42,3	1324,3	705,9	-46,7	-6,7
Possession de biens volés	3 086	1 503	-1 583	-51,3	40,2	18,1	-55,0	-7,9
Fraude	15 198	19 295	4 097	27,0	197,7	231,7	17,2	2,0
Méfait	45 759	25 578	-20 181	-44,1	595,4	307,2	-48,4	-6,9
Total	269 835	152 555	-117 280	-43,5	3 510,7	1 832,3	-47,8	-6,9

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

2.2.2 Les variations annuelles des infractions contre la propriété

La diminution des vols de 5 000 \$ ou moins (-6 591) et des méfaits (-3 533) en 2016 n'est pas due uniquement à une baisse réelle de ce type d'infractions. En effet, à la suite de modifications au Code criminel en 2015, ce type d'infractions est devenu moins grave que certaines infractions contre l'administration de la loi et de la justice, notamment la violation d'une ordonnance d'interdiction et la violation d'une ordonnance de probation¹².

Cette modification législative a eu des répercussions sur le dénombrement des infractions contre la propriété au Programme DUC en 2016, année où ce changement est entré en vigueur. En effet, conformément aux règles de déclaration, seule l'infraction la plus grave d'une affaire est comptabilisée lors de la production des statistiques officielles. Ainsi, dans les affaires où l'on trouvait un méfait et une violation d'une ordonnance d'interdiction, c'est cette dernière qui était comptabilisée en 2016 comme l'infraction la plus grave alors qu'elle passait au deuxième rang en 2015 avant l'application du changement législatif.

Enfin, le tableau 7 illustre bien la confirmation de la tendance à la hausse pour les affaires de fraude dans la province. Parmi les infractions contre la propriété, la fraude est le seul type d'infractions à avoir augmenté en 2016 par rapport à 2015 (+2 397), ce qui représente une augmentation de 14,2 %.

Tableau 7 Nombre et taux d'infractions contre la propriété, Québec, 2015a et 2016p

Catégorie d'infractions contre la propriété	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Crime d'incendie	2 188	2 001	-187	-8,5	26,5	24,0	-9,3
Introduction par effraction	32 286	30 692	-1 594	-4,9	390,9	368,6	-5,7
Vol de véhicules à moteur	12 952	11 797	-1 155	-8,9	156,8	141,7	-9,6
Vol de plus de 5 000 \$	3 288	2 919	-369	-11,2	39,8	35,1	-11,9
Vol de 5 000 \$ ou moins	65 361	58 770	-6 591	-10,1	791,3	705,9	-10,8
Possession de biens volés	1 806	1 503	-303	-16,8	21,9	18,1	-17,4
Fraude	16 898	19 295	2 397	14,2	204,6	231,7	13,3
Méfait	29 111	25 578	-3 533	-12,1	352,5	307,2	-12,8
Total	163 890	152 555	-11 335	-6,9	1 984,3	1 832,3	-7,7

a : Données actualisées p : Données provisoires

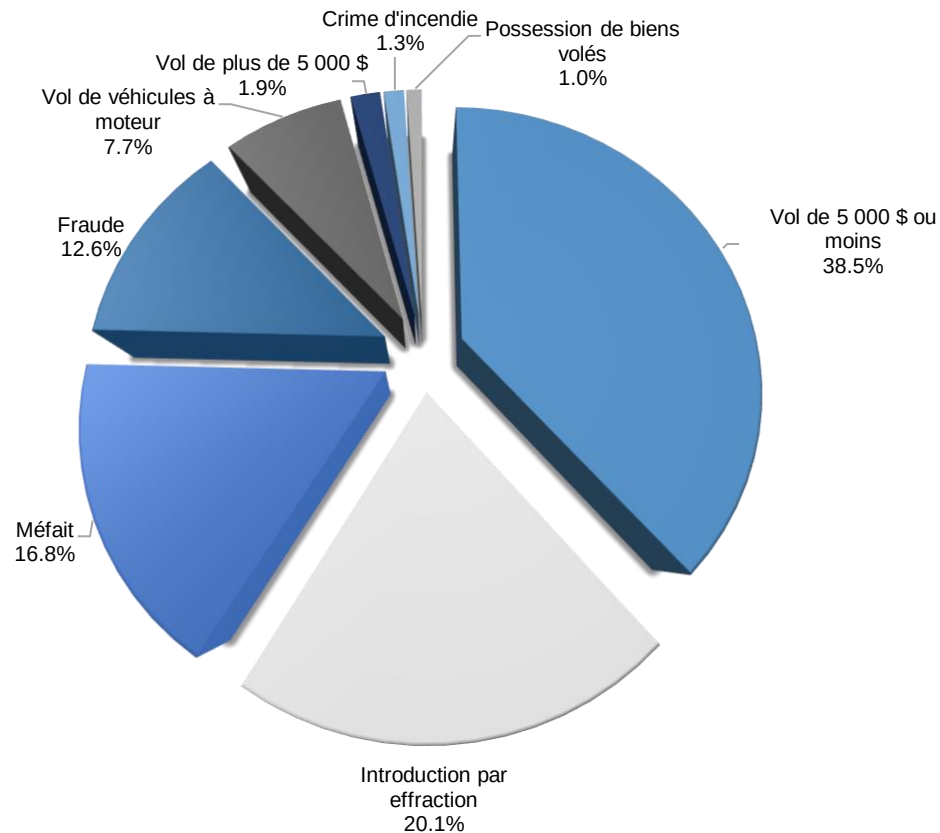
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

12. La violation d'une ordonnance d'interdiction ou d'une ordonnance de probation sont des infractions contre l'administration de la loi et de la justice et font partie de la catégorie des autres infractions au Code criminel.

2.2.3 La répartition des infractions contre la propriété

Sur le plan de la répartition des infractions contre la propriété en 2016, les vols de 5 000 \$ ou moins représentent 38,5 % de l'ensemble des crimes. Les introductions par effraction occupent le deuxième rang et constituent le cinquième (20,1 %) des infractions contre la propriété. Les méfaits et les fraudes suivent avec 16,8 % et 12,6 % (graphique 13).

Graphique 13 Répartition (en %) des infractions contre la propriété, Québec, 2016p



p : Données provisoires

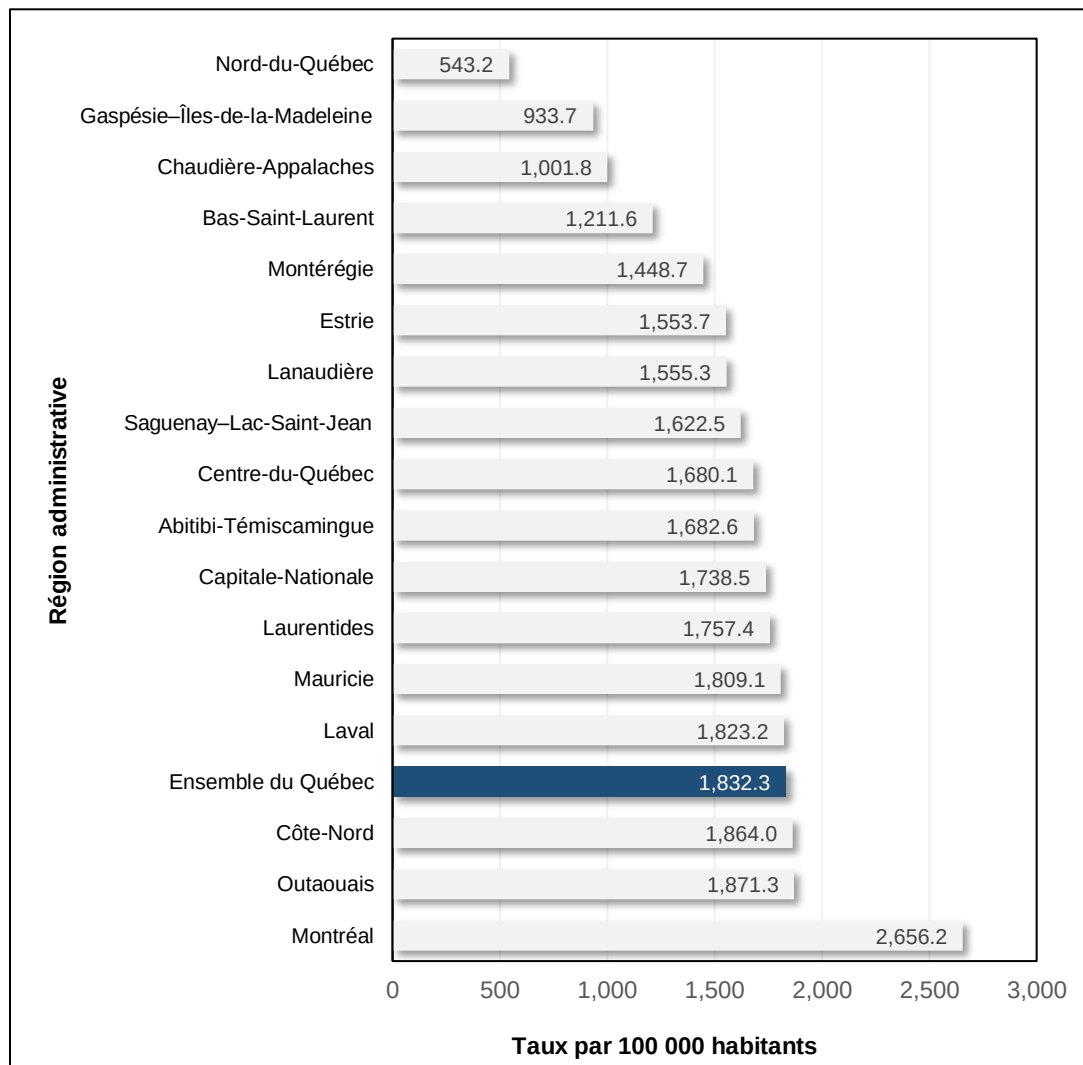
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

2.2.4 Le portrait régional des infractions contre la propriété

Sur le plan régional, trois régions présentent des taux supérieurs à celui de l'ensemble du Québec (1 832,3), soit Montréal (2 656,2), l'Outaouais (1 871,3) et la Côte-Nord (1 864,0) en 2016 (graphique 14). Pour ce qui est de la région de Montréal, son fort taux d'infractions contre la propriété peut s'expliquer par le volume imposant de vols de 5 000 \$ ou moins perpétrés dans cette région (23 507), soit 40,0 % de tous les vols de 5 000 \$ ou moins commis dans l'ensemble du Québec (58 770) (tableau 7).

À l'opposé, les régions du Nord-du-Québec (543,2), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (933,7), de Chaudière-Appalaches (1 001,8) et du Bas-Saint-Laurent (1 211,6) affichent les plus faibles taux d'infractions contre la propriété en 2016.

Graphique 14 Taux régionaux d'infractions contre la propriété, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

La diminution de 7,7 % du taux d'infractions contre la propriété au Québec en 2016 s'est répercutée sur l'ensemble des régions administratives. Parmi celles qui ont enregistré des baisses plus marquées de leur taux d'infractions contre la propriété, on trouve le Centre-du-Québec (-13,0 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-10,9 %) et la Montérégie (-9,2 %) (tableau 8).

Soulignons également que la région de Laval, qui avait enregistré un taux d'infractions plus élevé que celui de l'ensemble du Québec en 2015, se situe sous la moyenne provinciale en 2016 (1 832,3) avec une diminution de 8,4 % de son taux d'infractions contre la propriété (1 823,2). Bien que la région de Montréal (2 656,2) se démarque encore en 2016 par rapport aux autres régions administratives, elle a enregistré une diminution de 7,2 % de son taux d'infractions contre la propriété par rapport à l'année précédente (2 863,0).

Tableau 8 Nombre et taux régionaux d'infractions contre la propriété, Québec, 2015a et 2016p

Région administrative	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Bas-Saint-Laurent	2 556	2 423	-133	-5,2	1 277,2	1 211,6	-5,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 886	4 498	-388	-7,9	1 759,4	1 622,5	-7,8
Capitale-Nationale	13 860	12 828	-1 032	-7,4	1 890,8	1 738,5	-8,1
Mauricie	5 304	4 852	-452	-8,5	1 981,6	1 809,1	-8,7
Estrie	5 283	5 034	-249	-4,7	1 643,4	1 553,7	-5,5
Montréal	56 992	53 502	-3 490	-6,1	2 863,0	2 656,2	-7,2
Outaouais	7 531	7 282	-249	3,3	1 955,0	1 871,3	-4,3
Abitibi-Témiscamingue	2 683	2 490	-193	-7,2	1 812,5	1 682,6	-7,2
Côte-Nord	1 774	1 725	-49	-2,8	1 891,5	1 864,0	-1,5
Nord-du-Québec	246	245	-1,0	-0,4	549,5	543,2	-1,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	968	857	-111	-11,5	1 048,4	933,7	-10,9
Chaudière-Appalaches	4 580	4 256	-324	-7,1	1 083,9	1 001,8	-7,6
Laval	8 467	7 829	-638	-7,5	1 990,0	1 823,2	-8,4
Lanaudière	8 495	7 810	-685	-8,1	1 706,9	1 555,3	-8,9
Laurentides	11 290	10 574	-716	-6,3	1 900,2	1 757,4	-7,5
Montérégie	24 296	22 254	-2 042	-8,4	1 595,7	1 448,7	-9,2
Centre-du-Québec	4 679	4 096	-583	-12,5	1 931,5	1 680,1	-13,0
Ensemble du Québec	163 890	152 555	-11 335	-6,9	1 984,3	1 832,3	-7,7

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

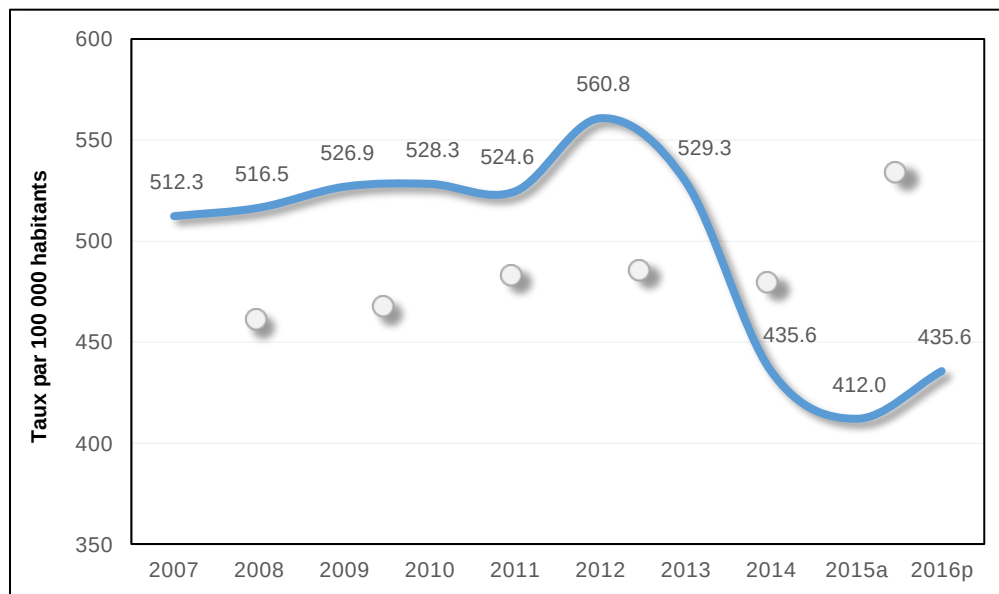
2.3 Les autres infractions au Code criminel

2.3.1 Aucune tendance précise ne se dessine pour les autres infractions au Code criminel

Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on interprète le taux des autres infractions au Code criminel¹³. En effet, les infractions regroupées sous cette grande catégorie, bien qu'elles soient distinctes, sont en majorité liées au travail policier de détection, de renseignement et d'enquête, plutôt qu'à une déclaration de la victime ou à une dénonciation. En outre, cette grande catégorie subit fréquemment des changements au fil des ans, ce qui rend, à long terme, les comparaisons plus hasardeuses.

Considérant ce qui précède, mentionnons que 36 265 autres infractions au Code criminel ont été déclarées par les corps de police en 2016, soit 13,6 % de l'ensemble des infractions enregistrées en 2016 (encadré 2, p.17). Malgré une période relativement stable de 2007 à 2011 et une légère augmentation en 2012 (560,8), le taux des autres infractions au Code criminel a connu une tendance à la baisse jusqu'en 2015 (412,0) avec un recul de 26,6 % de son taux. En dépit de la récente recrudescence du taux d'infractions en 2016, ce dernier correspond au taux enregistré en 2014, soit 435,6 infractions par 100 000 habitants (graphique 15).

Graphique 15 Évolution du taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

13. Ce sont entre autres la prostitution, le terrorisme, les armes à feu et les autres armes, les infractions contre l'administration de la loi et de la justice, les jeux et les paris, de même que les infractions contre l'ordre public.

La baisse de 15,0 % du taux des autres infractions au Code criminel au cours des dix dernières années a été influencée principalement par la diminution du nombre d'infractions liées à la prostitution (-93,7 %) (tableau 9). Cette situation peut s'expliquer par l'entrée en vigueur, en 2014, de la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation qui vise, entre autres, à mieux protéger les personnes prostituées de l'exploitation des proxénètes et à criminaliser l'achat de services sexuels. Par conséquent, plusieurs modifications au Code criminel ont été adoptées en lien avec la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle et la marchandisation des activités sexuelles.

Les infractions relatives au proxénétisme, qui étaient auparavant dans la catégorie des autres infractions au Code criminel, font maintenant partie de la catégorie des infractions contre la personne. Le portrait statistique de cette forme de criminalité sera plus complet dans les prochaines années puisque nous disposerons alors d'information concernant notamment les victimes.

Tableau 9 Nombre et taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2007 et 2016p

Les autres infractions au Code criminel	Nombre		Différence 2007/2016p (nombre)	Variation du nombre 2007/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2007/2016p (%)	Variation annuelle moyenne du taux 2007/2016p (%)
	2007	2016p			2007	2016p		
Prostitution	1 170	74	1 096	-93,7	15,2	0,9	-94,2	-25,6
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 301	1 604	-303	23,3	16,9	19,3	13,8	1,7
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	33 699	31 058	2 641	-7,8	438,4	373,0	-14,9	-1,4
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	1 517	2 564	1 047	69,0	19,7	30,8	56,0	5,3
Autres	1 689	965	724	-42,9	22,0	11,6	-47,3	-5,5
Total	39 376	36 265	3 111	-7,9	512,3	435,6	-15,0	-1,5

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

2.3.2 Les variations annuelles des autres infractions au Code criminel

En 2016, 31 058 infractions contre l'administration de la loi et de la justice ont été enregistrées, soit une hausse de 7,1 % par rapport à 2015 (28 990) (tableau 10). Cette récente augmentation des autres infractions en 2016 met un terme à la tendance à la baisse enregistrée depuis 2012. Cette recrudescence est également perceptible pour l'ensemble des provinces canadiennes. En effet, le taux d'infractions contre l'administration de la loi et de la justice enregistré au Canada a augmenté de 12 % comparativement à 2015¹⁴.

Tableau 10 Nombre et taux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2015a et 2016p

Les autres infractions au Code criminel	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Prostitution	107	74	-33	-30,8	1,3	0,9	-31,4
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 473	1 604	131	8,9	17,8	19,3	8,0
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	28 990	31 058	2 068	7,1	351,0	373,0	6,3
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	2 415	2 564	149	6,2	29,2	30,8	5,3
Autres	1 041	965	-76	-7,3	12,6	11,6	-8,0
Total	34 026	36 265	2 239	6,6	412,0	435,6	5,7

a : Données actualisées p : Données provisoires

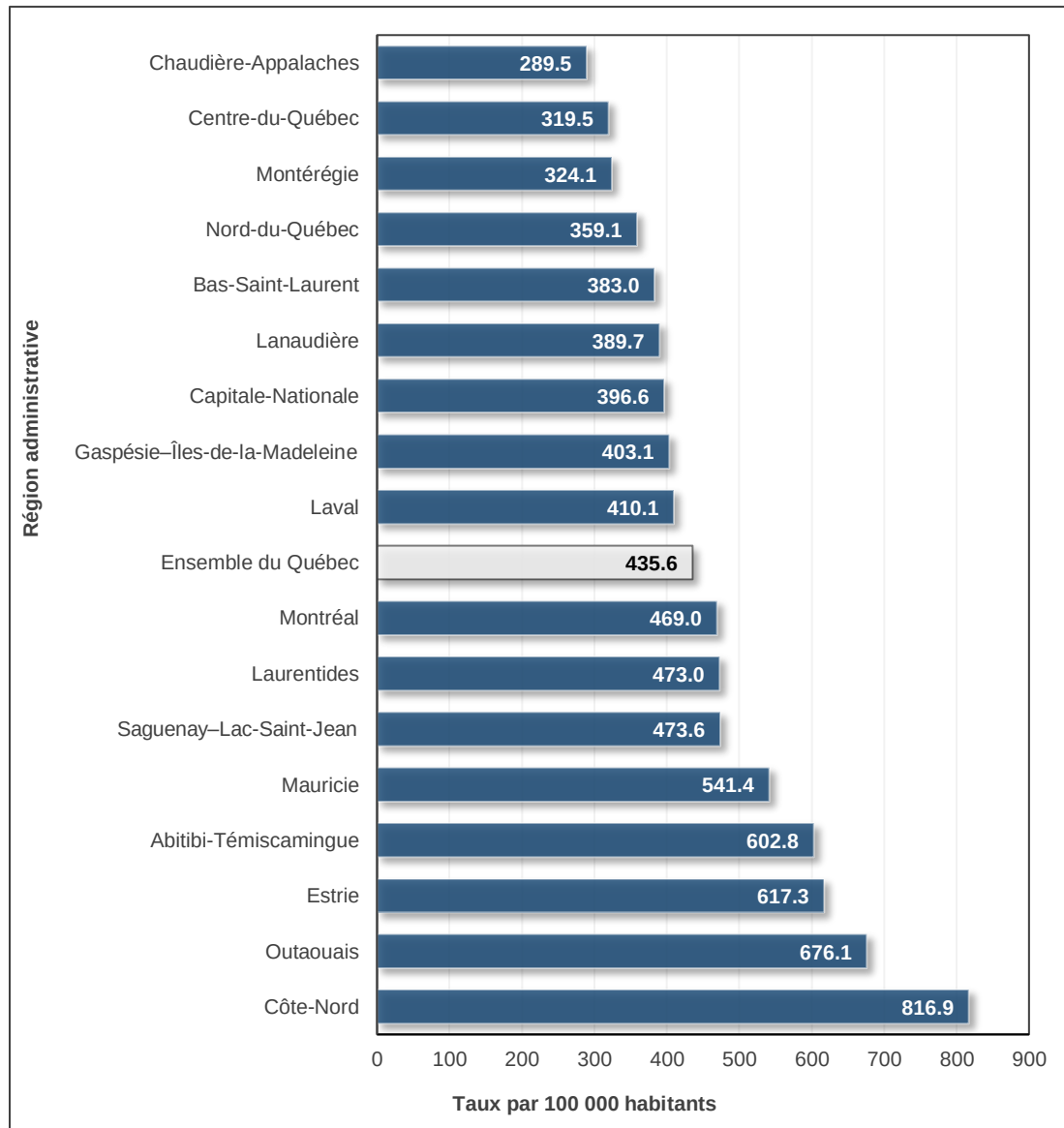
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

14. Keighley, K. (2017). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2016 [En ligne]. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2017001/article/54842-fra.pdf> (Page consultée le 6 décembre 2017).

2.3.3 Le portrait régional des autres infractions au Code criminel

Parmi les régions administratives du Québec, huit enregistrent un taux des autres infractions au Code criminel plus élevé que la moyenne provinciale (435,6). La région de la Côte-Nord est en tête de liste avec un taux de 816,9 infractions par 100 000 habitants. Elle est suivie par les régions de l'Outaouais (676,1), de l'Estrie (617,3) et de l'Abitibi-Témiscamingue (602,8). Les régions les moins touchées sont Chaudière-Appalaches (289,5), le Centre-du-Québec (319,5) et la Montérégie (324,1) (graphique 16).

Graphique 16 Taux régionaux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Presque toutes les régions du Québec ont vu augmenter leur taux des autres infractions au Code criminel en 2016. Les plus fortes hausses ont été enregistrées en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+36,3 %), au Bas-Saint-Laurent (+35,7 %) au Saguenay–Lac-Saint-Jean (+34,3 %) ainsi que dans les Laurentides (+33,5 %). À l’opposé, les régions du Nord-du-Québec (-20,0 %), de Montréal (-10,0 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (-4,8 %) sont les seules dont le taux a diminué en 2016 (tableau 11).

Tableau 11 Taux régionaux des autres infractions au Code criminel, Québec, 2015a et 2016p

Région administrative	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Bas-Saint-Laurent	565	766	201	35,6	282,3	383,0	35,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	979	1 313	334	34,1	352,5	473,6	34,3
Capitale-Nationale	2 510	2 926	416	16,6	342,4	396,6	15,8
Mauricie	1 201	1 452	251	20,9	448,7	541,4	20,7
Estrie	1 805	2 000	195	10,8	561,5	617,3	9,9
Montréal	10 367	9 446	-921	-8,9	520,8	469,0	-10,0
Outaouais	2 514	2 631	117	4,7	652,6	676,1	3,6
Abitibi-Témiscamingue	937	892	-45	-4,8	633,0	602,8	-4,8
Côte-Nord	665	756	91	13,7	709,1	816,9	15,2
Nord-du-Québec	201	162	-39	-19,4	449,0	359,1	-20,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	273	370	97	35,5	295,7	403,1	36,3
Chaudière-Appalaches	993	1 230	237	23,9	235,0	289,5	23,2
Laval	1 531	1 761	230	15,0	359,8	410,1	14,0
Lanaudière	1 832	1 957	125	6,8	368,1	389,7	5,9
Laurentides	2 105	2 846	741	35,2	354,3	473,0	33,5
Montréal	4 816	4 978	162	3,4	316,3	324,1	2,5
Centre-du-Québec	732	779	47	6,4	302,2	319,5	5,7
Ensemble du Québec	34 026	36 265	2 239	6,6	412,0	435,6	5,7

a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Étant donné que le taux de criminalité exclut les infractions relatives à la conduite de véhicules prévues au Code criminel et les infractions à d’autres lois fédérales comme les infractions relatives aux drogues et aux autres substances, ces deux catégories d’infractions n’ont pas été présentées au chapitre 2. Afin de permettre au lecteur de mieux saisir cette nuance méthodologique, les infractions relatives à la conduite de véhicules ainsi que les infractions relatives aux drogues et aux autres substances sont présentées aux chapitres 3 et 4.

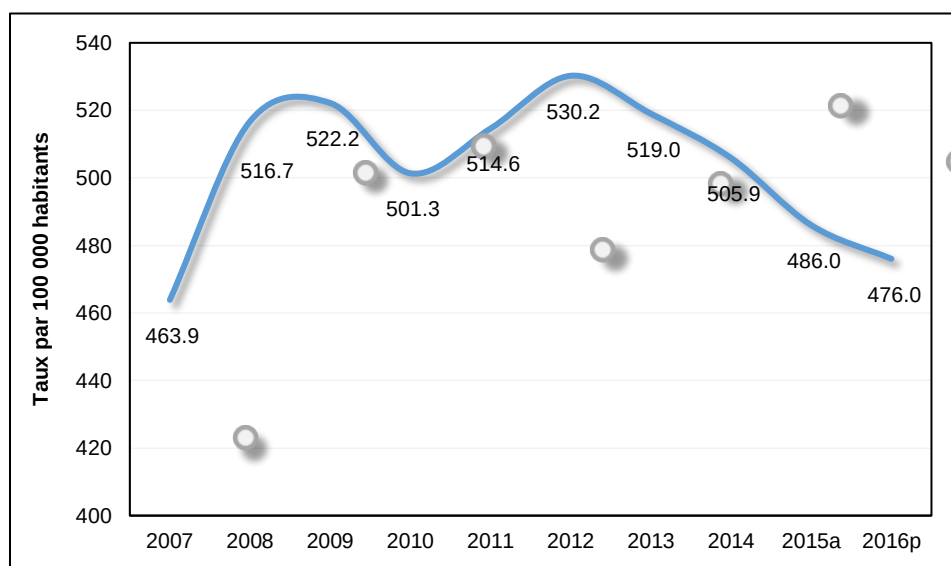
CHAPITRE 3

LES INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES

3.1 Baisse des infractions relatives à la conduite de véhicules

Depuis 2012, le taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules prolonge la décroissance de son taux avec un recul de 10,2 % de 2012 à 2016, passant de 530,2 à 476,0 infractions par 100 000 habitants. On observe également que le taux d'infractions enregistré en 2016 (476,0) se rapproche de celui consigné en 2007 (463,9) (graphique 17).

Graphique 17 Évolution du taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Globalement, au cours des 10 dernières années, les infractions relatives à la conduite d'un véhicule ont diminué, sauf en ce qui a trait au délit de fuite, qui est principalement responsable de l'augmentation de cette catégorie d'infractions en 2016. En effet, les organisations policières ont enregistré 5 773 délits de fuite de plus qu'en 2007, ce qui correspond à une hausse de 24,6 % de son taux. En revanche, le taux d'infractions liées au défaut ou au refus de fournir un échantillon a diminué au cours des 10 dernières années, passant de 7,7 en 2007 à 1,2 en 2016, soit une diminution de 84,9 % (tableau 12).

Tableau 12 Nombre et taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2007 et 2016p

Les infractions relatives au Code de la route	Nombre		Différence 2007/2016p (nombre)	Variation du nombre 2007/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2007/2016p (%)	Variation annuelle moyenne du taux 2007/2016p (%)
	2007	2016p			2007	2016p		
Conduite avec facultés affaiblies	15 387	14 653	-734	-4,8	200,2	176,0	-12,1	-1,3
Délit de fuite	16 504	22 277	5 773	35,0	214,7	267,6	24,6	2,8
Conduite dangereuse et poursuite	1 765	1 518	-247	-14,0	23,0	18,2	-20,6	-2,3
Défaut ou refus de fournir un échantillon	592	97	-495	-83,6	7,7	1,2	-84,9	-12,7
Conduite de véhicule pendant l'interdiction	1 336	1 027	-309	-23,1	17,4	12,3	-29,0	-3,6
Course de rue	0	20	20	-	0,0	0,2	-	-
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	70	43	-27	-38,6	0,9	0,5	-43,3	-4,3
Total	35 654	39 635	3 981	11,2	463,9	476,0	2,6	0,4

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

3.2 Les variations annuelles des infractions relatives à la conduite de véhicules

Les infractions relatives à la conduite de véhicules ont peu évolué (-1,3 %) en 2016 comparativement à l'année précédente. Avec un taux de 476,0 infractions au Code criminel par 100 000 habitants en 2016, le Québec se situe au-dessus du taux moyen au Canada, qui est de 342 infractions par 100 000 habitants¹⁵ (tableau 13).

Tableau 13 Nombre et taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2015a et 2016p

Les autres infractions au Code criminel	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Conduite avec facultés affaiblies	14 795	14 653	-142	-1,0	179,1	176,0	-1,8
Délit de fuite	22 514	22 277	-237	-1,1	272,6	267,6	-1,8
Conduite dangereuse et poursuite	1 505	1 518	13	0,9	18,2	18,2	0,1
Défaut ou refus de fournir un échantillon	89	97	8	9,0	1,1	1,2	8,1
Conduite de véhicule pendant l'interdiction	1 168	1 027	-141	-12,1	14,1	12,3	-12,8
Course de rue	18	20	2	11,1	0,2	0,2	10,2
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	54	43	-11	-20,4	0,7	0,5	-21,0
Total	40 143	39 635	-508	-1,3	486,0	476,0	-2,1

a : Données actualisées p : Données provisoires

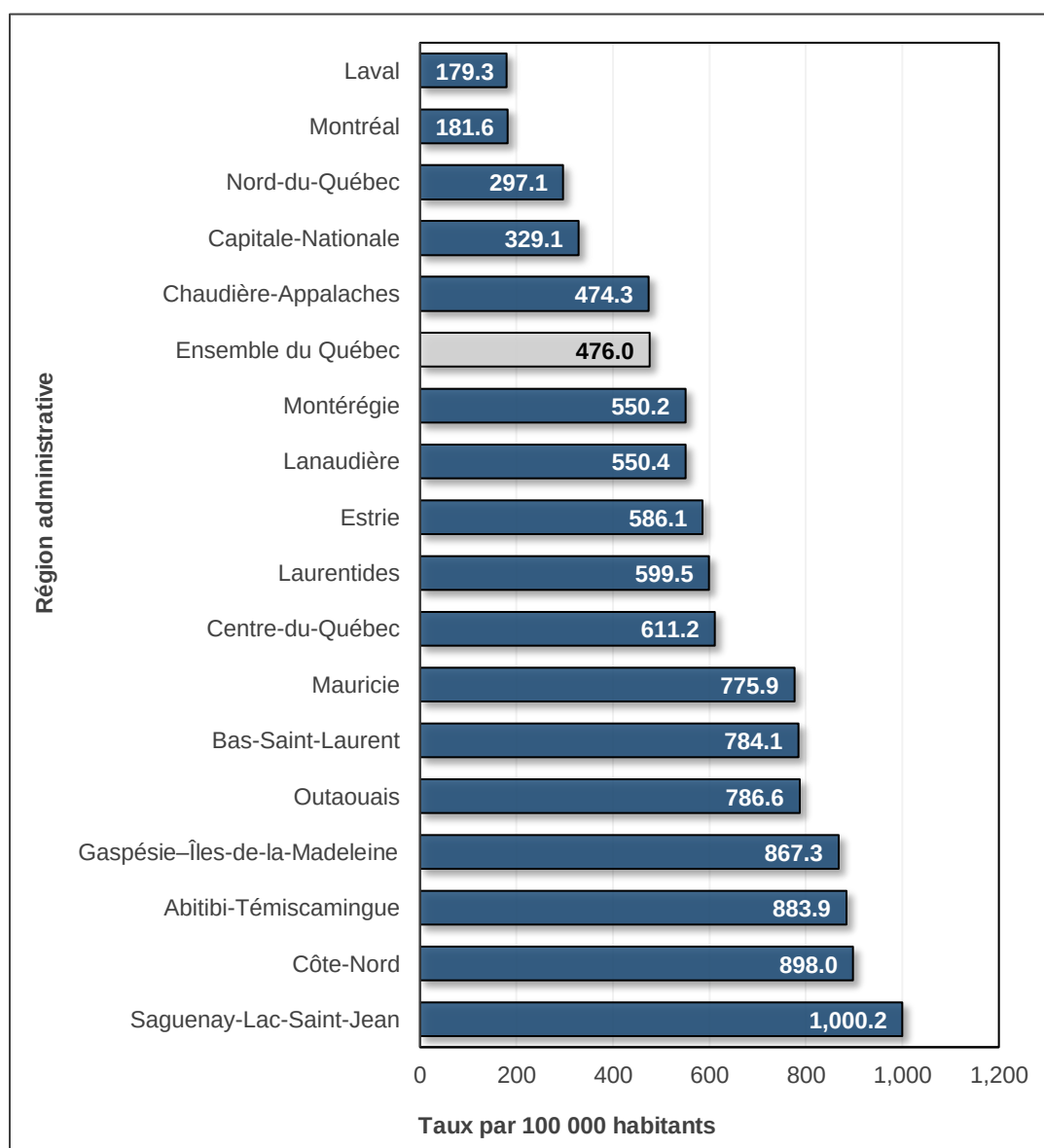
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

15. KEIGHLEY, Kathryn (2017), « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2016 », Juristat, vol. 37, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 56 p.

3.3 Le portrait régional des infractions relatives à la conduite de véhicules

Le portrait régional de 2016 est plutôt stable par rapport à celui de 2015. Néanmoins, il est important de souligner encore une fois cette année que les régions où se situent les trois plus grandes villes du Québec font bonne figure avec des taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules inférieurs à la moyenne provinciale (476,0), soit Laval (179,3), Montréal (181,6) et la Capitale-Nationale (329,1). Les plus forts taux d'infractions relatives à la conduite de véhicules ont été enregistrés dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (1 000,2), de la Côte-Nord (898,0) et de l'Abitibi-Témiscamingue (883,9) (graphique 18).

Graphique 18 Taux régionaux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Les régions du Nord-du-Québec et de Laval se démarquent avec une diminution de 26,1 % et de 11,1 % de leur taux, comparativement à celui enregistré en 2015. Bien que la région de Montréal ait enregistré une augmentation de 3,8 % de son taux en 2016 (181,6), elle maintient un taux près de trois fois moins élevé que celui de l'ensemble du Québec (476,0) (tableau 14).

Les régions de l'Outaouais et de Lanaudière ont pour leur part enregistré un accroissement de leur taux avec des augmentations respectives de 4,5 % (786,6 en 2016 comparativement à 752,6 en 2015) et de 1,3 % (550,4 en 2016 comparativement à 543,3 en 2015). Enfin, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean occupe, encore cette année, la première place des régions affichant les taux les plus élevés, soit 1 000,2 infractions par 100 000 habitants. À ce sujet, son taux d'infractions est plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble du Québec (476,0).

Tableau 14 Taux régionaux d'infractions relatives à la conduite de véhicules, Québec, 2015a et 2016p

Région administrative	Nombre		Différence	Variation du nombre	Taux		Variation du taux
	2015a	2016p	2015a/2016p (nombre)	2015a/2016p (%)	2015a	2016p	2015a/2016p (%)
Bas-Saint-Laurent	1 633	1 568	-65	-4,0	816,0	784,1	-3,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 782	2 773	-9	-0,3	1 001,8	1 000,2	-0,2
Capitale-Nationale	2 502	2 428	-74	-3,0	341,3	329,1	-3,6
Mauricie	2 158	2 081	-77	-3,6	806,2	775,9	-3,8
Estrie	1 974	1 899	-75	-3,8	614,1	586,1	-4,6
Montréal	3 482	3 658	176	5,1	174,9	181,6	3,8
Outaouais	2 899	3 061	162	5,6	752,6	786,6	4,5
Abitibi-Témiscamingue	1 421	1 308	-113	-8,0	960,0	883,9	-7,9
Côte-Nord	881	831	-50	-5,7	939,4	898,0	-4,4
Nord-du-Québec	180	134	-46	-25,6	402,1	297,1	-26,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	803	796	-7	-0,9	869,7	867,3	-0,3
Chaudière-Appalaches	2 013	2 015	2	0,1	476,4	474,3	-0,4
Laval	858	770	-88	-10,3	201,7	179,3	-11,1
Lanaudière	2 704	2 764	60	2,2	543,3	550,4	1,3
Laurentides	3 553	3 607	54	1,5	598,0	599,5	0,2
Montréal	8 756	8 452	-304	-3,5	575,1	550,2	-4,3
Centre-du-Québec	1 544	1 490	-54	-3,5	637,4	611,2	-4,1
Ensemble du Québec	40 143	39 635	-508	-1,3	486,0	476,0	-2,1

a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

CHAPITRE 4

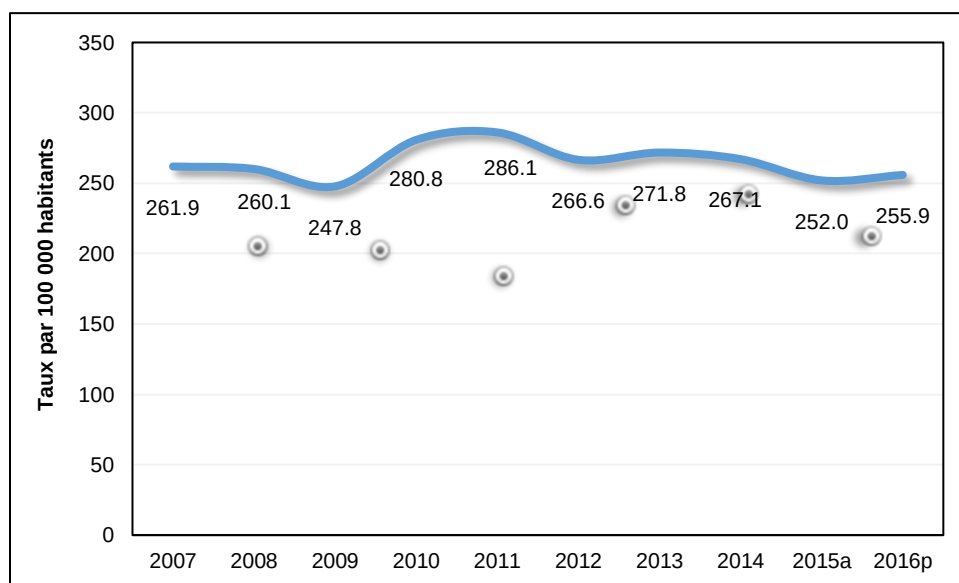
LES INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX AUTRES SUBSTANCES

4.1 Les infractions relatives aux drogues et aux autres substances présentent une tendance stable

Le taux d'infractions reliées à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS) est demeuré relativement stable depuis 2007 malgré les fluctuations annuelles observées au cours de la décennie (graphique 19).

Avec un taux de 255,9 infractions par 100 000 habitants en 2016, le Québec est légèrement sous la moyenne canadienne pour ce type de crime, cette dernière se situant à 263 infractions par 100 000 habitants¹⁶.

Graphique 19 Évolution du taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

16. KEIGHLEY, Kathryn (2017), « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2016 », Juristat, vol. 37, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 56 p.

Le tableau 15 présente l'évolution du nombre d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances au cours des cinq dernières années, période au cours de laquelle une légère baisse a été enregistrée au Québec (-6,7 %). Les principales diminutions concernent les infractions portant sur la production de substances (-532 infractions), sur la possession en vue du trafic (-462 infractions) et sur le trafic de substances (-447 infractions). Soulignons également la variation très faible du nombre d'infractions liées à la possession de substances depuis 2011 dans la province (-0,2 %), et ce, quoiqu'elle représente à elle seule les trois quarts (75,2 %) des infractions enregistrées en 2016.

Tableau 15 Nombre et taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2011 et 2016p

Catégorie d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances*	Nombre		Différence 2011/2016p (nombre)	Variation du nombre 2011/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2011/2016p (%)
	2011	2016p			2011	2016p	
Possession de substances	16 043	16 016	-27	-0,2	201,1	192,4	-4,3
Possession en vue du trafic	2 426	1 964	-462	-19,0	30,4	23,6	-22,4
Trafic de substances	2 060	1 613	-447	-21,7	25,8	19,4	-25,0
Production de substances	2 094	1 562	-532	-25,4	26,2	18,8	-28,5
Ordonnances médicales (fausses ordonnances, visites multiples et pratique négligente)	169	122	-47	-28	2,1	1,5	-30,8
Importation* et exportation (exclut le cannabis)	25	23	-2	-8,0	0,3	0,3	-11,8
Toute autre infraction liée à la LRCDAS	8	5	-3	-38	0,1	0,1	-40,1
Total	22 825	21 305	-1 520	-6,7	286,1	255,9	-10,6

*Comprend l'héroïne, la cocaïne, le crack, le cannabis, la méthamphétamine en cristaux (*crystal meth*) et l'ecstasy.

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

4.2 Les variations annuelles des infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substance en cause

Durant la dernière année, une hausse des infractions liées à la méthamphétamine en cristaux (*crystal meth*) est remarquée avec une augmentation de 384 infractions en 2016 (2 718) comparativement à 2015 (2 334). À l'opposé, on note un recul des infractions liées au 3,4 méthylène-dioxy-méthamphétamine (*ecstasy*) de l'ordre de 24,8 % et de celles rattachées la cocaïne (-7,1 %) ainsi qu'à l'héroïne (-6,3 %). Pour ce qui est des infractions liées au crack et au cannabis, elles sont restées plutôt stables avec des augmentations respectives de 0,2 % et 0,9 % (tableau 16).

Tableau 16 Nombre et taux d'infractions relatives aux drogues et autres substances selon le type de substance, Québec, 2015a et 2016p

Catégorie d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances*	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Cannabis	13 358	13 479	121	0,9	161,7	161,9	0,1
Méthamphétamine en cristaux (<i>crystal meth</i>)	2 334	2 718	384	16,5	28,3	32,6	15,5
Cocaïne	2 085	1 937	-148	-7,1	25,2	23,3	-7,8
Crack	536	537	1	0,2	6,5	6,4	-0,6
3,4 Méthylène-dioxy-méthamphétamine (<i>ecstasy</i>)	113	86	-27	-24,8	1,4	1,0	-25,4
Héroïne	63	59	-4	-6,3	0,8	0,7	-7,1
Autres substances	2 197	2 362	165	7,5	26,6	28,4	6,6
Autres infractions à la LRC DAS	124	127	3	2,4	1,5	1,5	2,4
Total	20 810	21 305	495	2,4	252,0	255,9	1,6

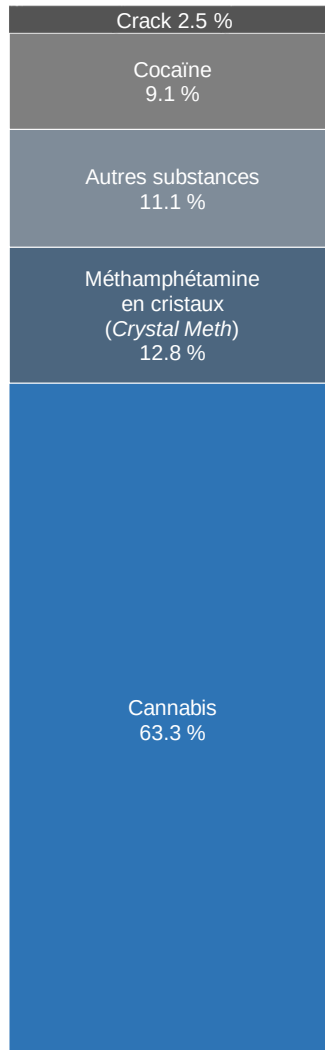
a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

4.3 Les infractions relatives au cannabis prédominent

En 2016, les infractions à la LRCDas liées au cannabis constituent près des deux tiers (63,3 %) des infractions relatives aux drogues et aux autres substances. Plus loin derrière, on trouve les drogues de synthèse telles que la méthamphétamine en cristaux (*crystal meth*) (12,8 %), les autres substances (GHB, PCP, LSD, kétamine, champignons magiques, etc.) (11,1 %), la cocaïne (9,1 %) et le crack (2,5 %). Quant au 3,4 méthylène-dioxy-méthamphétamine (*ecstasy*) et à l'héroïne, qui ne figurent pas dans ce graphique, ils ne concernent qu'une partie négligeable des infractions enregistrées, soit 0,4 % et 0,3 % (graphique 20).

Graphique 20 Répartition (en %) des infractions relatives aux drogues et aux autres substances selon le type de substance*, Québec, 2016p



*Prendre note que l'héroïne (0,3 %), le 3,4 méthylène-dioxy-méthamphétamine (*Ecstasy*) (0,4 %) et les autres infractions à la LRCDas (0,6 %) présentent des pourcentages insuffisants pour apparaître dans le graphique.

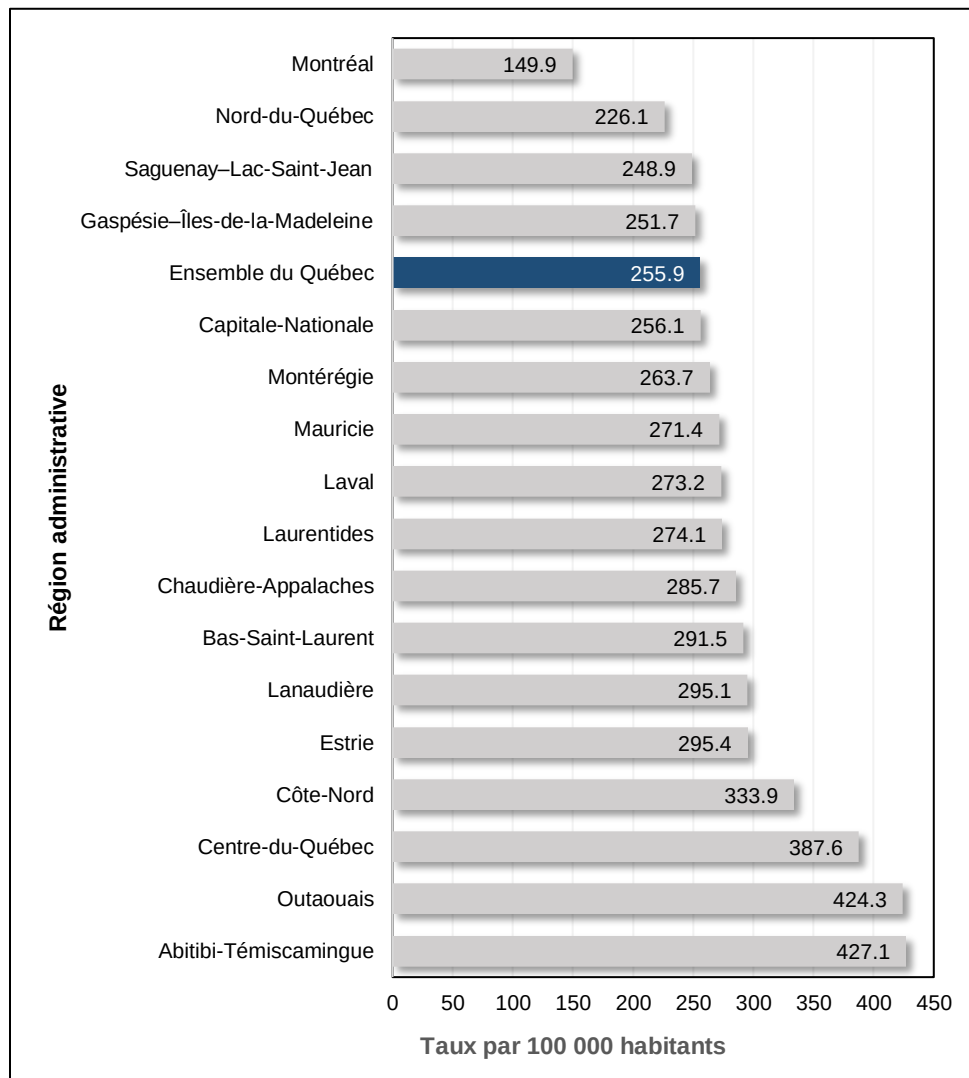
p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

4.4 Le portrait régional des infractions relatives aux drogues et aux autres substances

Les régions de Montréal (149,9), du Nord-du-Québec (226,1), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (248,9) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (251,7) affichent des taux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances inférieurs au taux de 255,9 par 100 000 habitants de l'ensemble du Québec (graphique 21). À l'inverse, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (427,1), de l'Outaouais (424,3) et du Centre-du-Québec (387,6) présentent des taux largement supérieurs à celui de l'ensemble du Québec pour une deuxième année consécutive (tableau 17).

Graphique 21 Taux régionaux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

En 2016, ce sont les régions administratives du Bas-Saint-Laurent (+26,6 %), de la Capitale-Nationale (+19,1 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+18,4 %) qui ont enregistré les hausses les plus importantes de leur taux comparativement à l'année précédente. Pour leur part, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-11,3 %), du Nord-du-Québec (-10,4 %), de l'Outaouais (-6,1 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (-5,8 %) affichent les baisses les plus marquées par rapport à 2015 (tableau 17).

Tableau 17 Taux régionaux d'infractions relatives aux drogues et aux autres substances, Québec, 2015a et 2016p

Région administrative	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Bas-Saint-Laurent	461	583	122	26,5	230,4	291,5	26,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	734	690	-44	-6,0	264,3	248,9	-5,8
Capitale-Nationale	1 576	1 890	314	19,9	215,0	256,1	19,1
Mauricie	745	728	-17	-2,3	278,3	271,4	-2,5
Estrie	927	957	30	3,2	288,4	295,4	2,4
Montréal	2 899	3 019	120	4,1	145,6	149,9	2,9
Outaouais	1 740	1 651	-89	-5,1	451,7	424,3	-6,1
Abitibi-Témiscamingue	534	632	98	18,4	360,8	427,1	18,4
Côte-Nord	327	309	-18	-5,5	348,7	333,9	-4,2
Nord-du-Québec	113	102	-11	-9,7	252,4	226,1	-10,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	262	231	-31	-11,8	283,8	251,7	-11,3
Chaudière-Appalaches	1 119	1 214	95	8,5	264,8	285,7	7,9
Laval	1 221	1 173	-48	-3,9	287,0	273,2	-4,8
Lanaudière	1 340	1 482	142	10,6	269,2	295,1	9,6
Laurentides	1 666	1 649	-17	-1,0	280,4	274,1	-2,3
Montréal	4 206	4 050	-156	-3,7	276,2	263,7	-4,6
Centre-du-Québec	940	945	5	0,5	388,0	387,6	-0,1
Ensemble du Québec	20 810	21 305	495	2,4	252,0	255,9	1,6

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

CHAPITRE 5

LES CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE

5.1 L'accroissement des crimes motivés par la haine en 2015

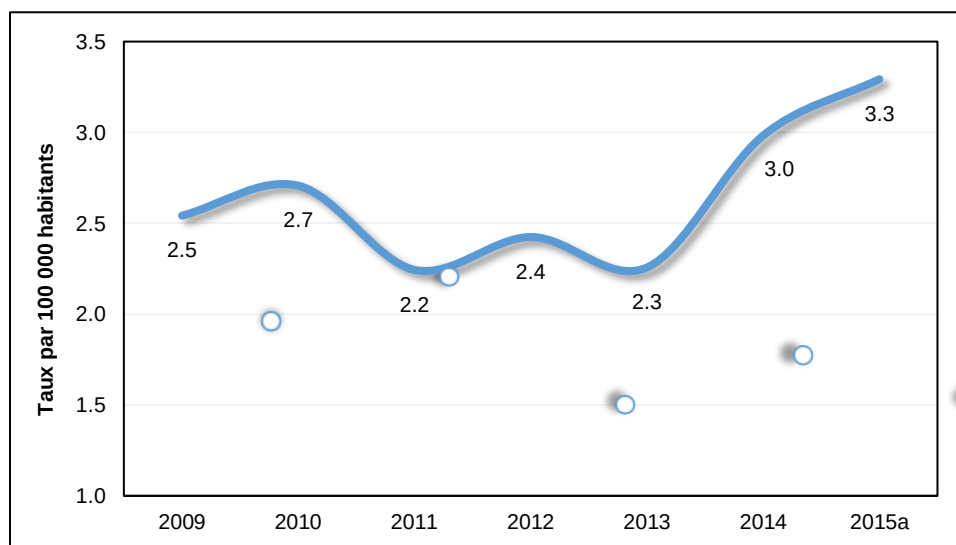
Encadré 4 Définition d'un crime motivé par la haine

Un **crime motivé par la haine** se définit comme une infraction criminelle contre une personne ou un bien qui est motivée par la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'incapacité mentale ou physique, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur similaire.

Depuis 2009, le taux de crimes motivés par la haine¹⁷ s'est accru de 29,5 %, passant de 2,5 à 3,3 en 2015 (graphique 22). Cette tendance à la hausse est plus perceptible de 2013 à 2015, le taux s'étant accru de 43,5 %.

De 2009 à 2015, le nombre de crimes motivés par la haine déclarés par la police a augmenté de 36,7 %, passant de 199 affaires à 272 affaires en 2015 (tableau 18). En 2015, 20 % de l'ensemble des crimes motivés par la haine déclarés au pays l'ont été au Québec, soit 272 affaires sur 1 362¹⁸.

Graphique 22 Évolution du taux de crimes motivés par la haine, Québec, 2009 à 2015a



a : Données actualisées

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

17. Considérant qu'il peut être complexe d'établir le caractère haineux d'une infraction criminelle, un processus de vérification annuelle supplémentaire est engagé chaque automne. Les affaires sont ainsi réexaminées et vérifiées, et elles peuvent être reclassées, notamment lorsque de plus amples renseignements ont été recueillis. De ce fait, les statistiques présentées au chapitre 7 font référence aux données actualisées de 2009 à 2015, les données 2016 n'ayant pas atteint leur forme définitive.

18. LEBER, Ben (2017). « Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2015 », *Juristat*, vol. 37, n° 1, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 31 p.

Tableau 18 Nombre et taux de crimes motivés par la haine, Québec, 2009 à 2015a

Crimes motivés par la haine	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015a	Variation 2009/2015a (%)
Nombre	199	214	179	196	184	245	272	36,7 %
Taux	2,5	2,7	2,2	2,4	2,3	3,0	3,3	29,5 %

a : Données actualisées

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

5.2 Les variations annuelles des types de crimes motivés par la haine

Tout comme ailleurs au Canada, l'augmentation des crimes motivés par la haine d'une religion (+44,4 %) constitue la principale raison pour expliquer la tendance à la hausse enregistrée au cours des dernières années au Québec. Les types de crimes motivés par la haine qui ont contribué à cette augmentation sont également les crimes motivés par la haine d'une race ou d'une ethnie (+7,6 %).

Il faut rappeler que le nombre relativement restreint des crimes motivés par la haine par rapport à l'ensemble des infractions criminelles déclarées annuellement ainsi que leurs variations annuelles peuvent se produire sous l'impulsion de changements dans les pratiques policières au fil du temps. Ainsi, la prudence est de mise dans l'interprétation des variations annuelles pour ce type de crimes. La hausse du nombre total des crimes motivés par la haine en 2015 est attribuable en grande partie à l'augmentation du nombre de crimes motivés par la haine de la religion musulmane (+24 infractions) (tableau 19).

Tableau 19 Nombre et types de crimes motivés par la haine, Québec, 2014 et 2015a

Types de crimes motivés par la haine	Nombre		Différence 2014/2015a (nombre)	Variation du nombre 2014/2015a (%)
	2014	2015a		
Religion	90	130	40	44,4
<i>Musulmane</i>	33	57	24	72,7
<i>Juive</i>	23	24	1	4,3
<i>Catholique</i>	4	17	13	325,0
<i>Autre</i>	4	6	2	50,0
<i>Inconnue</i>	26	26	0	0,0
Race ou ethnie	79	85	6	7,6
Autre facteur semblable (ex. : motivation politique)	32	25	-7	-21,9
Orientation sexuelle	24	12	-12	-50,0
Langue	2	4	2	100,0
Déficiência mentale ou physique	4	3	-1	-25,0
Sexe	2	3	1	50,0
Âge	0	1	1	-
Inconnu	12	9	-3	-25,0
Total	245	272	27	11,0

a : Données actualisées

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

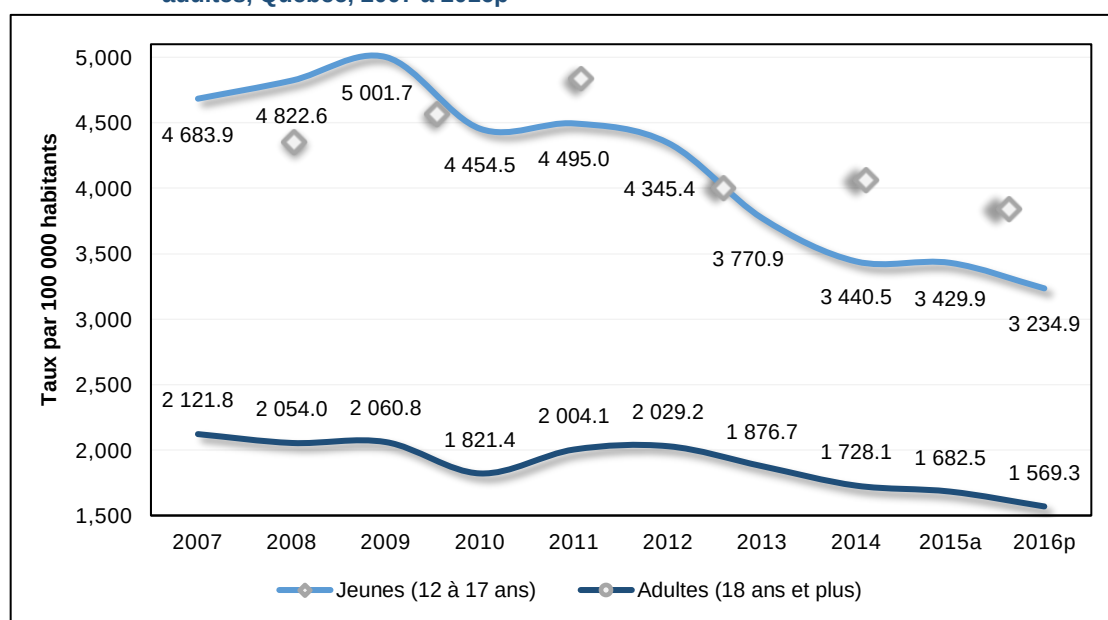
CHAPITRE 6

LA CRIMINALITÉ JUVÉNILE

6.1 Le taux de criminalité chez les jeunes poursuit sa décroissance

Au Québec, bien que les jeunes composent 5,8 %¹⁹ de la population, ils représentent 12,7 % des auteurs présumés d'infractions au Code criminel en 2016. Depuis 2007, la proportion des jeunes auteurs présumés²⁰ est en décroissance. En effet, la variation du taux d'auteurs présumés dans le groupe d'âge des 12 à 17 ans a fléchi de 35,3 % de 2009 (5 001,7) à 2016 (3 234,9). Malgré une tendance évolutive plus stable du taux d'auteurs présumés chez les adultes, nous notons également une baisse de l'ordre de 22,7 % depuis 2012 (2 029,2) comparativement à 2016 (1 569,3) (graphique 23).

Graphique 23 Évolution du taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel chez les jeunes et les adultes, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

En ce qui a trait aux infractions contre la personne, le taux d'auteurs présumés de 12 à 17 ans pour la catégorie des autres infractions d'ordre sexuel a connu une augmentation marquée au cours de la période de référence. En effet, le taux a plus que triplé pour cette catégorie d'infractions, passant de 18,4 en 2007 à 71,4 en 2016 (tableau 20). Par ailleurs, lorsque l'on considère l'ensemble des infractions au Code criminel, le taux de criminalité des jeunes a davantage diminué que celui des adultes. À cet égard, le taux d'auteurs présumés de 12 à 17 ans a reculé de 30,9 % (-12 189 infractions), alors que celui des 18 ans et plus a baissé de 26,0 % (-23 831 infractions) (tableau 21).

19. Institut de la statistique du Québec (2017). [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html> (page consultée le 22 novembre 2017).

20. Les données sur les auteurs présumés font référence aux dossiers où un auteur âgé de 12 ans ou plus a été identifié par les policiers et pour lequel suffisamment de preuves ont été amassées. Comme un auteur présumé n'est pas identifié pour chacune des infractions commises, mais qu'il est aussi possible que plusieurs auteurs puissent l'être pour une seule et même infraction, le nombre d'auteurs présumés ne correspond pas nécessairement au nombre d'infractions consignées au cours de l'année.

Tableau 20 Nombre et taux d'auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon la catégorie d'infractions, Québec, 2007 et 2016p

Catégorie d'infractions	Nombre				Différence 2007/2016p (nombre)		Taux				Variation du taux 2007/2016p (%)	
	2007		2016p				2007		2016p			
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Homicide	4	61	4	47	0	-14	0,7	1,0	0,8	0,7	23,4	-30,3
Négligence criminelle	1	18	0	8	-1	-10	0,2	0,3	0,0	0,1	-100,0	-59,8
Tentative de meurtre	6	168	24	131	18	-37	1,0	2,7	5,0	1,9	393,5	-29,4
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	5 879	28 918	3 403	28 290	-2 476	-628	994,4	470,7	710,1	416,8	-28,6	-11,5
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	494	2 062	409	1 536	-85	-526	83,6	33,6	85,3	22,6	2,1	-32,6
Autres infractions d'ordre sexuel	109	441	342	695	233	254	18,4	7,2	71,4	10,2	287,1	42,6
Enlèvement, traite et séquestration	58	977	104	1 217	46	240	9,8	15,9	21,7	17,9	121,2	12,7
Vol qualifié et extorsion	796	2 886	579	1 794	-217	-1 092	134,6	47,0	120,8	26,4	-10,3	-43,7
Harcèlement criminel	313	3 076	270	3 484	-43	408	52,9	50,1	56,3	51,3	6,4	2,5
Menaces	1 868	10 482	1 348	8 477	-520	-2 005	316,0	170,6	281,3	124,9	-11,0	-26,8
Autres	73	918	184	1 044	111	126	12,3	14,9	38,4	15,4	211,0	2,9
Total des infractions contre la personne	9 601	50 007	6 667	46 723	-2 934	-3 284	1 624,0	814,0	1 391,2	688,3	-14,3	-15,4
Crime d'incendie	250	347	140	201	-110	-146	42,3	5,6	29,2	3,0	-30,9	-47,6
Introduction par effraction	2 755	8 162	1 015	4 247	-1 740	-3 915	466,0	132,9	211,8	62,6	-54,5	-52,9
Vol de véhicules à moteur	1 140	3 612	322	1 208	-818	-2 404	192,8	58,8	67,2	17,8	-65,2	-69,7
Vol de plus de 5 000 \$	68	817	29	416	-39	-401	11,5	13,3	6,1	6,1	-47,4	-53,9
Vol de 5 000 \$ ou moins	6 778	18 347	3 920	12 916	-2 858	-5 431	1 146,5	298,6	818,0	190,3	-28,7	-36,3
Possession de biens volés	685	2 607	176	936	-509	-1 671	115,9	42,4	36,7	13,8	-68,3	-67,5
Fraude	429	6 886	332	5 013	-97	-1 873	72,6	112,1	69,3	73,9	-4,5	-34,1
Méfait	3 261	4 821	1 133	3 318	-2 128	-1 503	551,6	78,5	236,4	48,9	-57,1	-37,7
Total des infractions contre la propriété	15 366	45 599	7 067	28 255	-8 299	-17 344	2 599,2	742,2	1 474,7	416,3	-43,3	-43,9

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 21 Nombre et taux d'auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon la catégorie d'infractions, Québec, 2007 et 2016p (suite)

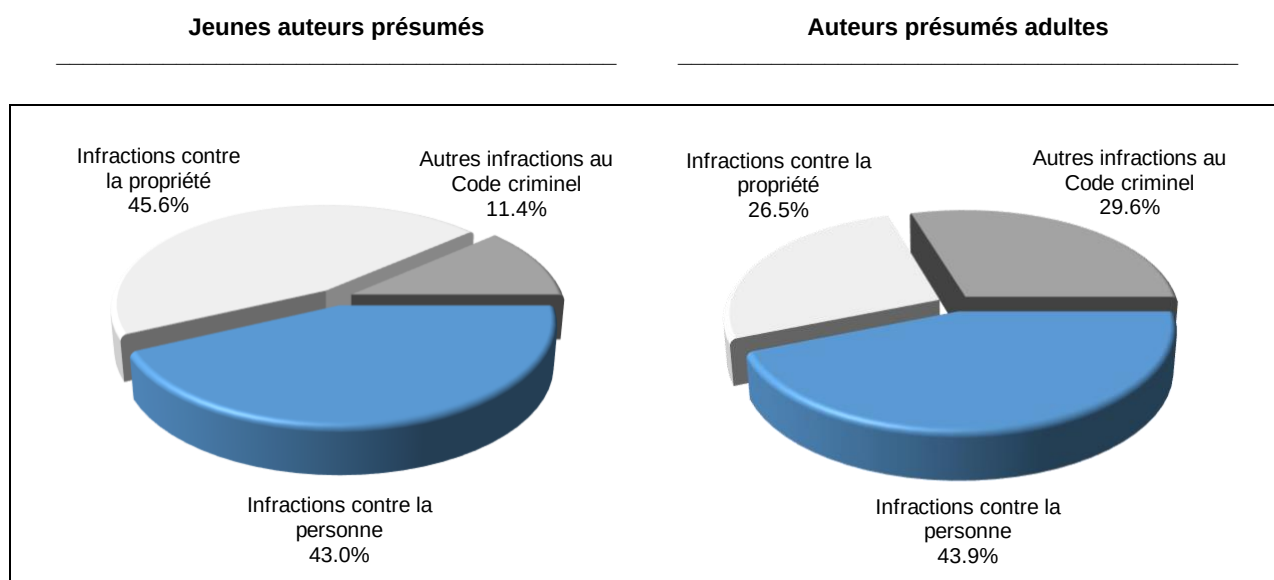
Catégorie d'infractions	Nombre				Différence 2007/2016p (nombre)		Taux				Variation du taux 2007/2016p (%)	
	2007		2016p				2007		2016p			
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Prostitution	2	1 130	4	54	2	-1 076	0,3	18,4	0,8	0,8	146,7	-95,7
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	178	1 046	107	1 281	-71	235	30,1	17,0	22,3	18,9	-25,8	10,8
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	2 055	30 624	1 292	28 205	-763	-2 419	347,6	498,5	269,6	415,5	-22,4	-16,6
Actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite	161	830	287	1 307	126	477	27,2	13,5	59,9	19,3	119,9	42,5
Autres	328	1 116	78	696	-250	-420	55,5	18,2	16,3	10,3	-70,7	-43,6
Total des autres infractions au Code criminel	2 724	34 746	1 768	31 543	-956	-3 203	460,8	565,6	368,9	464,7	-19,9	-17,8
Total des infractions au Code criminel (excepté les infractions relatives à la conduite de véhicules)	27 691	130 352	15 502	106 521	-12 189	-23 831	4 683,9	2 121,8	3 234,9	1 569,3	-30,9	-26,0

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Des différences sont observées entre les jeunes auteurs présumés et les adultes dans la répartition des principales catégories d'infractions. Bien que les proportions d'infractions contre la personne soient similaires chez les jeunes (43,0 %) et les adultes (43,9 %), les jeunes commettent proportionnellement plus d'infractions contre la propriété (45,6 %) que les adultes (26,5 %). À l'inverse, les adultes (29,6%) sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes (11,4%) à être identifiés comme auteurs présumés d'une autre infraction au Code criminel.

Graphique 24 Répartition (en %) des auteurs présumés chez les jeunes et les adultes selon les principales catégories d'infractions, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

CHAPITRE 7

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC

7.1 Tableaux sur l'évolution de la criminalité

Les statistiques sur l'évolution de la criminalité sont présentées dans deux tableaux qui permettent de suivre les principaux indicateurs de tendance de la criminalité que sont le nombre et le taux d'infractions au Code criminel, pour la période de 2007 à 2016.

7.2 Tableau sur la criminalité selon les territoires des corps de police

Ce tableau présente les principales statistiques sur la criminalité issues du Programme DUC 2.2 pour les territoires des corps de police municipaux qui assuraient des services policiers au 31 décembre 2016, les corps de police autochtones participant au Programme DUC 2.2 ainsi que la Sûreté du Québec. Le tableau montre le nombre d'infractions et le taux de criminalité selon les grandes catégories d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales. Notons que les infractions relatives à la conduite de véhicules sont présentées dans une colonne distincte, étant donné le caractère non uniforme de cette catégorie de données d'un corps de police à un autre ou d'une année à l'autre. En effet, pour certaines infractions relatives à la conduite de véhicules, notamment les délits de fuite sans victime, les pratiques d'enregistrement sont variables. De fait, certains corps de police enregistrent ces délits en vertu du Code de la sécurité routière plutôt qu'en vertu du Code criminel.

Les données sont liées aux infractions survenues sur le territoire desservi par le corps de police et ce, même s'il a été assisté par la Sûreté du Québec, en raison des différents niveaux de service en vigueur au Québec.

Tableau 22 Évolution du nombre d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007 à 2016p

Catégorie d'infractions	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015a	2016p
Homicide	90	91	85	80	100	106	73	70	79	66
Négligence criminelle	25	24	19	22	18	25	70	28	17	24
Tentative de meurtre	225	160	206	213	175	190	171	172	229	204
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	43 825	45 461	45 122	44 656	43 685	43 684	41 323	40 758	41 514	42 545
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	4 092	4 227	4 163	4 204	3 722	3 867	3 766	3 542	3 732	4 018
Autres infractions d'ordre sexuel	961	1 028	1 077	1 204	1 208	1 414	1 641	1 719	1 973	2 285
Enlèvement, traite et séquestration	1 355	1 258	1 294	1 238	1 493	1 355	1 315	1 329	1 411	1 591
Vol qualifié et extorsion	7 772	7 458	7 269	6 920	7 270	6 474	6 062	5 367	5 210	4 825
Harcèlement criminel	4 305	4 085	4 199	4 235	4 577	4 938	4 769	4 581	4 816	5 081
Menaces	17 104	16 730	16 775	16 619	16 238	16 896	15 627	15 292	15 043	14 713
Autres	1 845	2 048	2 766	2 586	2 751	2 836	2 590	2 338	2 240	2 234
Infractions contre la personne	81 599	82 570	82 975	81 977	81 237	81 785	77 407	75 196	76 264	77 586
Crime d'incendie	3 307	3 678	3 707	3 531	2 686	3 005	2 363	2 253	2 188	2 001
Introduction par effraction	59 747	56 151	57 777	53 035	49 946	45 925	38 917	35 215	32 286	30 692
Vol de véhicules à moteur	36 398	31 100	27 032	23 997	22 251	20 679	17 546	15 025	12 952	11 797
Vol de plus de 5 000 \$	4 554	4 351	4 221	4 382	4 235	4 126	3 843	3 301	3 288	2 919
Vol de 5 000 \$ ou moins	101 786	105 241	102 481	95 258	87 891	84 526	75 107	68 862	65 361	58 770
Possession de biens volés	3 086	3 183	3 132	3 426	2 429	2 174	1 958	1 869	1 806	1 503
Fraude	15 198	15 367	14 871	13 865	14 859	16 187	15 520	15 179	16 898	19 295
Méfait	45 759	47 029	47 429	45 195	40 836	39 004	33 479	29 036	29 111	25 578
Infractions contre la propriété	269 835	266 100	260 650	242 689	225 133	215 626	188 733	170 740	163 890	152 555
Prostitution	1 170	650	560	386	388	331	227	122	107	74
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 301	1 507	1 510	1 508	1 573	1 724	1 605	1 570	1 473	1 604
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	33 699	34 420	36 177	36 729	36 918	40 192	38 009	30 604	28 990	31 058
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1 517	1 796	1 988	2 017	1 867	1 919	2 149	2 218	2 415	2 564
Autres	1 689	1 671	1 016	1 123	1 103	1 166	1 172	1 272	1 041	965
Autres infractions au Code criminel	39 376	40 044	41 251	41 763	41 849	45 332	43 162	35 786	34 026	36 265
Code criminel (sauf les infractions relatives à la conduite de véhicules)	390 810	388 714	384 876	366 429	348 219	342 743	309 302	281 722	274 180	266 406
Conduite avec facultés affaiblies	15 387	15 381	15 424	15 565	16 653	16 884	15 464	14 742	14 795	14 653
Délit de fuite	16 504	20 890	21 561	20 380	21 183	22 792	23 947	23 954	22 514	22 277
Autres	3 763	3 795	3 892	3 690	3 221	3 189	2 909	2 862	2 834	2 705
Infractions relatives à la conduite de véhicules	35 654	40 066	40 877	39 635	41 057	42 865	42 320	41 558	40 143	39 635
Total des infractions au Code criminel	426 464	428 780	425 753	406 064	389 276	385 608	351 622	323 280	314 323	306 041
Infractions relatives aux drogues et aux autres substances	20 131	20 165	19 396	22 196	22 825	21 553	22 165	21 492	20 810	21 305
Infractions aux autres lois fédérales	962	1 077	983	982	1 006	1 015	1 007	715	559	690
Infractions aux lois fédérales (autres que celles prévues au Code criminel)	21 093	21 242	20 379	23 178	23 831	22 568	23 172	22 657	21 369	21 995
Infractions aux lois provinciales	6 302	6 986	6 239	6 006	6 171	6 150	6 141	6 506	6 714	6 387

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 23 Évolution du taux d'infractions selon la catégorie d'infractions au Code criminel, Québec, 2007 à 2016p

Catégorie d'infractions	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015a	2016p
Homicide	1,2	1,2	1,1	1,0	1,3	1,3	0,9	0,9	1,0	0,8
Négligence criminelle	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,9	0,3	0,2	0,3
Tentative de meurtre	2,9	2,1	2,6	2,7	2,2	2,4	2,1	2,1	2,8	2,5
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	570,2	586,3	576,4	564,9	547,6	540,4	506,8	496,1	502,6	511,0
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	53,2	54,5	53,2	53,2	46,7	47,8	46,2	43,1	45,2	48,3
Autres infractions d'ordre sexuel	12,5	13,3	13,8	15,2	15,1	17,5	20,1	20,9	23,9	27,4
Enlèvement, traite et séquestration	17,6	16,2	16,5	15,7	18,7	16,8	16,1	16,2	17,1	19,1
Vol qualifié et extorsion	101,1	96,2	92,9	87,5	91,1	80,1	74,3	65,3	63,1	58,0
Harcèlement criminel	56,0	52,7	53,6	53,6	57,4	61,1	58,5	55,8	58,3	61,0
Menaces	222,5	215,8	214,3	210,2	203,5	209,0	191,6	186,1	182,1	176,7
Autres	24,0	26,4	35,3	32,7	34,5	35,1	31,8	28,5	27,1	26,8
Infractions contre la personne	1 061,7	1 064,9	1 059,9	1 036,9	1 018,3	1 011,7	949,3	915,4	923,4	931,8
Crime d'incendie	43,0	47,4	47,4	44,7	33,7	37,2	29,0	27,4	26,5	24,0
Introduction par effraction	777,3	724,2	738,0	670,8	626,0	568,1	477,3	428,7	390,9	368,6
Vol de véhicules à moteur	473,6	401,1	345,3	303,5	278,9	255,8	215,2	182,9	156,8	141,7
Vol de plus de 5 000 \$	59,3	56,1	53,9	55,4	53,1	51,0	47,1	40,2	39,8	35,1
Vol de 5 000 \$ ou moins	1 324,3	1 357,3	1 309,1	1 204,9	1 101,7	1 045,6	921,1	838,3	791,3	705,9
Possession de biens volés	40,2	41,1	40,0	43,3	30,4	26,9	24,0	22,8	21,9	18,1
Fraude	197,7	198,2	190,0	175,4	186,2	200,2	190,3	184,8	204,6	231,7
Méfait	595,4	606,6	605,9	571,7	511,9	482,5	410,6	353,5	352,5	307,2
Infractions contre la propriété	3 510,7	3 432,0	3 329,6	3 069,8	2 821,9	2 667,3	2 314,6	2 078,4	1 984,3	1 832,3
Prostitution	15,2	8,4	7,2	4,9	4,9	4,1	2,8	1,5	1,3	0,9
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	16,9	19,4	19,3	19,1	19,7	21,3	19,7	19,1	17,8	19,3
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	438,4	443,9	462,1	464,6	462,7	497,2	466,1	372,5	351,0	373,0
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	19,7	23,2	25,4	25,5	23,4	23,7	26,4	27,0	29,2	30,8
Autres	22,0	21,6	13,0	14,2	13,8	14,4	14,4	15,5	12,6	11,6
Autres infractions au Code criminel	512,3	516,5	526,9	528,3	524,6	560,8	529,3	435,6	412,0	435,6
Code criminel (sauf les infractions relatives à la conduite de véhicules)	5 084,7	5 013,4	4 916,4	4 635,0	4 364,7	4 239,7	3 793,3	3 429,4	3 319,6	3 199,7
Conduite avec facultés affaiblies	200,2	198,4	197,0	196,9	208,7	208,9	189,6	179,5	179,1	176,0
Délit de fuite	214,7	269,4	275,4	257,8	265,5	281,9	293,7	291,6	272,6	267,6
Autres	49,0	48,9	49,7	46,7	40,4	39,4	35,7	34,8	34,3	32,5
Infractions relatives à la conduite de véhicules	463,9	516,7	522,2	501,3	514,6	530,2	519,0	505,9	486,0	476,0
Total des infractions au Code criminel	5 548,6	5 530,2	5 438,6	5 136,4	4 879,4	4 770,0	4 312,3	3 935,3	3 805,6	3 675,7
Infractions relatives aux drogues et aux autres substances	261,9	260,1	247,8	280,8	286,1	266,6	271,8	267,1	252,0	255,9
Infractions aux autres lois fédérales	12,5	13,9	12,6	12,4	12,6	12,6	12,3	8,7	6,8	8,3
Infractions aux lois fédérales (autres que celles prévues au Code criminel)	274,4	274,0	260,3	293,2	298,7	279,2	284,2	275,8	258,7	264,2
Infractions aux lois provinciales	82,0	90,1	79,7	76,0	77,4	76,1	75,3	79,2	81,3	76,7

a : Données actualisées

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 24 Nombre et taux d'infractions au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales par corps de police, Québec, 2016p

Territoire du corps de police municipal	Code criminel										Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales	
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf la conduite de véhicules)		Total		Infractions relatives à la conduite de véhicules							
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Blainville	391	691,4	768	1 358,0	131	231,6	1 290	2 281,1	182	321,8	132	233,4	0	0,0	14	24,8
Bromont	61	685,4	121	1 359,6	30	337,1	212	2 382,0	65	730,3	26	292,1	2	22,5	15	168,5
Châteauguay	658	834,7	1 159	1 470,2	199	252,4	2 016	2 557,2	312	395,8	160	203,0	4	5,1	118	149,7
Gatineau	3 121	1 120,3	5 730	2 056,8	2 272	815,5	11 123	3 992,6	2 527	907,1	1 293	464,1	115	41,3	41	14,7
Granby	422	634,3	1 070	1 608,2	433	650,8	1 925	2 893,2	192	288,6	166	249,5	35	52,6	120	180,4
L'Assomption	192	757,8	331	1 306,4	89	351,3	612	2 415,4	190	749,9	79	311,8	0	0,0	34	134,2
Laval	3 768	888,3	7 829	1 845,6	1 761	415,1	13 358	3 149,0	770	181,5	1 173	276,5	65	15,3	199	46,9
Lévis	760	527,2	1 442	1 000,4	397	275,4	2 599	1 803,0	965	669,5	465	322,6	4	2,8	136	94,3
Longueuil	3 711	884,3	7 287	1 736,3	1 510	359,8	12 508	2 980,4	2 461	586,4	797	189,9	2	0,5	241	57,4
Mascouche	467	995,8	701	1 494,8	96	204,7	1 264	2 695,4	282	601,3	84	179,1	8	17,1	283	603,5
Memphrémagog	233	671,6	625	1 801,5	165	475,6	1 023	2 948,7	343	988,7	251	723,5	19	54,8	93	268,1
Mirabel	355	549,3	753	1 165,2	189	292,5	1 297	2 006,9	211	326,5	73	113,0	5	7,7	23	35,6
Montréal	19 946	998,4	53 502	2 678,2	9 446	472,8	82 894	4 149,5	3 658	183,1	3 019	151,1	132	6,6	675	33,8
Mont-Tremblant	118	1 218,5	322	3 325,1	113	1 166,9	553	5 710,5	209	2 158,2	138	1 425,0	6	62,0	108	1 115,2
MRC Les Collines-de-l'Outaouais	385	777,7	507	1 024,1	96	193,9	988	1 995,7	163	329,2	81	163,6	2	4,0	69	139,4
Québec	6 332	1 096,5	11 099	1 921,9	2 670	462,3	20 101	3 480,7	1 758	304,4	1 543	267,2	5	0,9	76	13,2
Région de Deux-Montagnes	407	831,4	603	1 231,8	127	259,4	1 137	2 322,7	293	598,6	95	194,1	0	0,0	40	81,7
Région de Roussillon	708	671,4	1 326	1 257,5	331	313,9	2 365	2 242,9	434	411,6	298	282,6	7	6,6	116	110,0
Repentigny	548	609,5	913	1 015,5	455	506,1	1 916	2 131,1	503	559,5	263	292,5	0	0,0	90	100,1
Richelieu-Saint-Laurent	985	485,1	2 616	1 288,5	290	142,8	3 891	1 916,5	1 037	510,8	329	162,0	33	16,3	103	50,7
Saguenay	1 543	1 048,1	2 571	1 746,5	844	573,3	4 958	3 367,9	1 615	1 097,1	383	260,2	32	21,7	67	45,5
Saint-Eustache	568	1 264,6	954	2 124,0	156	347,3	1 678	3 735,9	168	374,0	132	293,9	1	2,2	16	35,6
Saint-Jean-sur-Richelieu	846	889,2	1 527	1 605,0	351	368,9	2 724	2 863,2	710	746,3	393	413,1	3	3,2	111	116,7
Saint-Jérôme	1 068	1 442,2	1 738	2 346,9	762	1 029,0	3 568	4 818,0	763	1 030,3	306	413,2	0	0,0	56	75,6
Sherbrooke	1 271	776,8	2 771	1 693,5	1 567	957,7	5 609	3 428,0	1 034	631,9	435	265,9	43	26,3	340	207,8
Terrebonne	1 188	867,3	1 728	1 261,5	455	332,2	3 371	2 460,9	407	297,1	479	349,7	6	4,4	73	53,3
Thérèse-De Blainville	926	1 191,9	1 349	1 736,4	583	750,4	2 858	3 678,7	368	473,7	196	252,3	0	0,0	17	21,9
Thetford Mines	451	1 759,9	467	1 822,4	243	948,3	1 161	4 530,6	112	437,1	108	421,4	2	7,8	41	160,0
Trois-Rivières	1 159	858,2	2 171	1 607,5	862	638,3	4 192	3 103,9	1 226	907,8	416	308,0	10	7,4	70	51,8
Total des corps de police municipaux	52 588	933,9	113 980	2 024,1	26 623	472,8	193 191	3 430,8	22 958	407,7	13 313	236,4	541	9,6	3 385	60,1
Sûreté du Québec	24 376	951,4	38 233	1 492,3	9 428	368,0	72 037	2 811,7	16 531	645,2	7 916	309,0	147	5,7	3 000	117,1

Corps de police autochtones	622	881,2	342	484,5	214	303,2	1 178	1 669,0	146	206,9	76	107,7	2	2,8	2	2,8
-----------------------------	-----	-------	-----	-------	-----	-------	-------	---------	-----	-------	----	-------	---	-----	---	-----

Nombre et taux d'infractions par 100 000 habitants (population selon la *Gazette officielle du Québec*).

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le ministère produit annuellement des publications spécifiques dans le but de fournir un portrait plus détaillé de certaines thématiques telles les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et les infractions sexuelles. Ces publications ont été conçues comme mesures dans le cadre des premiers plans gouvernementaux, notamment en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles.

Uniques en raison des données sur lesquelles s'appuient ces documents ainsi que de l'intérêt manifeste de la part des milieux de l'éducation, de la recherche, de l'intervention et de l'appareil gouvernemental, ces publications sont devenues, au fil des années, une source d'information incomparable.

Devant ce constat, il est apparu essentiel de maintenir de façon permanente l'accès à ces renseignements, notamment en les intégrant à cette publication annuelle des tendances sur la criminalité. L'essentiel des données publiées auparavant sera disponible et présenté en complément d'information.

Ainsi, les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et les infractions sexuelles feront l'objet d'une analyse spécifique. Les statistiques porteront sur le nombre et le taux de ces infractions tant au niveau provincial que régional. Les portraits des victimes ainsi que des auteurs présumés de ces types de crimes seront également présentés.

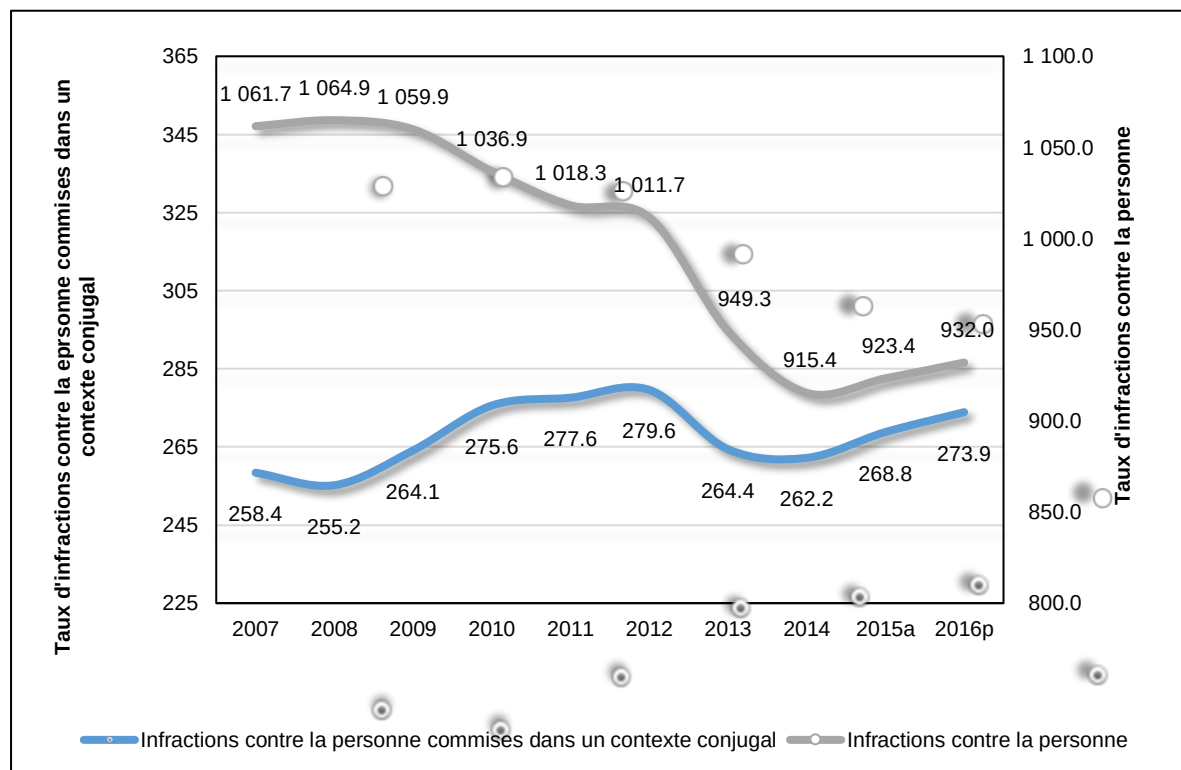
Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal

A.1 La tendance à la hausse du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal se poursuit depuis 2015

De 2008 à 2012, le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal a affiché une hausse constante passant de 255,2 à 279,6 (graphique 25), contrairement au taux de l'ensemble des crimes contre la personne qui affiche une baisse continue passant de 1 064,9 à 1 011,7 au cours de ces mêmes années. Toutefois, à partir de 2012, l'évolution du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal suit une tendance similaire au taux de l'ensemble des crimes contre la personne. Les deux taux ont en effet enregistré une baisse de 2012 à 2014, avant de remonter jusqu'en 2016 (graphique 25).

En dépit de cette récente recrudescence, aucune tendance nette ne se dégage encore de l'évolution des infractions commises contre la personne dans un contexte conjugal en raison de la fluctuation des taux observée durant les 10 dernières années. Une progression lente semble toutefois vouloir se confirmer. À l'opposé, une tendance à la baisse plus précise se dessine pour l'ensemble du taux des crimes contre la personne, puisque le taux est en décroissance depuis 2007 avec une diminution annuelle moyenne de 1,4 %, et ce, malgré la légère augmentation notée durant les deux dernières années (graphique 25).

Graphique 25 Évolution du taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et du taux d'infractions contre la personne, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

A.2 Les variations annuelles des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal

En 2016, le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal a augmenté de 1,9 %, passant de 268,8 infractions par 100 000 habitants en 2015 à 273,9 en 2016. Par ailleurs, le taux d'homicides conjugaux a reculé de 36,8 % avec 4 homicides en moins en 2016 (7) comparativement à 2015 (11) (tableau 25).

Quant au nombre d'infractions, il a augmenté de 2,6 % de 2015 à 2016, passant de 19 394 à 19 906, soit une hausse de 512 infractions. La hausse la plus remarquable concerne les agressions sexuelles (niveaux 1 à 3), qui ont enregistré une augmentation de 18,3 % avec 105 infractions de plus en 2016 pour un total de 679 (tableau 25).

Tableau 25 Nombre et taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la catégorie d'infractions, Québec, 2015a et 2016p

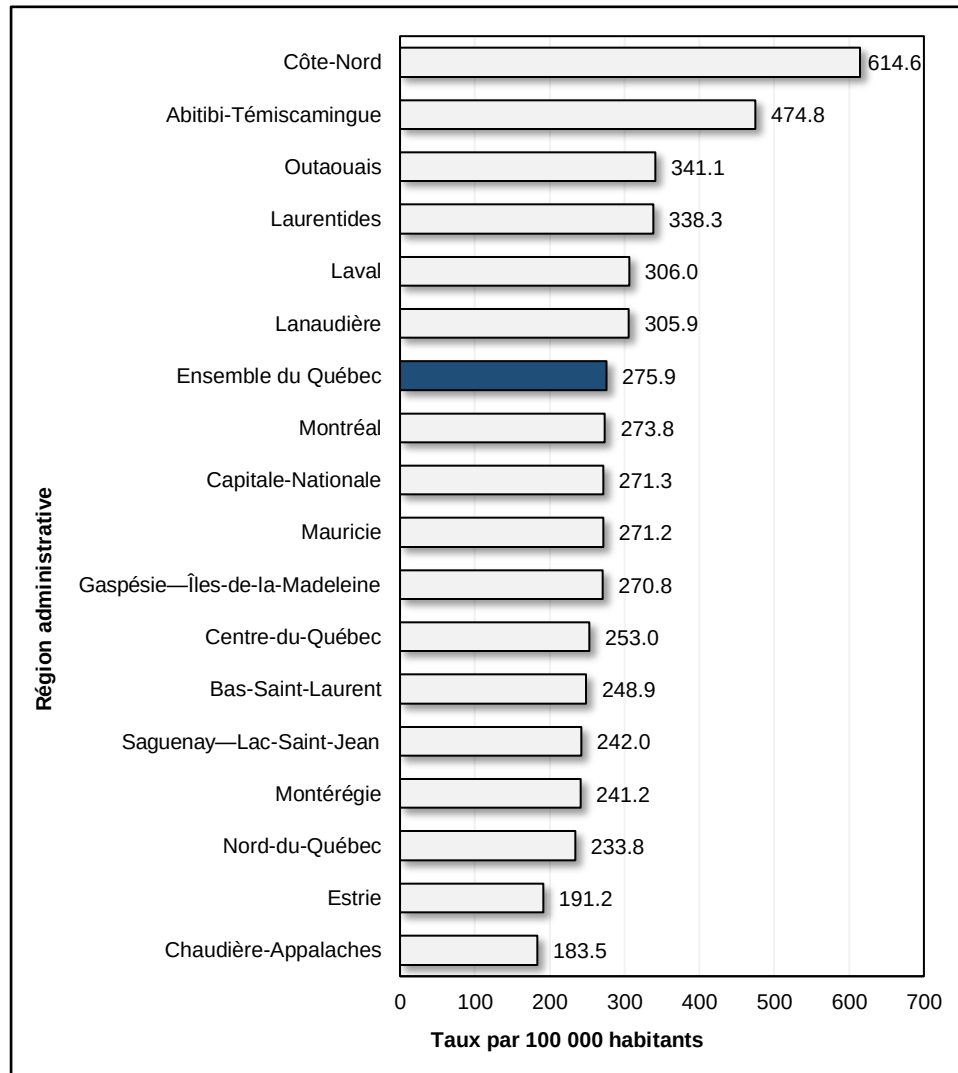
Catégorie d'infractions	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Variation du nombre 2015a/2016p (%)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p			2015a	2016p	
Homicide	11	7	-4	-36,4	0,2	0,1	-36,8
Tentative de meurtre	34	37	3	8,8	0,5	0,5	8,0
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	574	679	105	18,3	8,0	9,3	17,4
Voies de fait (niveau 3)	47	45	-2	-4,3	0,7	0,6	-4,9
Voies de fait (niveau 2)	2 214	2 350	136	6,1	30,7	32,3	5,4
Voies de fait (niveau 1)	11 201	11 353	152	1,4	155,2	156,2	0,6
Enlèvement	15	12	-3	-20,0	0,2	0,2	-20,6
Séquestration	686	781	95	13,8	9,5	10,7	13,0
Harcèlement criminel	2 259	2 324	65	2,9	31,3	32,0	2,1
Menaces	2 096	2 101	5	0,2	29,1	28,9	-0,5
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	169	132	-37	-21,9	2,3	1,8	-22,5
Intimidation personne non dans système judiciaire	88	85	-3	-3,4	1,2	1,2	-4,1
Total	19 394	19 906	512	2,6	268,8	273,9	1,9

a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

A.3 Le portrait régional

En 2016, la Côte-Nord est la région qui a connu le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal le plus élevé (614,6). Cette région est suivie par l'Abitibi-Témiscamingue (474,8). À l'opposé, c'est en Chaudière-Appalaches que le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal est le plus bas (183,5). Les régions de Montréal (273,8) et de la Capitale-Nationale (271,3) affichent, quant à elles, des taux qui se rapprochent de l'ensemble du Québec, soit 275,9 (graphique 26).

Graphique 26 Taux régionaux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, Québec, 2016p



p : Données provisoires

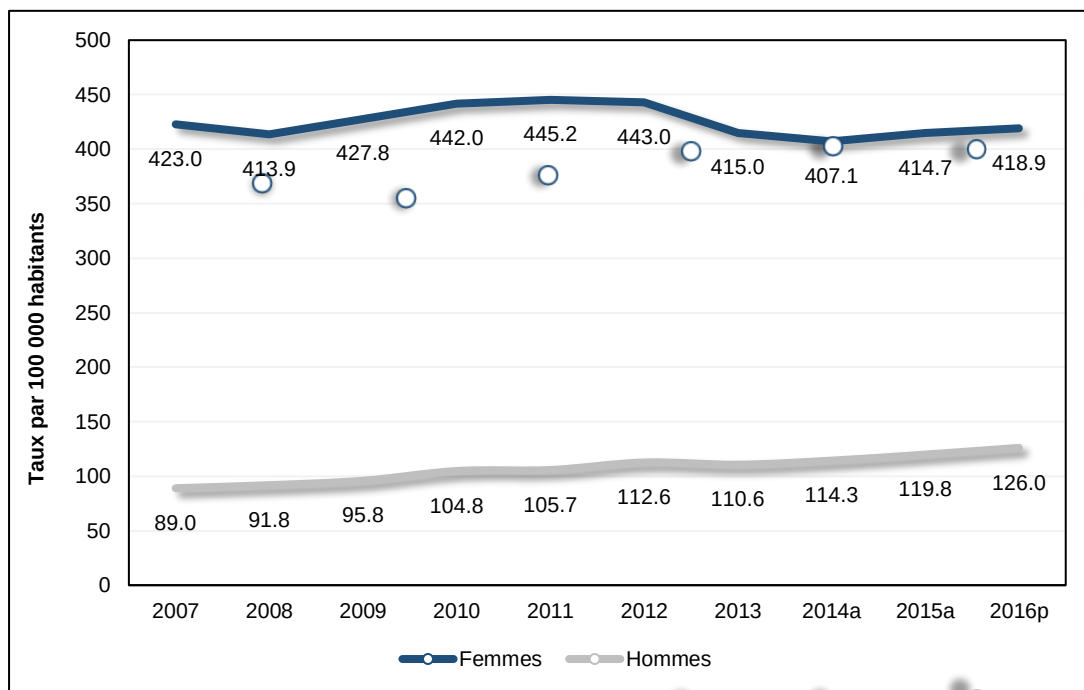
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

A.4 Le portrait des victimes

Le taux de victimes féminines a peu fluctué au cours des 10 dernières années, passant de 423,0 en 2007 à 418,9 en 2016. Malgré une légère diminution en 2013 (-1,8 %), le taux de victimes masculines n'a cessé d'augmenter durant la dernière décennie avec une croissance annuelle moyenne de 4,0 %, passant d'un taux de 89,0 en 2007 à 126,0 en 2016, soit un bond de 41,6 % (graphique 27).

Il n'en demeure pas moins que le portrait général des victimes en 2016 a peu changé et que les femmes en sont toujours les principales (77,2 %) (tableau 26). Le nombre de victimes féminines a par ailleurs progressé de 1,7 % au Québec, passant de 15 116 en 2015 à 15 374 en 2016. Le nombre de victimes masculines a également augmenté avec une hausse de 5,9 % durant la dernière année, soit 254 victimes masculines de plus en 2016 (4 532) relativement à 2015 (4 278).

Graphique 27 Évolution du taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

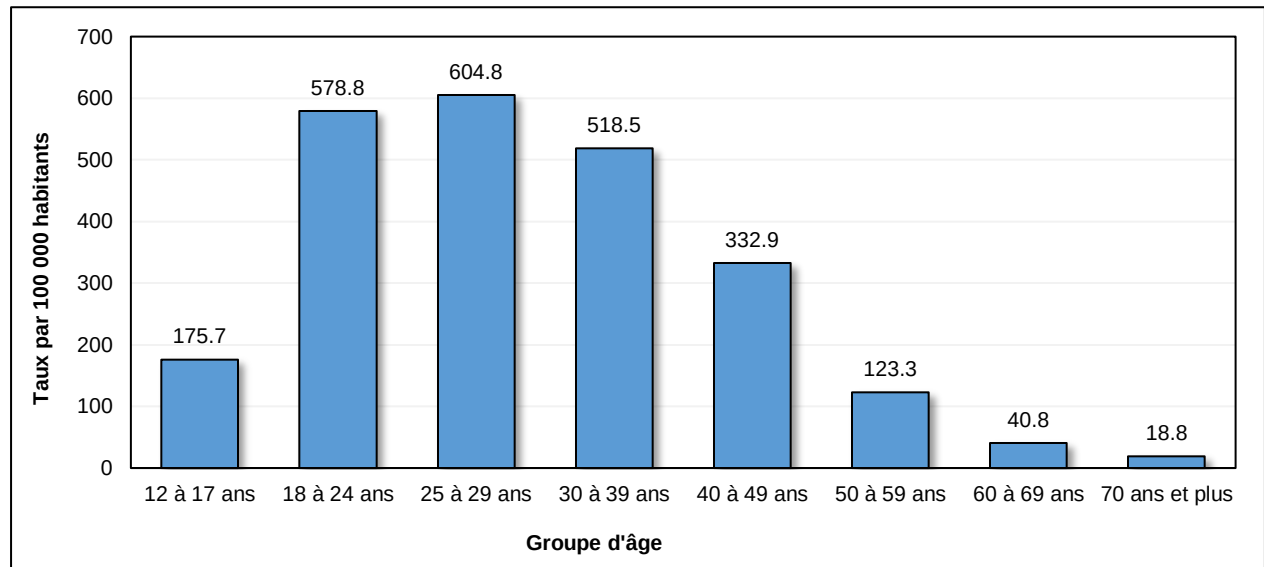
Tableau 26 Évolution du nombre de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2007 à 2016p

Sexe	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015a	2016p
Femmes	14 452	14 279	14 887	15 513	15 747	15 868	14 969	14 779	15 116	15 374
Hommes	2 952	3 074	3 244	3 582	3 647	3 944	3 904	4 061	4 278	4 532
Total	17 404	17 353	18 131	19 095	19 394	19 812	18 873	18 840	19 394	19 906

a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tout comme en 2015, les groupes d'âge compris entre 18 et 39 ans affichent des taux de victimisation relatifs à des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal supérieurs aux autres en 2016. Ils sont suivis du groupe d'âge des 40 à 49 ans (332,9), mais le taux observé est plus bas et tend à diminuer graduellement avec l'âge (graphique 28).

Graphique 28 Taux de victimisation des infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge, Québec, 2016p

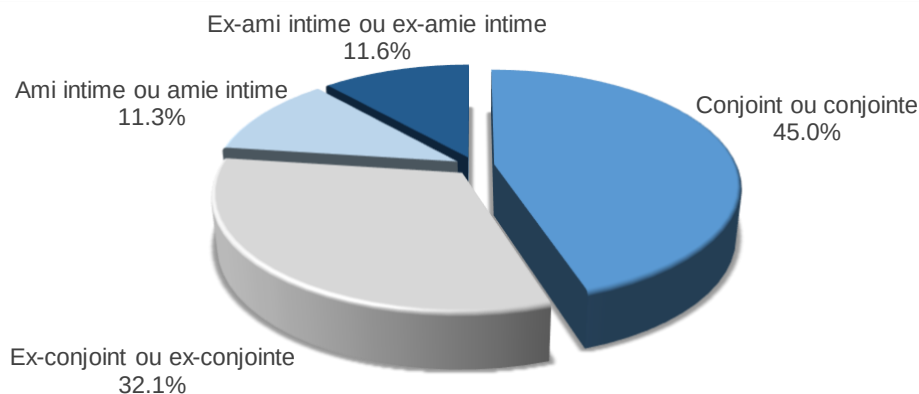


p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Lorsque l'on considère la nature de la relation de l'auteur présumé avec la victime, on relève que les conjointes ou conjoints sont les principaux auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal et qu'ils représentent 45,0 % d'entre eux. Non loin derrière, les ex-conjointes et ex-conjoints représentent près du tiers des auteurs présumés, soit 32,1 %. Le reste serait le fait d'ex-amies ou ex-amis intimes (11,6 %) ou d'amies ou amis intimes (11,3 %) (graphique 29).

Graphique 29 Répartition (en %) des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon la nature de la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 27 Profil (en %) des victimes d'infractions contre la personne dans un contexte conjugal, Québec, 2016p

Caractéristiques	Homicide	Tentative de meurtre	Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)	Voies de fait de niveau 3	Voies de fait de niveau 2	Voies de fait de niveau 1	Enlèvement	Séquestration	Harcèlement criminel	Menaces	Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	Intimidation	Total
Sexe													
Femme	85,7	78,4	97,9	91,1	62,9	75,0	91,7	96,3	86,1	80,6	77,3	91,8	77,2
Homme	14,3	21,6	2,1	8,9	37,1	25,0	8,3	3,7	13,9	19,4	22,7	8,2	22,8
Âge													
12 à 17 ans	0,0	8,1	27,2	2,2	2,1	2,7	0,0	4,7	5,2	5,9	3,0	16,5	4,2
18 à 24 ans	0,0	13,5	21,6	22,2	18,7	21,4	50,0	31,6	18,2	18,0	12,1	15,3	20,7
25 à 29 ans	14,3	13,5	9,7	17,8	17,8	17,3	8,3	18,6	16,1	12,8	12,1	23,5	16,5
30 à 39 ans	28,6	29,7	19,7	31,1	30,9	30,5	16,7	26,6	30,6	27,8	33,3	24,7	29,8
40 à 49 ans	0,0	18,9	13,1	17,8	17,4	17,8	16,7	13,2	19,0	20,1	25,0	12,9	17,8
50 à 59 ans	0,0	10,8	7,1	4,4	9,1	7,3	8,3	4,5	8,2	10,4	9,8	3,5	7,8
60 à 69 ans	14,3	2,7	1,0	4,4	2,7	2,1	0,0	0,6	1,9	3,0	3,8	2,4	2,1
70 ans et plus	42,9	2,7	0,1	0,0	1,1	0,9	0,0	0,0	0,7	2,0	0,8	1,2	1,0
Inconnu	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Relation avec l'auteur présumé													
Conjoint ou conjointe	85,7	54,1	25,6	40,0	55,3	56,6	33,3	47,6	4,6	24,1	4,5	17,6	45,0
Ex-conjoint ou ex-conjointe	14,3	16,2	32,1	26,7	22,0	22,7	8,3	28,4	68,3	53,2	69,7	44,7	32,1
Ami intime ou amie intime	0,0	13,5	24,0	22,2	13,9	13,0	25,0	14,1	2,7	4,8	1,5	2,4	11,3
Ex-ami intime ou ex-amie intime	0,0	16,2	18,3	11,1	8,9	7,7	33,3	9,9	24,4	17,9	24,2	35,3	11,6
Présence de blessures													
Oui	100,0	97,3	40,4	77,8	65,6	50,9	41,7	56,5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	41,9
Non	0,0	2,7	59,6	22,2	34,4	49,1	58,3	43,5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	58,1
Gravité des blessures													
Légère	S.O.	63,9	67,2	51,4	89,8	93,7	60,0	88,0	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	90,2
Grave	S.O.	27,8	0,0	37,1	6,6	0,1	0,0	3,4	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	1,7
Inconnue	S.O.	8,3	32,8	11,4	3,6	6,2	40,0	8,6	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	8,0
Total (nbre absolu)	7	37	679	45	2 350	11 353	12	781	2 324	2 101	132	85	19 906

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

A.5 Le profil des auteurs présumés

En 2016, parmi les 17 233 auteurs présumés dont le sexe est connu, notons que 21,2 % sont des femmes et que 78,8 % sont des hommes. Ce profil est sensiblement le même au fil des années.

Tableau 28 Profil (en %) des auteurs présumés d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe, Québec, 2012 à 2016p

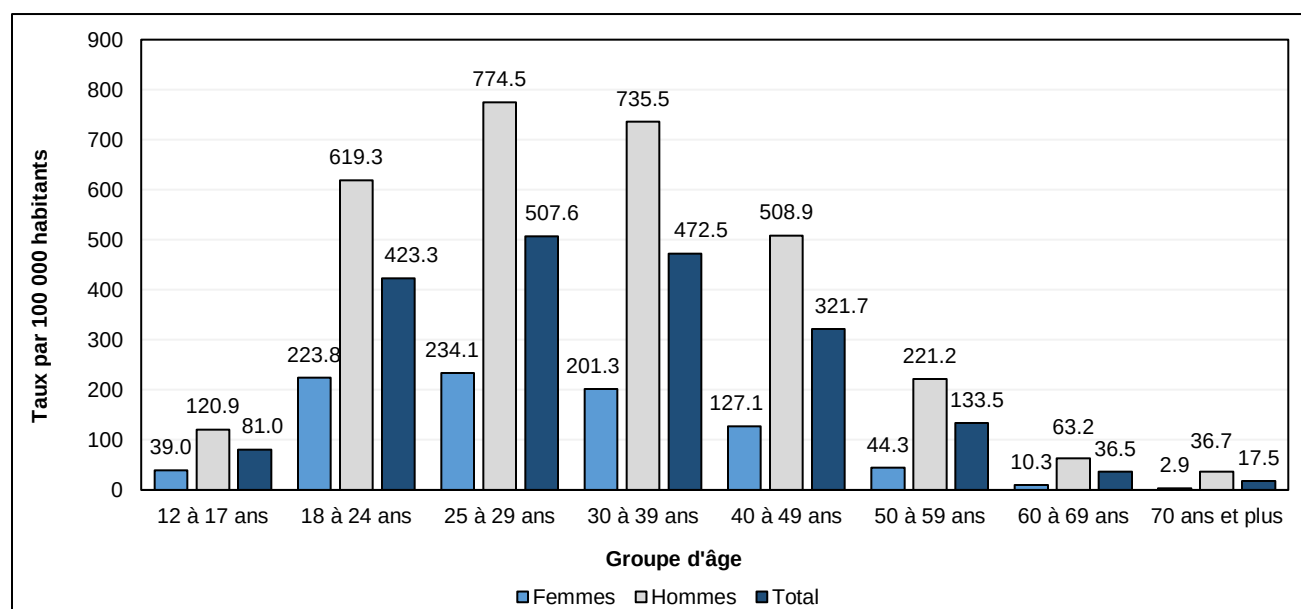
Sexe	2012		2013		2014		2015a		2016p	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Femmes	3 177	17,8	3 084	18,3	3 287	19,5	3 438	19,9	3 653	21,2
Hommes	14 654	82,2	13 740	81,7	13 557	80,5	13 823	80,1	13 580	78,8
Total	17 831	100,0	16 824	100,0	16 844	100,0	17 261	100,0	17 233	100,0

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Le groupe d'âge dont le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal est le plus élevé, tant chez les hommes (774,5) que chez les femmes (234,1), est celui des 25 à 29 ans (507,6). Une décroissance graduelle est observée ensuite à chaque tranche d'âge (graphique 30).

Graphique 30 Taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le sexe et le groupe d'âge de l'auteur présumé, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Les infractions sexuelles

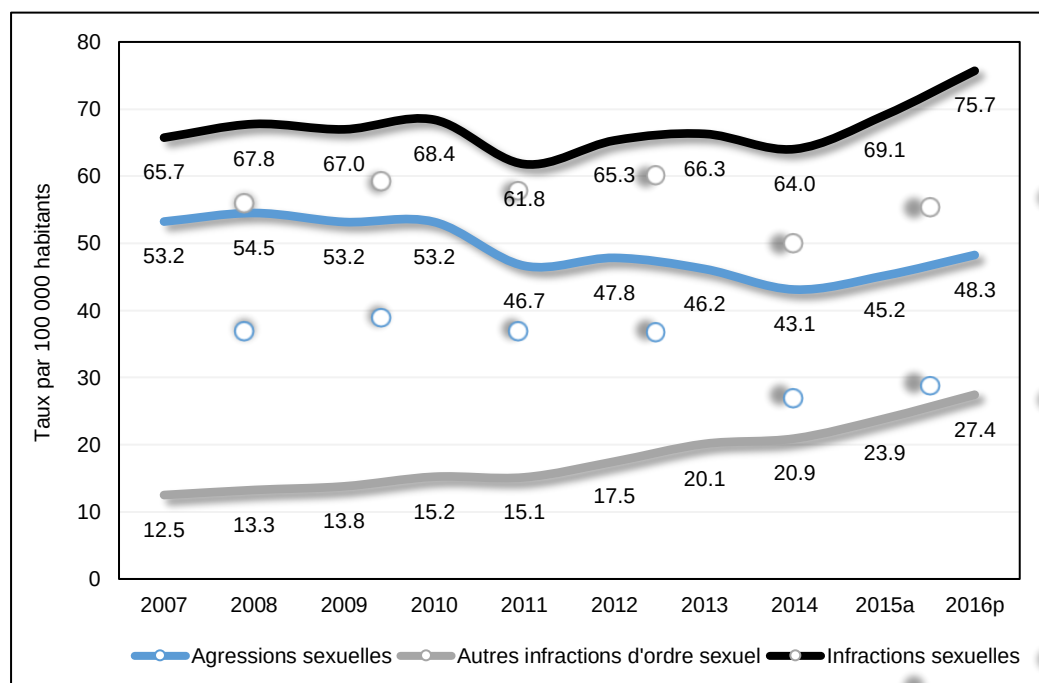
Les infractions sexuelles font partie de la grande catégorie des infractions contre la personne et se divisent en deux types : les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel²¹. La majorité des infractions sexuelles déclarées par les corps de police sont liées aux agressions sexuelles. Ce chapitre présente l'évolution des agressions sexuelles au cours de la période de référence ainsi que les variations annuelles pour l'ensemble des infractions sexuelles.

B.1 Une hausse des infractions sexuelles remarquée en 2016

Après une certaine période de stabilité de 2007 à 2010 et une légère fluctuation de 2011 à 2013, le taux d'infractions sexuelles présente une tendance à la hausse de l'ordre de 18,2 % depuis 2014 avec un taux de 75,7 en 2016. Pour ce qui est du taux d'agressions sexuelles²², il s'est accru de 12,1 % de 2014 (43,1) à 2016 (48,3) après avoir atteint son niveau le plus bas de la décennie. En dépit de cette récente hausse, le taux global d'agressions sexuelles affiche une réduction moyenne annuelle de 0,9 % depuis 2007 (53,2). Quant aux autres infractions d'ordre sexuel, elles poursuivent leur croissance constante avec une augmentation annuelle moyenne du taux de 9,3 % de 2007 (12,5) à 2016 (27,4).

De façon générale, la variation du taux d'infractions sexuelles varie en fonction du taux d'agressions sexuelles simples (niveau 1) qui représentent 62,3 % de l'ensemble des infractions sexuelles en 2016 (3 925 sur 6 303) (tableau 29).

Graphique 31 Évolution des taux d'infractions sexuelles, d'agressions sexuelles (niveaux 1 à 3) et des autres infractions d'ordre sexuel, Québec, 2007 à 2016p



a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

21. Cette catégorie inclut, entre autres, les contacts sexuels, l'incitation à des contacts sexuels, l'exploitation sexuelle, l'exploitation sexuelle commise par une personne en situation d'autorité, l'inceste, les relations sexuelles anales, la bestialité, la corruption d'enfants, le leurre, le voyeurisme, la publication non consensuelle d'images intimes et le fait de rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite.

22. Y compris les agressions sexuelles simples (niveau 1), armées (niveau 2) et graves (niveau 3).

B.2 Les variations annuelles des infractions sexuelles

Les agressions sexuelles simples (niveau 1) ont augmenté de 8,6 % en 2016 (3 925) avec 312 infractions de plus qu'en 2015 (3 613). Cette augmentation se traduit par une variation annuelle de 7,8 % du taux par 100 000 habitants. En revanche, le nombre des agressions sexuelles graves est passé de 31 à 17, soit une réduction du taux de 45,6 %. Suivent les agressions sexuelles armées avec un recul de 88 à 76 (-12), soit une baisse de 14,3 % de leur taux (tableau 29).

Le taux de leurres a enregistré une augmentation de 28,2 % en 2016 (5,8) comparativement à 2015 (4,5), ce qui confirme la tendance à la hausse pour ce type d'infraction depuis la dernière décennie. Toutefois, c'est le taux de crimes liés à la publication non consensuelle d'images intimes qui enregistre la variation annuelle la plus importante (248,1 %) avec une augmentation de 133 infractions de plus qu'en 2015 (tableau 29). Rappelons qu'il s'agit d'une nouvelle catégorie d'infractions (art. 162.1 (1) du Code criminel) qui est entrée en vigueur en 2015.

Tableau 29 Nombre et taux d'infractions selon la catégorie d'infractions sexuelles, Québec, 2015a et 2016p

Catégorie d'infractions sexuelles	Nombre		Différence 2015a/2016p (nombre)	Taux		Variation du taux 2015a/2016p (%)
	2015a	2016p		2015a	2016p	
Agressions sexuelles						
Agression sexuelle grave (niveau 3)	31	17	-14	0,4	0,2	-45,6
Agression sexuelle armée (niveau 2)	88	76	-12	1,1	0,9	-14,3
Agression sexuelle simple (niveau 1)	3 613	3 925	312	43,7	47,1	7,8
Sous-total	3 732	4 018	286	45,2	48,3	6,8
Autres infractions d'ordre sexuel						
Contacts sexuels	1 031	1 121	90	12,5	13,5	7,9
Incitation à des contacts sexuels	203	219	16	2,5	2,6	7,0
Exploitation sexuelle	28	20	-8	0,3	0,2	-29,1
Exploitation sexuelle commise par une personne en situation d'autorité	4	9	5	0,0	0,1	123,2
Inceste	66	60	-6	0,8	0,7	-9,8
Corruption d'enfants	5	5	0	0,1	0,1	-0,8
Rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite	37	43	6	0,4	0,5	15,3
Leurre	373	482	109	4,5	5,8	28,2
Entente ou arrangement concernant une infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant	0	5	5	0,0	0,1	-
Relations sexuelles anales	3	5	2	0,0	0,1	65,3
Bestialité : commettre ou forcer ou inciter une personne	2	0	-2	0,0	0,0	-100,0
Bestialité en présence d'un enfant	0	1	1	0,0	0,0	-
Voyeurisme	168	129	-39	2,0	1,5	-23,8
Publication non consensuelle d'images intimes	53	186	133	0,6	2,2	248,1
Sous-total	1 973	2 285	312	23,9	27,4	14,9
Total des infractions sexuelles	5 705	6 303	598	69,1	75,7	9,6

a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

B.3 Le portrait régional

B.3.1 Les infractions sexuelles

En ce qui concerne le taux de victimisation enregistré pour l'ensemble de la province (74,0), on remarque que 10 régions présentent un taux supérieur à cette moyenne et que 7 présentent un taux inférieur. En ordre décroissant, nous trouvons les Laurentides (73,6), le Centre-du-Québec (64,4), la Montérégie (64,1), la Chaudière-Appalaches (59,1), le Bas-Saint-Laurent (56,5), le Nord-du-Québec (46,6) ainsi que Laval (44,9) (graphique 32).

B.3.2 Les agressions sexuelles

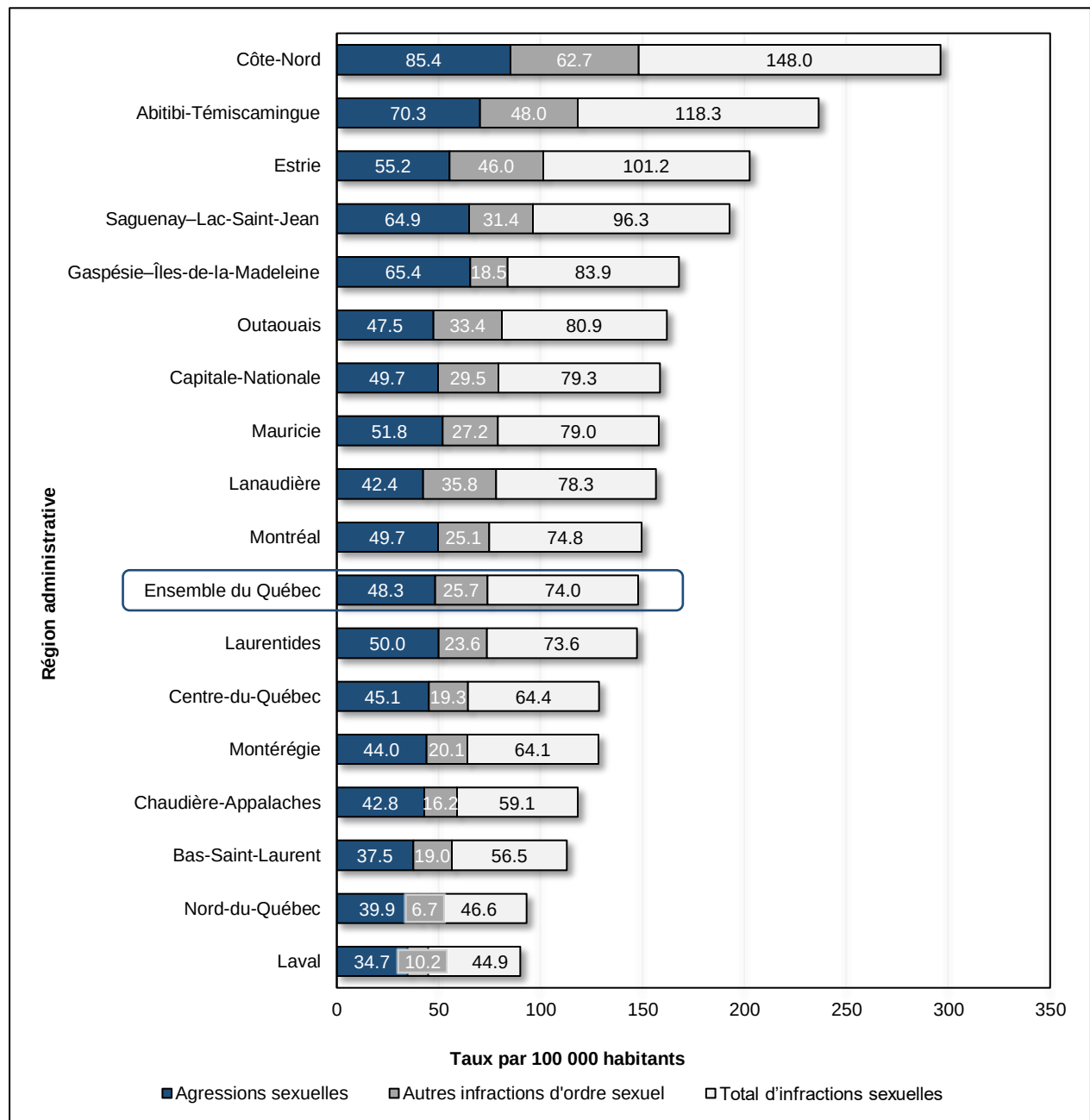
Pour ce qui est des régions administratives affichant les plus forts taux de victimes d'agressions sexuelles, elles sont sensiblement les mêmes que pour les infractions sexuelles : la Côte-Nord (85,4) est la région la plus touchée. L'Abitibi-Témiscamingue (70,3) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (65,4) présentent également des taux plus élevés que celui de l'ensemble du Québec (48,3) tandis que Laval (34,7) a le taux le moins élevé de la province (graphique 32).

B.3.3 Les autres infractions d'ordre sexuel

Quant aux taux de victimisation des autres infractions d'ordre sexuel, l'ordre des régions les plus touchées diffère de celui des infractions sexuelles et des agressions sexuelles. Bien que la Côte-Nord (62,7) prédomine largement, l'Abitibi-Témiscamingue (48,0) et l'Estrie (46,0) présentent tout de même des taux élevés comparativement à celui de l'ensemble du Québec (25,7) tandis que Laval (10,2) présente encore le taux le moins élevé de la province (graphique 32).

Bien que certaines régions administratives présentent des taux de victimisation élevés, elles peuvent afficher un nombre relativement restreint d'infractions, et vice-versa. Ainsi, en raison de la forte densité de sa population, celle de Montréal compte le plus grand nombre de victimes d'infractions sexuelles (1 506), soit près du quart (24,5 %) de la province, en dépit de son taux de victimisation (74,8) comparable à celui de l'ensemble du Québec (74,0). La Montérégie, qui est au deuxième rang des régions les plus peuplées au Québec, suit avec 16,0 % des victimes (985), mais avec un des taux les plus bas, soit 64,1. À l'opposé, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (118,3) et de la Côte-Nord (148,0), dont les taux de victimisation d'infractions sexuelles sont parmi les plus élevés au Québec, présentent un nombre de victimes parmi les plus bas (respectivement 175 et 137) (tableau 30 et graphique 32).

Graphique 32 Taux régionaux de victimes d'infractions sexuelles selon la catégorie, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 30 **Nombre de victimes selon la catégorie d'infractions sexuelles et la région administrative, Québec, 2016p**

Région administrative	Agressions sexuelles	Autres infractions d'ordre sexuel	Total d'infractions sexuelles
Bas-Saint-Laurent	75	38	113
Saguenay–Lac-Saint-Jean	180	87	267
Capitale-Nationale	367	218	585
Mauricie	139	73	212
Estrie	179	149	328
Montréal	1 001	505	1 506
Outaouais	185	130	315
Abitibi-Témiscamingue	104	71	175
Côte-Nord	79	58	137
Nord-du-Québec	18	3	21
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	60	17	77
Chaudière-Appalaches	182	69	251
Laval	149	44	193
Lanaudière	213	180	393
Laurentides	301	142	443
Montérégie	676	309	985
Centre-du-Québec	110	47	157
Ensemble du Québec	4 018	2 140	6 158

p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

B.4. Le portrait des victimes

B.4.1 Les agressions sexuelles

Tout comme par les années précédentes, le portrait des victimes change peu au fil du temps. En 2016, les femmes continuent d'être les principales victimes, et ce, quelle que soit la gravité de l'agression sexuelle. De surcroît, le nombre de victimes féminines a augmenté de 7,9 % en 2016. Les victimes masculines voient également leur nombre augmenter de 7,1 % en 2016 (tableau 31).

Comme en 2015, les 15 à 17 ans demeurent les plus à risque d'être victimes d'agressions sexuelles (16,7 %). Dans des proportions légèrement moindres, on trouve les groupes d'âge des 12 à 14 ans et des 20 à 24 ans (13,7 %) ainsi que des 25 à 34 ans (13,6 %) (graphique 33).

Notons que 4,4 % (177) des victimes ont moins de 6 ans. Les enfants et les adolescents représentent près de la moitié des victimes, soit 46,4 % (1 850) (tableau 32).

Les statistiques démontrent que 21,8 % des agressions sexuelles sont commises par une connaissance. En ce qui a trait aux agressions sexuelles graves, elles le sont majoritairement par une conjointe, un conjoint, une ex-conjointe, un ex-conjoint, une amie ou un ami intime ou une ex-amie ou un ex-ami intime (35,3 %). Le lien entre l'auteur présumé et la victime pourrait influencer la gravité de l'agression (tableau 33).

Tableau 31 Nombre de victimes d'agressions sexuelles (niveaux 1 à 3) selon le sexe, Québec, 2015a et 2016p

Sexe de la victime	Nombre		Variation (%)
	2015a	2016p	
Femme	3 220	3 474	7,9
Homme	476	510	7,1
Total	3 696	3 984	7,8

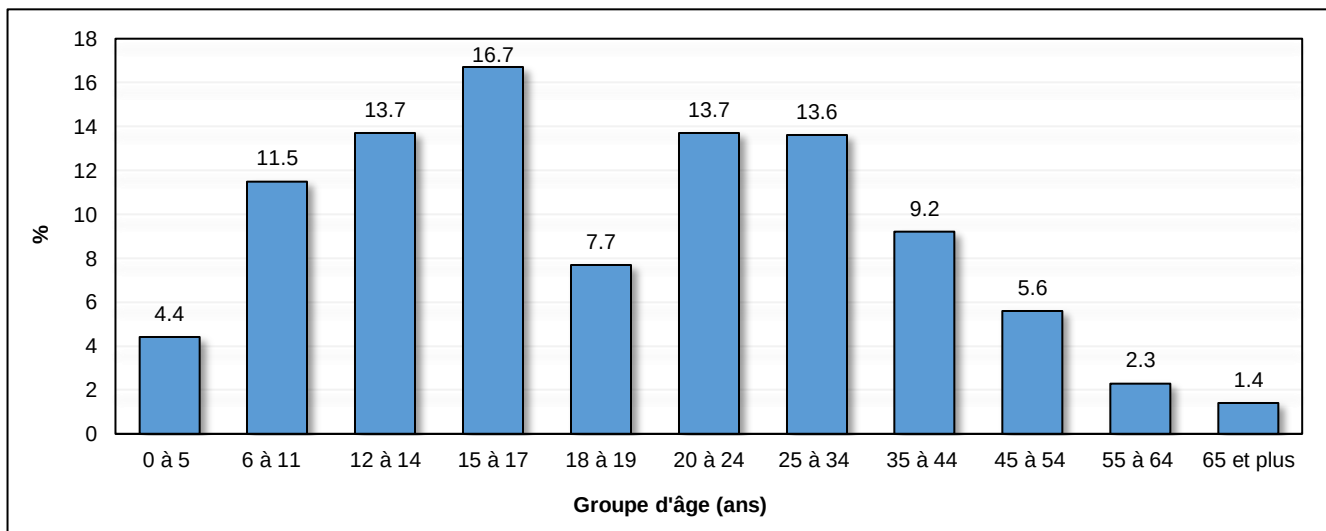
a : Données actualisées p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme DUC 2.2

Tableau 32 Nombre de victimes d'agressions sexuelles (niveaux 1 à 3) selon l'âge, Québec, 2016p

Âge de la victime	Nombre	(%)
0 à 5 ans	177	4,4
0 à 17 ans	1 850	46,4
18 ans et plus	2 134	53,6
Total	3 984	100,0

p : données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme DUC 2.2

Graphique 33 Répartition (en %) des victimes d'agressions sexuelles (niveaux 1 à 3) selon le groupe d'âge, Québec, 2016p



p : Données provisoires
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 33 Répartition (en %) des victimes d'agressions sexuelles selon la catégorie d'infractions, le sexe, l'âge et la nature de la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2016p

Caractéristiques	Agression sexuelle (%)			
	Agression sexuelle grave (niveau 3)	Agression sexuelle armée (niveau 2)	Agression sexuelle simple (niveau 1)	Total
Sexe				
Femmes	76,5	84,2	87,3	87,2
Hommes	23,5	15,8	12,7	12,8
Âge				
0 à 5 ans	0,0	1,3	4,5	4,4
6 à 11 ans	5,9	17,1	11,4	11,5
12 à 14 ans	5,9	14,5	13,7	13,7
15 à 17 ans	5,9	21,1	16,7	16,7
18 à 19 ans	17,6	1,3	7,8	7,7
20 à 24 ans	11,8	15,8	13,7	13,7
25 à 34 ans	17,6	13,2	13,6	13,6
35 à 44 ans	11,8	11,8	9,2	9,2
45 à 54 ans	17,6	2,6	5,6	5,6
55 à 64 ans	5,9	0,0	2,3	2,3
65 ans et plus	0,0	1,3	1,4	1,4
Relation avec l'auteur présumé				
Conjointe, conjoint, ex-conjointe, ex-conjoint, amie ou ami intime, ex-amie ou ex-ami intime	35,3	13,2	17,0	17,0
Parent	5,9	3,9	4,5	4,5
Enfant	0,0	0,0	0,1	0,0
Autre membre de la famille	5,9	10,5	9,5	9,5
Beau-père ou belle-mère	0,0	3,9	2,7	2,7
Beau-fils ou belle-fille	0,0	1,3	0,4	0,4
Parent éloigné	0,0	2,6	3,0	3,0
Connaissance	11,8	19,7	21,9	21,8
Voisin ou voisine	0,0	0,0	2,1	2,1
Relation d'affaires	0,0	3,9	4,7	4,7
Symbole d'autorité	0,0	1,3	3,4	3,3
Ami	0,0	9,2	10,5	10,5
Étranger	17,6	15,8	12,5	12,6
Autre	23,5	14,5	7,7	7,9
Total (nombre absolu à titre indicatif)	17	76	3 891	3 984*

* Exclut les victimes dont le sexe ou l'âge déclaré est inconnu, invalide ou non conforme à la réalité.

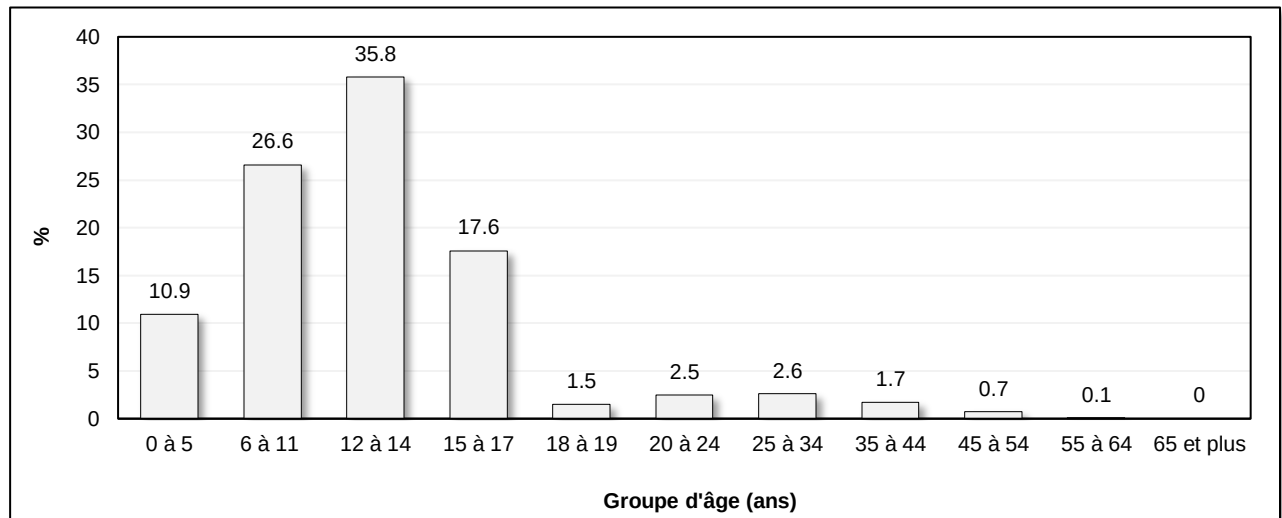
p : Données provisoires Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

B.4.2 Les autres infractions d'ordre sexuel

Pour ce qui est des autres infractions d'ordre sexuel, le profil des victimes diffère de celui observé pour les agressions sexuelles puisque la majorité des infractions qui y sont rattachées concernent des crimes commis envers des personnes mineures. Selon les données enregistrées en 2016 par les corps de police, 90,9 % des victimes des autres infractions d'ordre sexuel sont âgées de moins de 18 ans. En ordre décroissant, on trouve les groupes d'âge des 12 à 14 ans (35,8 %), des 6 à 11 ans (26,6 %), des 15 à 17 ans (17,6 %) et des 1 à 5 ans (10,9 %) qui sont les plus à risque de ce type de délit. Les adultes sont victimes de cette catégorie d'infractions dans une proportion de 9,1 % (graphique 34).

Pour ce qui est du sexe des victimes, on relève que plus de 8 victimes sur 10 (80,8 %) sont des jeunes filles et des femmes, alors que près de 2 victimes sur 10 (19,2 %) sont des garçons et des hommes (tableau 34).

Graphique 34 Répartition (en %) des victimes des autres infractions d'ordre sexuel selon le groupe d'âge, Québec, 2016^p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Tableau 34 Répartition (en %) des victimes des autres infractions d'ordre sexuel selon la catégorie d'infractions, le sexe, l'âge et la nature de la relation avec l'auteur présumé, Québec, 2016p

Caractéristiques	Autres infractions d'ordre sexuel (%)													
	Contacts sexuels	Incitation à des contacts sexuels	Exploitation sexuelle	Exploitation sexuelle commise par une personne en situation d'autorité	Inceste	Corruption d'enfants	Rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite	Leurre	Entente ou arrangement concernant une infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant	Relations sexuelles anales	Bestialité en présence d'un enfant	Voyeurisme	Publication non consensuelle d'images intimes	Total
Sexe														
Femmes	80,6	66,3	86,7	88,9	72,4	80,0	75,6	83,7	66,7	100,0	100,0	87,4	90,3	80,8
Hommes	19,4	33,7	13,3	11,1	27,6	20,0	24,4	16,3	33,3	0,0	0,0	12,6	9,7	19,2
Âge														
0 à 5 ans	18,0	8,7	0,0	0,0	24,1	20,0	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	10,9
6 à 11 ans	35,9	34,2	0,0	0,0	19,0	80,0	31,7	15,3	33,3	0,0	0,0	4,2	4,8	26,6
12 à 14 ans	34,7	46,4	0,0	0,0	17,2	0,0	22,0	53,4	33,3	40,0	100,0	8,4	22,0	35,8
15 à 17 ans	11,5	10,7	100,0	0,0	19,0	0,0	41,5	31,3	33,3	0,0	0,0	13,7	22,6	17,6
18 à 19 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,3	10,8	1,5
20 à 24 ans	0,0	0,0	0,0	44,4	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,8	15,1	2,5
25 à 34 ans	0,0	0,0	0,0	22,2	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	40,0	0,0	24,2	14,0	2,6
35 à 44 ans	0,0	0,0	0,0	11,1	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	0,0	15,8	8,6	1,7
45 à 54 ans	0,0	0,0	0,0	11,1	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,4	2,2	0,7
55 à 64 ans	0,0	0,0	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	0,0	0,1
65 ans et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Relation avec l'auteur présumé*														
Conjointe, conjoint, ex-conjointe, ex-conjoint, amie ou amie intime	7,2	2,0	10,0	11,1	0,0	0,0	0,0	2,1	0,0	80,0	0,0	5,3	37,6	8,2
Parent	11,6	5,9	5,0	0,0	55,0	80,0	7,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	8,6
Enfant	0,1	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Autre membre de la famille	18,9	7,4	10,0	0,0	40,0	0,0	4,8	0,3	0,0	0,0	0,0	6,3	0,0	12,2
Beau-père ou belle-mère	7,2	3,4	10,0	11,1	0,0	0,0	9,5	0,5	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	4,7
Beau-fils ou belle-fille	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4
Parent éloigné	7,9	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	4,7
Connaissance	20,4	20,7	15,0	22,2	0,0	0,0	11,9	13,6	66,7	20,0	0,0	12,6	18,3	17,9
Voisin ou voisine	2,3	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	6,3	0,5	2,2
Relation d'affaires	0,8	0,5	5,0	11,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	0,7
Symbole d'autorité	5,1	6,4	20,0	22,2	0,0	0,0	4,8	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	4,2
Ami	7,8	12,8	5,0	11,1	0,0	0,0	2,4	7,2	0,0	0,0	0,0	0,0	11,3	7,7
Étranger	4,7	13,3	10,0	11,1	0,0	0,0	47,6	47,9	0,0	0,0	0,0	44,2	10,8	16,4
Autre	5,2	15,8	10,0	0,0	0,0	20,0	11,9	26,4	33,3	0,0	100,0	17,9	17,2	11,8
Total (nombre absolu à titre indicatif)	1 064	196	15	9	58	5	41	386	3	5	1	95	186	2 064*

* Exclut les victimes dont le sexe ou l'âge déclaré est inconnu, invalide ou non conforme à la réalité.
p : Données provisoires Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

B.5 Le profil des auteurs présumés

Parmi les 3 041 auteurs présumés dont le sexe est connu, notons que 4,7 % d'entre eux sont des femmes, alors que 95,3 % sont des hommes. La diminution de 8,6 % (-287) du nombre d'auteurs présumés en 2016 (3 041) comparativement à 2015 (3 328), semble liée à la diminution de 9,9 % (-320) chez les auteurs présumés masculins. À l'opposé, on remarque une hausse de 29,7 % (+33) du nombre d'auteurs présumés féminins en 2016 (144) relativement à 2015 (111). Cette hausse fait écho à la croissance du nombre de délits sexuels liés à la publication non consensuelle d'images intimes (+16), aux contacts sexuels (+9) et à l'incitation aux contacts sexuels (+7) perpétrés par des auteurs présumés féminins (tableau 35).

Tableau 35 Nombre d'infractions sexuelles selon le sexe de l'auteur présumé et la catégorie d'infractions, Québec, 2015a et 2016p

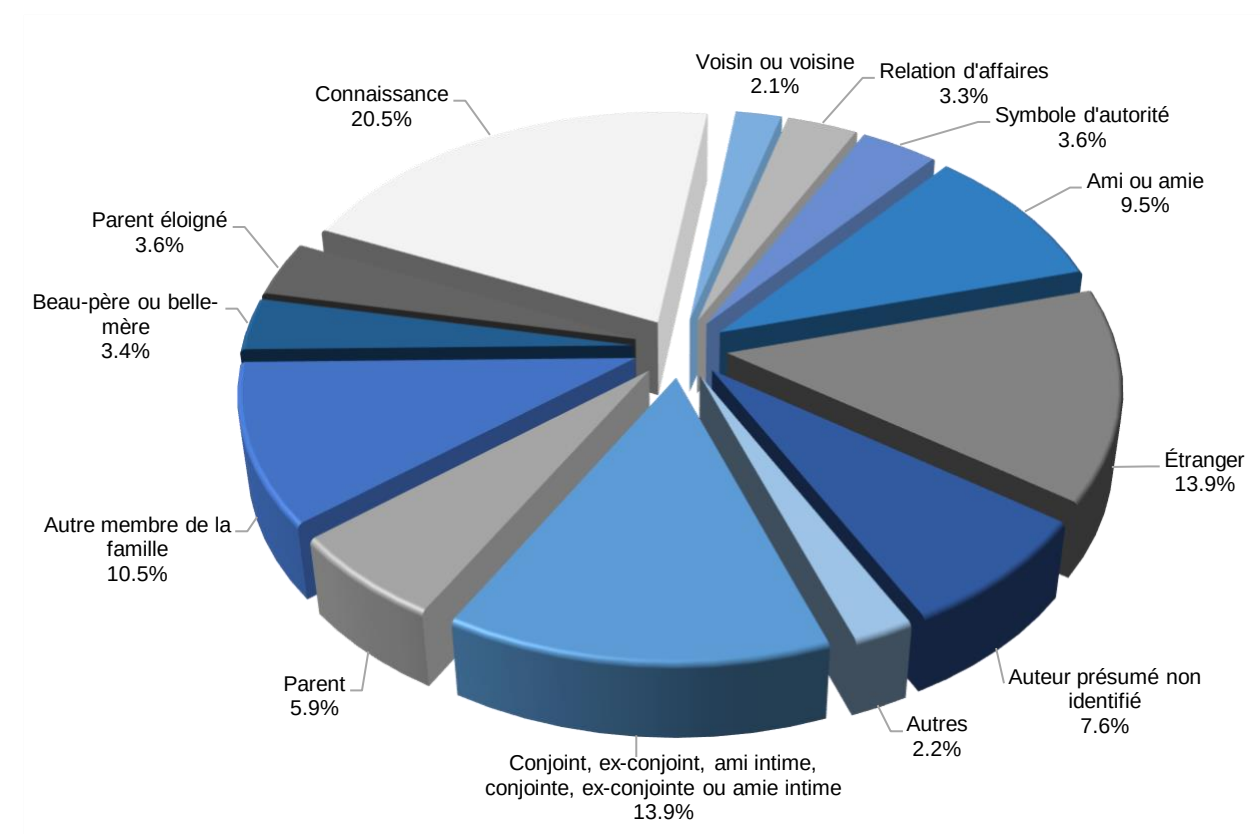
Catégorie d'infractions	Femmes			Hommes			Total		
	2015a	2016p	Variation (%)	2015a	2016p	Variation (%)	2015a	2016p	Variation (%)
Agressions sexuelles									
Agression sexuelle grave (niveau 3)	0	1	-	24	6	-75,0	24	7	-70,8
Agression sexuelle armée (niveau 2)	0	7	-	48	35	-27,1	48	42	-12,5
Agression sexuelle simple (niveau 1)	64	66	3,1	2 123	1 863	-12,2	2 187	1 929	-11,8
Sous-total	64	74	15,6	2 195	1 904	-13,3	2 259	1 978	-12,4
Autres infractions d'ordre sexuel									
Contacts sexuels	18	27	50,0	619	551	-11,0	637	578	-9,3
Incitation à des contacts sexuels	5	12	140,0	104	86	-17,3	109	98	-10,1
Exploitation sexuelle	3	1	-66,7	11	8	-27,3	14	9	-35,7
Exploitation sexuelle commise par une personne en situation d'autorité	1	0	-100,0	1	4	300,0	2	4	100,0
Inceste	5	4	-20,0	43	32	-25,6	48	36	-25,0
Corruption d'enfants	2	1	-50,0	2	1	-50,0	4	2	-50,0
Rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite	2	1	-50,0	9	24	166,7	11	25	127,3
Leurre	7	3	-57,1	138	146	5,8	145	149	2,8
Entente ou arrangement concernant une infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant	0	0	-	0	1	-	0	1	-
Relations sexuelles anales	0	0	-	1	3	200,0	1	3	200,0
Bestialité en présence d'un enfant	0	0	-	1	0	-100,0	1	0	-100,0
Voyeurisme	1	2	100,0	65	59	-9,2	66	61	-7,6
Publication non consensuelle d'images intimes	3	19	533,3	28	78	178,6	31	97	212,9
Sous-total	47	70	48,9	1 022	993	-2,8	1 069	1 063	-0,6
Total	111	144	29,7	3 217	2 897	-9,9	3 328	3 041	-8,6

a : Données actualisées p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Lorsque l'on prend en compte la nature de la relation entre l'auteur présumé et la victime, on constate que plus du cinquième (20,5 %) des infractions sexuelles est perpétré par des connaissances de la victime. Par ailleurs, dans des proportions identiques, les auteurs présumés d'infractions sexuelles sont des étrangers (13,9 %) et des conjoints, ex-conjoints, amis intimes ou ex-amis intimes (13,9 %) de la victime. Lorsque l'on regroupe les catégories d'auteurs présumés à un membre de la parenté (parent, beau-père ou belle-mère, autre membre de la famille immédiate et parent éloigné), on remarque qu'elles représentent près du quart (23,4 %) des auteurs présumés (graphique 35).

Graphique 35 Répartition (en %) des auteurs présumés selon la nature de la relation avec la victime, Québec, 2016p



p : Données provisoires

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

Annexe

Classification des catégories d'infractions

INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES

❖ INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

▪ Infractions contre la personne

Homicide, négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, tentative et complot en vue de commettre un meurtre, voies de fait²³, agression sexuelle, autres infractions d'ordre sexuel, proxénétisme, enlèvement, traite et séquestration, vol qualifié et extorsion, harcèlement criminel, menaces et autres infractions contre la personne.

▪ Infractions contre la propriété

Crime d'incendie, introduction par effraction, vol d'un véhicule à moteur, vol de plus de 5 000 \$, vol de 5 000 \$ ou moins, possession de biens volés, fraude et méfait.

▪ Autres infractions au Code criminel

Prostitution, infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes, infractions contre l'administration de la loi et de la justice²⁴, actes contraires aux bonnes mœurs et inconduite²⁵, activités liées au terrorisme et autres crimes²⁶.

▪ Infractions relatives à la conduite de véhicules

Conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres infractions relatives à la conduite d'un véhicule²⁷.

❖ INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX AUTRES SUBSTANCES

(Loi réglementant certaines drogues et autres substances)

Possession, trafic, possession aux fins de trafic, d'importation et d'exportation, de production, ordonnances médicales (fausses ordonnances, visites multiples et pratique négligente), autres infractions à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et certaines infractions à la Loi sur les aliments et drogues.

❖ INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES²⁸

Les lois sur la faillite, de l'impôt sur le revenu, sur la marine marchande du Canada, sur la santé publique, sur les douanes, sur la concurrence, sur l'accise, sur le système de justice pénale pour les adolescents, sur l'immigration et la protection des réfugiés, sur les armes à feu, sur la défense nationale, sur les explosifs, sur le transport interprovincial et les autres lois fédérales.

❖ INFRACTIONS À DES LOIS PROVINCIALES²⁹

Les lois sur les infractions en matière de boissons alcooliques, sur l'assurance automobile du Québec, concernant l'impôt sur le tabac, sur les loteries et courses et autres lois provinciales.

23. Les voies de fait consistent à utiliser la force ou à menacer d'utiliser la force, directement ou indirectement, contre une autre personne, sans son consentement. Les voies de fait de niveau 1 sont moins susceptibles de causer des blessures. Les voies de fait de niveau 2 sont commises avec une arme ou causent des lésions corporelles. Les voies de fait de niveau 3 blessent, mutilent, défigurent la victime ou mettent sa vie en danger.

24. Les infractions contre l'administration de la loi et de la justice regroupent, entre autres, les infractions aux règles de liberté sous caution, le manquement aux conditions de probation, l'évasion d'une garde légale, l'entrave à un fonctionnaire ou à un agent de la paix, le défaut de comparaître et la liberté illégale d'un détenu.

25. Les actes contraires aux bonnes mœurs ou l'inconduite regroupent, entre autres, l'action indécente, le fait de troubler la paix, la production, la distribution et la possession de pornographie juvénile, l'intrusion de nuit et la nuisance publique.

26. Les autres crimes de cette catégorie regroupent, entre autres, la monnaie contrefaite, les jeux et les paris, les infractions contre l'ordre public, les infractions ou les activités au profit d'une organisation criminelle et le recyclage des produits de la criminalité.

27. Les autres infractions relatives à la conduite d'un véhicule regroupent, entre autres, la conduite dangereuse, les poursuites, la conduite d'un véhicule pendant une interdiction et le défaut ou le refus de fournir un échantillon d'haleine.

28. Les infractions aux autres lois fédérales ne sont pas analysées et présentées dans cette publication.

29. Les infractions à des lois provinciales ne sont pas analysées et présentées dans cette publication.

Pour nous joindre
Direction de la prévention et de l'organisation policière
Ministère de la Sécurité publique
Tour du Saint-Laurent, 9^e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2

Courriel : preventioncriminalite@msp.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 646-6777, poste 60122
Télécopieur : 418 646-3564

Dépôt légal – 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 2291-6237
ISBN 978-2-550-86854-5
© Gouvernement du Québec, 2020

Tous les droits réservés pour tous pays.
La reproduction et la traduction, même partielles,
sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec

